

Vendredi 1^{er} juin 2018

ENGAGEMENTS

MAISONS-LAFFITTE

(Pôle National)

Diurne

504 PRIX DE VAUREAL **1.200 m Jeudi 24 mai 2018 à 10 h 30**
(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, nés et élevés en France, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000.

Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

505 PRIX REINE DU CHANT **1.400 m**
(Maiden)

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Corde à gauche - Poteau no 1) 17 partants maximum

506 PRIX LA FLECHE **1.000 m**
(L.)

60 000

(30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**. **Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.

(L.D. - 2e poteau) 20 partants maximum

507 PRIX ARREAU **1.200 m**
(Classe 1)

35 000

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2017 inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 1er décembre 2017 inclus, portera 2 k. ; depuis le 1er mars 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 24 mai 2018 à 10 h 30

Vendredi 1^{er} juin 2018 (suite)

508 PRIX DE MAREIL-MARLY **1.200 m**
(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

509 PRIX DE LA PLACE COLBERT **2.100 m**
(Handicap de catégorie divisé)
Première épreuve

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2017 inclus, reçu 15.000 en victoires et places.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Corde à gauche - Poteau no 1) 18 partants maximum
Publication des poids, le samedi 26 mai 9 h. 30

510 PRIX DE LA PLACE MONTAIGNE **2.100 m**
(Handicap de catégorie divisé)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2017 inclus, reçu 15.000 en victoires et places.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Corde à gauche - Poteau no 1) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°509

Vendredi 1^{er} juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

511 PRIX MIEUXCE
(D.)**2.100 m Jeudi 24 mai 2018** à 10 h 30**28 000**

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er juin 2017 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2017 inclus, été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er mars 2018 inclus, gagné une course B. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2017 inclus, gagné une course D ou une Classe 2 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs courses D ou gagné une course B ou une Classe 1, 3 k.

(Corde à gauche - Poteau no 1) 18 partants maximum

Forfaits :	Lundi 28 Mai 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 29 Mai 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 29 Mai 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 30 Mai 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 30 Mai 2018	12 h 30 Boulogne

TOULOUSE

(Pôle National)

Diurne

0545 152

4589 PRIX DU PAVILLON
(Classe 1)**1.400 m****30 000**

(15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, portera 2 k. ; depuis le 1er mars de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.**Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.**

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Judi 24 mai 2018 à 10 h 30

Vendredi 1^{er} juin 2018 (suite)

4590 PRIX HENRY DE BOUSSAC **2.000 m**
(Handicap)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le samedi 26 mai 9 h. 30

4591 PRIX GOLF ET VOITURES DE **2.000 m**
COLLECTION
(Handicap)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le samedi 26 mai 9 h. 30

4592 PRIX NORNIZ **1.600 m**
(Arabes purs - Mâles et Hongres)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, inscrits à la naissance au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

4593 PRIX FEDORA - WATHBA **1.600 m**
STALLIONS CUP
(Arabes purs - Femelles)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, inscrites à la naissance au stud-book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munies d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Vendredi 1^{er} juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4594 PRIX DE L'HIPPODROME DE TOULOUSE
(Arabes purs)
(E.) **2.000 m** Jeudi 24 mai 2018 à 10 h 30

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dont France Galop : 8 000
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, inscrits à la naissance au Stud Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné une course de Groupe-PA. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 2.000 reçus.
Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

4595 PRIX DE LA FEDERATION
(Anglo-arabes)
(A.) **2.400 m**

40 000

(20 000, 8 000, 6 000, 4 000, 2 000) - dotation France Galop.
CLASSIC I

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au Stud-book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe. **Poids : 60 k.** Les chevaux ayant, en victoires et places, reçu 60.000 porteront 1 k. ; 80.000, 2 k. En outre, les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k. ; 25 %, 4 k.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. En application des dispositions de l'Article 125 du Code des courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. L'Association Anglo-Course offrira une prime de 1000 euros au propriétaire du cheval classé 6ème et de 500 euros au propriétaire du cheval classé 7ème, sous réserve que le propriétaire, l'éleveur et l'entraîneur soient inscrits au Fonds de l'Élevage Anglo-Arabe.

18 partants maximum

Forfaits :	Lundi 28 Mai 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 29 Mai 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 29 Mai 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 30 Mai 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 30 Mai 2018	12 h 30 Boulogne

PARISLONGCHAMP

(Pôle National)

Diurne

Vendredi 25 mai 2018 à 10 h 30

512 PRIX DE L'ILE DE LA CITE **2.000 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er décembre 2017 inclus.**La référence applicable dans ce Handicap se situera entre + 21 et +24.****Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.****(G.P.)**

Publication des poids, le lundi 28 mai 9 h. 30

513 PRIX DE SAINT-OUEN **2.000 m**
(A réclamer)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.**(M.P.)** 18 partants maximum

514 PRIX DU MARCHE AUX FLEURS **2.400 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

30 000

(15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.**(G.P.)** 18 partants maximum

515 PRIX DE L'ALLEE DES CYGNES **2.400 m**
(Femelles)
(Maiden)

30 000

(15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.**(G.P.)** 18 partants maximum

Samedi 2 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

516 PRIX DE CHAMPERRET
(Classe 1)

2.100 m Vendredi 25 mai 2018 à 10 h 30

35 000

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 2 décembre 2017 inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 2 décembre 2017 inclus, portera 2 k. ; depuis le 2 mars 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(M.P.) 18 partants maximum

517 PRIX DU PALAIS-ROYAL
(Groupe III)

1.400 m Mercredi 16 mai 2018 à 10 h 30

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids : 3 ans, 54 k.1/2 ; 4 ans et au-dessus, 59 k.** Le gagnant, depuis le 1er août 2017 inclus, d'une course du Groupe III portera 1 k. ; de deux courses du Groupe III ou d'une course du Groupe II, 2 k. ; de deux courses du Groupe II ou d'une course du Groupe I, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 16 mai ou 1.600 à l'engagement le 25 mai ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 30 mai.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(N.P. - 2e poteau) 20 partants maximum

518 PRIX VOLTERRA
(Femelles)
(L.)

1.600 m Vendredi 25 mai 2018 à 10 h 30

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe ni, cette année, une Listed Race. **Poids : 56 k.1/2.** Les pouliches ayant gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

(M.P.) 20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 25 mai 2018 à 10 h 30

Samedi 2 juin 2018 (suite)

519 PRIX DE L'ILE SAINT-LOUIS **2.000 m**
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
 ayant couru depuis le 1er décembre 2017 inclus.

(G.P.) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°512

Second Engagement :	Vendredi 25 Mai 2018 (PRIX DU PALAIS-ROYAL)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mardi 29 Mai 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 30 Mai 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 30 Mai 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 31 Mai 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 31 Mai 2018	12 h 30 Boulogne

Dimanche 3 juin 2018

ENGAGEMENTS

CHANTILLY

(Pôle National)

Diurne

520 GRAND HANDICAP DE L'HIPPODROME DES PRINCES DE CONDE (Handicap) (B.) **2.100 m Vendredi 25 mai 2018 à 10 h 30**

Support d'événement

70 000

(35 000, 13 300, 9 800, 5 600, 2 800, 2 100, 1 400)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er décembre 2017 inclus.

La référence appliquée dans ce Handicap se situera entre +13 et +17.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(P.J.C.) 18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 29 mai 9 h. 30

521 PRIX DE BERTINVAL (Classe 1) **1.200 m**

44 000

(22 000, 8 360, 6 160, 3 520, 1 760, 1 320, 880)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas gagné 2 courses de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1 portera 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(L.D.) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Dimanche 3 juin 2018 (suite)

Mercredi 21 février 2018 à 10 h 30

500 QIPCO PRIX DU JOCKEY CLUB **2.100 m**
(Groupe I - Mâles et femelles)

1 500 000

(857 100, 342 900, 171 450, 85 650, 42 900)

Pour poulains entiers et pouliches de **3 ans**. **Poids : 58 k.**

La course sera précédée d'un défilé.

Versement à la poule des propriétaires : 3.050 à l'engagement le 21 février ou 72.000 à l'engagement le 30 mai.

Forfait initial : Lundi 28 mai à 11 h.30.

ATTENTION : Les déclarations (forfait 2, partants probables, engagements supplémentaires, annulations de partants) sont avancées d'un jour par rapport aux autres courses de la réunion.

Un trophée sera remis au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant.

(P.J.C.) 20 partants maximum

Mercredi 16 mai 2018 à 10 h 30

522 PRIX DE SANDRINGHAM **1.600 m**
(Groupe II - Femelles)

130 000

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe I. **Poids : 56 k.** La gagnante, depuis le 1er septembre 2017 inclus, de deux courses du Groupe III ou d'une course du Groupe II portera 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 16 mai ou 2.200 à l'engagement le 25 mai ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 31 mai.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.

(P.J.C.) 20 partants maximum

523 PRIX DE ROYAUMONT **2.400 m**
(Groupe III - Femelles)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 16 mai ou 1.600 à l'engagement le 25 mai ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 31 mai.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.

(P.J.C.) 20 partants maximum

Dimanche 3 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

524 GRAND PRIX DE CHANTILLY **2.400 m Mercredi 16 mai 2018 à 10 h 30**
(Groupe II)

130 000

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Poids : 57 k. Le gagnant, depuis le 1er août 2017 inclus, de deux courses du Groupe III portera 1 k. ; d'une course du Groupe II, 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 16 mai ou 2.200 à l'engagement le 25 mai ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 31 mai.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(P.J.C.) 20 partants maximum

525 PRIX DU GROS-CHENE **1.000 m**
(Groupe II)

130 000

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Poids : 3 ans, 55 k.1/2 ; 4 ans et au-dessus, 58 k.1/2. Le gagnant, depuis le 1er août 2017 inclus, de deux courses du Groupe III, portera 1 k. ; d'une course du Groupe II, 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 16 mai ou 2.200 à l'engagement le 25 mai ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 31 mai.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(L.D.) 20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 25 mai 2018 à 10 h 30

Dimanche 3 juin 2018 (suite)

526 PRIX DU BOIS MOUSSERON 1.400 m
(Handicap de catégorie - Femelles)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2017 inclus, reçu une allocation de 12.000 dans un Handicap.

Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(N.P.) 18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 29 mai 9 h. 30

Second Engagement :	Vendredi 25 Mai 2018 <i>(PRIX DE SANDRINGHAM, DE ROYAUMONT, GD PX CHANTILLY, DU GROS-CHENE)</i>	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mercredi 30 Mai 2018 <i>les autres courses</i>	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 31 Mai 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 31 Mai 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 1 ^{er} Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 1 ^{er} Juin 2018	12 h 30 Boulogne
Forfaits :	Lundi 28 Mai 2018 <i>(PRIX DU JOCKEY CLUB)</i>	11 h 30 Boulogne
Forfaits 2 :	Mardi 29 Mai 2018 <i>(PRIX DU JOCKEY CLUB)</i>	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 30 Mai 2018 <i>(PRIX DU JOCKEY CLUB)</i>	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 30 Mai 2018 <i>(PRIX DU JOCKEY CLUB)</i>	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 31 Mai 2018 <i>(PRIX DU JOCKEY CLUB)</i>	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 31 Mai 2018 <i>(PRIX DU JOCKEY CLUB)</i>	12 h 30 Boulogne

Lundi 4 juin 2018

ENGAGEMENTS

SALON-DE-PROVENCE

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0613 155

4753 PRIX D'ARLES **1.100 m** **Lundi 28 mai 2018** à 10 h 30
(A réclamer)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 15.000 ou 20.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 20.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant portera 2 k.

14 partants maximum

4754 PRIX ROGER ET EDGARD CHASTIN **2.000 m**
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant pas reçu 2.000 en places recevront 2 k.

14 partants maximum

4755 PRIX DE L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES PARIS-PROVINCE **2.000 m**
(Handicap de catégorie)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 29 mai 9 h. 30

4756 PRIX DE L'ETANG DE BERRE **1.800 m**
(A réclamer)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 4 juin 2018 (suite)

Lundi 28 mai 2018 à 10 h 30

4757 PRIX DE MIRAMAS **2.000 m**
(A réclamer - Apprentis et Jeunes Jockeys)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 11.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4758 PRIX DE L'HIPPODROME DE LA CRAU **1.100 m**
(Handicap)
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 29 mai 9 h. 30

4759 PRIX MAX LOVIRO **1.800 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 29 mai 9 h. 30

Lundi 4 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4760 PRIX ROGER LEYRAUD
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

1.800 m **Lundi 28 mai 2018** à 10 h 30

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Engagements dans la course n°4759

Forfaits :	Mercredi 30 Mai 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 31 Mai 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 31 Mai 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 1 ^{er} Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 1 ^{er} Juin 2018	12 h 30 Boulogne

NANTES

(Pôle National)

Diurne

0137 156

Lundi 28 mai 2018 à 10 h 30**4353 PRIX DE LA CHEZINE** **2.400 m**
(Classe 1)**30 000**

(15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 5 décembre de l'année dernière inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 5 décembre de l'année dernière inclus, portera 2 k. ; depuis le 5 mars de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1. Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

14 partants maximum

4354 PRIX DU BOIS ROUAUD **2.400 m**
(D.)**26 000**

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, gagné une course de Groupe ni, depuis le 1er août de l'année dernière inclus, une Listed Race ni, cette année, reçu une allocation de 14.000 (Handicap excepté). **Poids : 57 k**. Les chevaux ayant, depuis le 1er août de l'année dernière inclus (A Réclamer et Handicaps de dotation totale inférieure à 25.000 exceptés), reçu plusieurs allocations de 8.000 ou une allocation de 10.000 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 10.000 ou une allocation de 12.000, 2 k.1/2 ; plusieurs allocations de 12.000 ou été placés 2ème ou 3ème d'une Listed Race, 3 k.1/2.

14 partants maximum

Mardi 5 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4355 PRIX PIERRE DE LORGERIL **2.400 m** **Lundi 28 mai 2018** à 10 h 30
 (Handicap de catégorie divisé)
 (E.)
 Première épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
 Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum
 Publication des poids, le mercredi 30 mai 9 h. 30

4356 PRIX PRESIDENT JOBIC SEVERE **2.400 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
 Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum
 Engagements dans la course n°4355

5104 PRIX ALEXANDRE LEMERCIER **2.200 m**
 (A réclamer - Gentlemen-riders)
 (G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 6.000 ou 8.000. **Poids : 66 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 8.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Pour Gentlemen-Riders ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

14 partants maximum

Forfaits :	Jeu di 31 Mai 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 1 ^{er} Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 1 ^{er} Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 2 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 2 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Diurne

0550 157

Mardi 29 mai 2018 à 10 h 30

4596 PRIX MANDORE INTERNATIONALE 1.200 m
 AGENCY
 (Femelles)
 (Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4597 PRIX BAROUD D'HONNEUR 1.200 m
 (Mâles et Hongres)
 (Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.**Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4598 PRIX STAR OF AKKAR 1.800 m
 (Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4599 PRIX CAPITAL DE BUCH 1.600 m
 (Classe 2)

22 000

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 100, 418, 308.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (à réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

Mercredi 6 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4600 PRIX JAMES, GABY ET CHARLEY **1.600 m** **Mardi 29 mai 2018** à 10 h 30
CROCKETT
(A réclamer)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 16.000 ou 21.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k; pour 21.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k.

18 partants maximum

4601 PRIX LOXAM **2.000 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 31 mai 9 h. 30

4602 PRIX LALANDE CONSTRUCTION **2.000 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
Engagements dans la course n°4601

ENGAGEMENTS

Mardi 29 mai 2018 à 10 h 30

Mercredi 6 juin 2018 (suite)

4603 PRIX BA TOUSTEM - WATHBA **1.900 m**
STALLIONS CUP
(Arabes purs)
(E.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dont France Galop : 10 000
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits à la naissance au stud-book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 4 ans, 55 k. ; 5 ans et au-dessus, 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.

18 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 1 ^{er} Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 2 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 2 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 4 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 4 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

LE CROISE-LAROCHE

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0806 157

4994 PRIX DE LAMBERSART **2.500 m**
(A réclamer - Mâles et Hongres)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les poulains mis à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 2 k.; de plusieurs courses, 4 k.

15 partants maximum

4995 PRIX DE CALAIS **2.500 m**
(A réclamer - Femelles)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, mises à réclamer pour 10.000, 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, toute gagnante, cette année, portera 2 k. ; de plusieurs courses, 4 k.

15 partants maximum

Mercredi 6 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4996 PRIX GABRIEL THIEFFRY **1.800 m** **Mardi 29 mai 2018** à 10 h 30
(Cavalières et Gentlemen-riders)
(E.)

Challenge ROYAL BARRIERE Deauville

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 30 k. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

15 partants maximum

4997 PRIX DE SAINT-ANDRE **2.500 m**
(A réclamer)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 6.000, 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 8.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 10.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

15 partants maximum

4998 PRIX LEON TACQUET **1.800 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

15 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 31 mai 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mardi 29 mai 2018 à 10 h 30

Mercredi 6 juin 2018 (suite)

4999 PRIX ROBERT DIERS **1.800 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

15 000
(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

15 partants maximum
Engagements dans la course n°4998

5000 PRIX JEAN-MICHEL DE KERGORLAY **1.800 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Troisième épreuve

13 000
(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

15 partants maximum
Engagements dans la course n°4998

Forfaits :	Vendredi 1 ^{er} Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 2 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 2 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 4 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 4 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

Jeudi 7 juin 2018

ENGAGEMENTS

DIEPPE

(Pôle National)

Diurne

0404 158

5074 PRIX CAMILLE SAINT-SAENS **1.100 m Mercredi 30 mai 2018 à 10 h 30**
(Maiden)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(LIGNE DROITE)

16 partants maximum

5075 PRIX CLAUDE MONET **1.100 m**
(Maiden)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(LIGNE DROITE)

16 partants maximum

5076 PRIX JEAN COURREGES **1.100 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(LIGNE DROITE)

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 30 mai 2018 à 10 h 30

Jeudi 7 juin 2018 (suite)

5077 PRIX DU CLUB DES COYOTES **2.200 m**
(Handicap de catégorie - Femelles)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2017 inclus, reçu une allocation de 12.000 dans un Handicap.

Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 1er juin 9 h. 30

5078 PRIX VERRAZANO **1.400 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

16 partants maximum

5079 PRIX LOUIS DAVID **1.100 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(LIGNE DROITE)

16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 1er juin 9 h. 30

Jeudi 7 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

5080 PRIX MORISSE **1.100 m Mercredi 30 mai 2018 à 10 h 30**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

15 000
 (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
 n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu
 une allocation de 10.000.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
 le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure
 à 27 k.**

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
 à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
 soit fixé à 60 k.**

(LIGNE DROITE)

16 partants maximum
 Engagements dans la course n°5079

5081 PRIX SAMUEL DE CHAMPLAIN **2.200 m**
 (Handicap de catégorie)
 (G.)

16 000
 (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
 n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu
 une allocation de 9.000.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
 le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure
 à 25 k.**

**La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration
 des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit
 fixé à 60 k.**

16 partants maximum
 Publication des poids, le vendredi 1er juin 9 h. 30

Forfaits :	Samedi 2 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 4 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 4 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 5 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 5 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Jeudi 7 juin 2018 (suite)

PARISLONGCHAMP

(Pôle National)

Semi-Nocturne

Début des opérations prévisionnel : 17 h 45

Mercredi 30 mai 2018 à 10 h 30

527 PRIX DU PALAIS DU LOUVRE **2.400 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er décembre 2017 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(G.P.)

Publication des poids, le vendredi 1er juin 9 h. 30

528 PRIX DU VERT GALANT **1.700 m**
(Classe 2)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 2 ni, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 15.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 16.000 recevront 1 k.1/2.

(M.P. - 2e poteau) 18 partants maximum

529 PRIX DE L'AQUEDUC **1.400 m**
(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

(N.P. - 2e poteau) 18 partants maximum

Jeudi 7 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

530 PRIX DES NENUPHARS **1.600 m** Mercredi 30 mai 2018 à 10 h 30
(Handicap de catégorie divisé)
Première épreuve

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2017 inclus, reçu 15.000 en victoires et places.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(M.P.) 18 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 1er juin 9 h. 30

531 PRIX DES LOTUS **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2017 inclus, reçu 15.000 en victoires et places.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(M.P.) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°530

532 PRIX DE LA MONNAIE DE PARIS **1.400 m**
(D.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 32 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er septembre 2017 inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

(N.P. - 2e poteau) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 30 mai 2018 à 10 h 30

Jeudi 7 juin 2018 (suite)

533 PRIX DE LA GALERIE D'APOLLON **2.400 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**,
ayant couru depuis le 1er décembre 2017 inclus.

(G.P.) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°527

Forfaits :	Samedi 2 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 4 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 4 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 5 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 5 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

Vendredi 8 juin 2018

ENGAGEMENTS

COMPIEGNE

(Pôle National)

Diurne

0880 159

5042 PRIX HIPPOMENE **2.000 m Jeudi 31 mai 2018 à 10 h 30**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

5043 PRIX ATALANTE **2.000 m**
(Femelles)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

5044 PRIX DES NEUF FONTAINES **2.800 m**
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

5045 PRIX DE CARLEPONT **2.000 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 31 mai 2018 à 10 h 30

Vendredi 8 juin 2018 (suite)

5046 PRIX DES FUTAIES **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le samedi 2 juin 9 h. 30

5047 PRIX DES FRONDAISONS **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
Engagements dans la course n°5046

5048 PRIX DE CHAMPIGNOL **2.000 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le samedi 2 juin 9 h. 30

Vendredi 8 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

5049 PRIX DU PUIITS D'ANTIN **2.000 m Jeudi 31 mai 2018** à 10 h 30
 (Handicap de catégorie divisé)
 (E.)
 Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
 Engagements dans la course n°5048

Forfaits :	Lundi 4 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 5 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 5 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 6 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 6 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

TOULOUSE

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0545 159

4604 PRIX LASTOURS **1.200 m**
 (Classe 2)

Réservée F.E.E.

24 000

(12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 200, 456, 336.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 8 mars de cette année inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Judi 31 mai 2018 à 10 h 30

Vendredi 8 juin 2018 (suite)

4605 CRITERIUM DES JEUNES A 12.5% **2.000 m**
(Anglo-arabes - Mâles et femelles)

30 000
(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500) - dotation France Galop.
CLASSIC 1

Pour poulains entiers et pouliches de **3 ans**, inscrits au stud-book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe à l'exclusion de ceux comptant 37,5 % ou plus de ce sang. **Poids : 59 k.** Surcharges accumulées en victoires et places : 1 k. par 5.000 reçus. En outre, les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k. ; 25 %, 4 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.

L'Association Anglo Course offrira une prime de 800 euros au propriétaire du cheval classé 6ème et de 400 euros au propriétaire du cheval classé 7ème, sous réserve que le propriétaire, l'éleveur et l'entraîneur soient inscrits au Fonds de l'Élevage Anglo-Arabe.

16 partants maximum

4606 PRIX QUITAINE **2.000 m**
(Arabes purs)
(Maiden)

16 000
(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné. **Poids : 57 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

4607 PRIX AISSA - PRIX VERONIQUE **2.100 m**
BRIAT
(Arabes purs - Femelles)
(E.)

14 000
(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour juments de **4 ans et au-dessus**, inscrites au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munies d'un livret signalétique. **Poids : 4 ans, 55 k. ; 5 ans et au-dessus, 57 k.1/2.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Forfaits :	Lundi 4 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 5 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 5 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 6 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 6 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

Dimanche 10 juin 2018

ENGAGEMENTS

LYON PARILLY

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0712 161

4824 PRIX DES LILAS BLANCS **1.200 m Vendredi 1 juin 2018** à 10 h 30
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

4825 PRIX DES PIVOINES **1.200 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

4826 PRIX PAUL DUGAS **1.600 m**
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4827 PRIX LAURENT DESCOURS **2.400 m**
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 1 juin 2018 à 10 h 30

Dimanche 10 juin 2018 (suite)

4828 PRIX LOUIS DE LEUSSE **2.400 m**
(Handicap de catégorie)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 5 juin 9 h. 30

4829 PRIX PHILIPPE ET EMMANUEL **2.200 m**
TASSIN
(D.)

20 000

(10 000, 3 800, 2 800, 1 600, 800, 600, 400) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 40 k. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année : 1 k. par 8.000 reçus.

18 partants maximum

4830 PRIX DES BALANCES **1.000 m**
(Handicap)
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(LIGNE DROITE)

18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 5 juin 9 h. 30

Dimanche 10 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4831 PRIX JEAN-PIERRE RAVOUX **2.200 m Vendredi 1 juin 2018 à 10 h 30**
(Cavalières et Gentlemen-riders)
(E.)

Challenge ROYAL BARRIERE Deauville

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juin de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 9.500 (A Réclamer et courses réservées aux Gentlemen-Riders et Cavalières exceptées). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année : 1 k. par 3.000.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.
18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 6 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 7 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 7 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 8 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 8 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

PARISLONGCHAMP

(Pôle National)

Diurne

534 PRIX DE LA FONTAINE DE **1.600 m**
CARPEAUX
(Handicap divisé - Femelles)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040)
Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er décembre 2017 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la jument gagnante par FRANCE GALOP.

(M.P.)

Publication des poids, le mardi 5 juin 9 h. 30

535 PRIX DE L'OPERA COMIQUE **1.600 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

30 000

(15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600)
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(M.P.) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Dimanche 10 juin 2018 (suite)

Vendredi 1 juin 2018 à 10 h 30

536 PRIX DE TREVISE **1.600 m**
(Femelles)
(Maiden)

30 000

(15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(M.P.) 18 partants maximum

537 PRIX DES ARTS ET METIERS **1.400 m**
(Classe 2)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 2 ni, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 15.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 16.000 recevront 1 k.1/2.

(N.P. - 2e poteau) 18 partants maximum

538 PRIX MELISANDE **2.000 m**
(Femelles)
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.** Les pouliches ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

(G.P.) 20 partants maximum

Mercredi 23 mai 2018 à 10 h 30

539 MOROCCO CUP - LA COUPE **2.000 m**
(Groupe III)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe II. **Poids : 57 k.** Le gagnant, depuis le 1er septembre 2017 inclus, d'une course du Groupe III portera 1 k. ; d'une course du Groupe II, 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 23 mai ou 1.600 à l'engagement le 1er juin ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 7 juin.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

(G.P.) 20 partants maximum

Dimanche 10 juin 2018 *(suite)*

ENGAGEMENTS

540 PRIX DES PAVILLONS DE BERCY **1.600 m** Vendredi 1 juin 2018 à 10 h 30
(D.)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juin 2017 inclus, gagné une Listed Race et n'ayant, depuis le 1er décembre 2017 inclus, ni gagné une course B ou une Classe 1, ni été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er mars 2018 inclus, gagné une course D. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 4.000 reçus, depuis le 1er décembre 2017 inclus, en victoires et places.

(G.P.) 18 partants maximum

541 PRIX DU LION DE BELFORT **1.600 m**
(Handicap divisé - Femelles)
(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er décembre 2017 inclus.

(M.P.) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°534

Second Engagement :	Vendredi 1 ^{er} Juin 2018 (<i>PRIX LA COUPE</i>)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mercredi 6 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 7 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 7 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 8 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 8 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Lundi 11 juin 2018

MAISONS-LAFFITTE

(Pôle National)

Diurne

Lundi 4 juin 2018 à 10 h 30

542 PRIX DU MANDINET **2.500 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er décembre 2017 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(Corde à droite - Poteau no 2)

Publication des poids, le mardi 5 juin 9 h. 30

543 PRIX MEMORANDUM **1.100 m**
(Classe 2)

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (A Réclamer excepté), mais n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant (A Réclamer et Handicap exceptés) reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. ; une allocation de 13.500, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 11 mars 2018 inclus, reçu 7.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

544 PRIX GYGES **2.000 m**
(Inédits)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Primes F.E.E. + 10% : 1 250, 500, 375.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum

Lundi 11 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

545 PRIX MARCHAND D'OR **1.300 m** **Lundi 4 juin 2018** à 10 h 30
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 55 k.1/2.** Les chevaux ayant, depuis le 1er août 2017 inclus, gagné une Listed Race porteront 1 k.1/2 ; gagné une course de Groupe ou été classés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II, 2 k.1/2 ; gagné une course du Groupe II ou été classés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe I, 3 k.1/2 ; gagné une course du Groupe I, 4 k.1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

(L.D. - 2e poteau) 20 partants maximum

546 PRIX DE LA CENSIERE **1.200 m**
(Handicap divisé)
Première épreuve

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 5 juin 9 h. 30

547 PRIX DU VERBOIS **1.200 m**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°546

548 PRIX PRUDENT **1.200 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juin 2017 inclus, gagné une Listed Race et n'ayant, depuis le 1er décembre 2017 inclus, ni gagné une course B ou une Classe 1, ni été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er mars 2018 inclus, gagné une course D. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 4.000 reçus, depuis le 1er décembre 2017 inclus, en victoires et places.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 4 juin 2018 à 10 h 30

Lundi 11 juin 2018 (suite)

549 PRIX DE COURTEILLES **2.500 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er décembre 2017 inclus.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum
Engagements dans la course n°542

Forfaits :	Mercredi 6 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 7 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 7 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 8 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 8 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

MARSEILLE BORELY

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0610 162

4761 PRIX DES BOUCHES DU RHONE **1.200 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

4762 PRIX NOSTRADAMUS **1.800 m**
(Classe 1)

30 000

(15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 11 décembre de l'année dernière inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 11 décembre de l'année dernière inclus portera 2 k. ; depuis le 11 mars de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

16 partants maximum

Lundi 11 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4763 PRIX DE SAINT-MAXIMIN - LA SAINTE BAUME (Maiden) **1.550 m** **Lundi 4 juin 2018** à 10 h 30

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant pas reçu 2.000 en places recevront 2 k.

14 partants maximum

4764 PRIX DES TURFISTES (Handicap de catégorie) **2.450 m**

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 5 juin 9 h. 30

4765 PRIX LAMANON (D.) **1.550 m**

20 000

(10 000, 3 800, 2 800, 1 600, 800, 600, 400) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race ni, depuis le 1er mars de cette année, gagné une course D. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus : 1 k. par 8.000 reçus. En outre, tout gagnant d'une Listed Race, l'année dernière, portera 2 k.

14 partants maximum

4766 PRIX DE VIEILLE CHAPELLE (Handicap divisé) (E.) **2.450 m**

Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 5 juin 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Lundi 4 juin 2018 à 10 h 30

Lundi 11 juin 2018 (suite)

4767 PRIX DU ROUET **2.450 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum
Engagements dans la course n°4766

Forfaits :	Mercredi 6 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 7 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 7 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 8 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 8 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

TARBES

(1^{re} catégorie)

Semi-Nocturne

0552 162

4608 PRIX ANTOINE DE PALAMINY **1.500 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.
14 partants maximum

4609 PRIX ABRIAL **2.300 m**
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

4610 PRIX DU PIC DU MIDI **2.300 m**
(Handicap)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +25.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

14 partants maximum
Publication des poids, le mardi 5 juin 9 h. 30

Lundi 11 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

- 4611** PRIX DU BALAITOUS **2.300 m** **Lundi 4 juin 2018** à 10 h 30
(E.)
16 000
(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et jument de **4 ans et au-dessus**,
n'ayant pas reçu une allocation de 8.000, depuis le 1er juillet
de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Surcharges
accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis
le 1er juillet de l'année dernière inclus : 1 k par 4.000 reçus.
14 partants maximum
- 4612** PRIX DE L'ECHEZ **1.500 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve
17 000
(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.
**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure
à 34 k.**
**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
à la déclaration des partants probables, afin que le poids
le plus élevé soit fixé à 60 k.**
14 partants maximum
Publication des poids, le mardi 5 juin 9 h. 30
- 4613** PRIX LOUIS DUCRU **1.500 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve
14 000
(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.
**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure
à 34 k.**
**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
soit fixé à 60 k.**
14 partants maximum
Engagements dans la course n°4612
- 4614** PRIX DUNAMISSETTE **2.100 m**
(Anglo-arabes - Femelles)
(Maiden)
18 000
(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, inscrites au Stud Book anglo-arabe,
comptant au moins 25 % de sang arabe, nées et élevées en
France, n'ayant jamais gagné, ni reçu 3.500 en places. **Poids :**
56 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en
places : 1 k. par 1.000 reçus.
**Les remises de poids pour les Apprentis et Jeunes Jockeys
sont applicables dans ce prix.**
14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 4 juin 2018 à 10 h 30

Lundi 11 juin 2018 (suite)

4615 PRIX DE LALOUBERE **2.100 m**
(Anglo-arabes)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 37,50 % de sang arabe, n'ayant pas reçu 11.000 en victoires et places. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k par 2.000 reçus. En outre, les chevaux comptant au moins 50 % de sang arabe recevront 3 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 6 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 7 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 7 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 8 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 8 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

Mardi 12 juin 2018

ENGAGEMENTS

AIX-LES-BAINS

(1^{re} catégorie)

Semi-Nocturne

0701 163

4832 PRIX DE PARILLY **2.000 m** **Lundi 4 juin 2018** à 10 h 30
(Maiden)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant pas, cette année, reçu 3.000 en places recevront 2 k.

14 partants maximum

4833 PRIX DE LA MOTTE SERVOLEX **1.800 m**
(A réclamer)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

14 partants maximum

4834 PRIX DE CHAZEY-SUR-AIN **2.000 m**
(Handicap)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 6 juin 9 h. 30

4835 PRIX DE CHANTILLY **2.000 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 6 juin 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Lundi 4 juin 2018 à 10 h 30

Mardi 12 juin 2018 (suite)

4836 PRIX DE MAISONS-LAFFITTE **2.000 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Engagements dans la course n°4835

Forfaits :	Jeudi 7 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 8 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 8 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 9 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 9 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

DIEPPE

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0404 163

5082 PRIX A. RAIMBOURG-BOURVIL **1.100 m**
(A réclamer)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 7.500, 4 k.

(LIGNE DROITE)

16 partants maximum

5083 PRIX FERNAND BENET **1.400 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, nés et élevés en France, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 9.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 9.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Mardi 12 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

5084 PRIX NICHOLAS **1.400 m** **Lundi 4 juin 2018** à 10 h 30
(Maiden)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

5085 PRIX CLARKSON **1.800 m**
(Maiden)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

5086 PRIX GABRIEL DE CLIEU **1.100 m**
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 32 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er octobre 2017 inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

(LIGNE DROITE)

16 partants maximum

5087 PRIX AUGUSTIN THUILLIER **1.100 m**
(A réclamer)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500, 4 k.

(LIGNE DROITE)

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 4 juin 2018 à 10 h 30

Mardi 12 juin 2018 (suite)

5088 PRIX DE SAINT-MAURICE **2.400 m**
(Handicap de catégorie - Jeunes Jockeys et
Apprentis)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 9.000.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
le handicapéur aura attribué une valeur égale ou inférieure
à 25 k.**

**A la publication des poids, le poids minimum ne sera pas
inférieur à 52 k.**

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
à la déclaration des partants probables, afin que le poids
le plus élevé soit fixé à 60 k.**

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

**Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code
des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.**

16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 6 juin 9 h. 30

5089 PRIX GUY DE MAUPASSANT **3.000 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
n'ayant pas, cette année, reçu 12.000 en victoires et places.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
le handicapéur aura attribué une valeur égale ou inférieure
à 26 k.**

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
à la déclaration des partants probables, afin que le poids
le plus élevé soit fixé à 60 k.**

16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 6 juin 9 h. 30

Forfaits :	Jeudi 7 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 8 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 8 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 9 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 9 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

Mardi 12 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

NANTES

(Pôle National)

Diurne

0137 163

4357 GRAND PRIX SYNERGIE **1.600 m** **Lundi 4 juin 2018** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er décembre 2017 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 6 juin 9 h. 30

4358 PRIX DU VAL D'ERDRE **2.400 m**
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

4359 PRIX DU PETIT PORT **1.600 m**
(Classe 2)

22 000

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 100, 418, 308.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 12 juin 2018 (suite)

Lundi 4 juin 2018 à 10 h 30

4360 PRIX YVES LALLEMAN **2.200 m**
(A réclamer)

12 000
(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. Les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.
14 partants maximum

4361 GRAND PRIX DES AQPS **2.400 m**
(Autres Que de Pur Sang)

(D.)
25 000
(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au Stud-Book, Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France.
Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places et limitées à 7 k. : 1 k. par 5.000 reçus cette année et par 10.000 reçus l'année dernière.
Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. L'Association des AQPS remettra un trophée au propriétaire du cheval gagnant.
14 partants maximum

4362 PRIX DES ESPACES VERTS **1.600 m**
(Handicap divisé)

(E.)
Deuxième épreuve
26 000
(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er décembre 2017 inclus.
16 partants maximum
Engagements dans la course n°4357

Forfaits :	Jeudi 7 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 8 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 8 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 9 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 9 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

Jeudi 14 juin 2018

ENGAGEMENTS

CRAON

(Pôle National)

Diurne

0212 165

4459 PRIX HENRI SIGNORET **1.300 m Mercredi 6 juin 2018 à 10 h 30**
(Inédits)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

16 partants maximum

4460 PRIX JACQUES DOYASBERE **1.300 m**
(Handicap)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu 12.000 en victoires et en places.

La référence applicable dans ce Handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 8 juin 9 h. 30

4461 PRIX CHARLES GIRAUDON **1.650 m**
(A réclamer)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000, 14.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

16 partants maximum

4462 PRIX DE SEGRE **2.400 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 9.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 8 juin 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mercredi 6 juin 2018 à 10 h 30

Jeudi 14 juin 2018 (suite)

4463 PRIX PAUL HIERONIMUS **2.200 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Samedi 9 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 11 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 11 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 12 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 12 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

PARISLONGCHAMP

(Pôle National)

Semi-Nocturne

Début des opérations prévisionnel : 17 h 45

550 PRIX DE L'ORANGERIE **1.400 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er décembre 2017 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(N.P. - 2e poteau)

Publication des poids, le vendredi 8 juin 9 h. 30

551 PRIX DU BASSIN PARISIEN **1.400 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(N.P. - 2e poteau) 18 partants maximum

Jeudi 14 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

552 PRIX DES GRANDS AUGUSTINS **2.400 m** Mercredi 6 juin 2018 à 10 h 30
(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

(G.P.) 18 partants maximum

553 PRIX RIDGWAY **2.000 m**
(Mâles et Hongres)
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.** Les poulains ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

(G.P.) 20 partants maximum

554 PRIX DE LA GLACIERE **2.800 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er juin 2017 inclus, gagné une Listed Race ni, depuis le 1er décembre 2017 inclus, gagné une Classe 1. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er juin 2017 inclus, gagné une Classe 2 porteront 1 k.1/2 ; gagné une Classe 1, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 14.000 porteront 2 k.

(G.P.) 18 partants maximum

555 PRIX D'ARGENCES **2.000 m**
(A réclamer)
(E.)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 20.000, 26.000 ou 32.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 26.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 32.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 10.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.500, 4 k.

(G.P.) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 6 juin 2018 à 10 h 30

Jeudi 14 juin 2018 (suite)

556 PRIX DE GAILLON **1.950 m**
(D.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** ayant une valeur égale ou inférieure à 32 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er septembre 2017 inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

(G.P. - 2e poteau) 18 partants maximum

557 PRIX DU JEU DE PAUME **1.400 m**

(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er décembre 2017 inclus.

(N.P. - 2e poteau) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°550

Forfaits :	Samedi 9 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 11 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 11 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 12 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 12 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

Vendredi 15 juin 2018

ENGAGEMENTS

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

Diurne

558 PRIX CHAPEAU ROUGE **1.400 m Jeudi 7 juin 2018 à 10 h 30**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Primes F.E.E. + 10% : 1 350, 540, 405.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 58 k.

18 partants maximum

559 PRIX ALLEE D'AMOUR **1.400 m**
(Femelles)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Primes F.E.E. + 10% : 1 350, 540, 405.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

18 partants maximum

560 PRIX DE VILLE-D'AVRAY **1.200 m**
(A réclamer)

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 28.000, 34.000 ou 40.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 34.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 40.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 13.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 13.000, 4 k.

18 partants maximum

561 PRIX HELISSIO **2.400 m**
(Inédits)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Primes F.E.E. + 10% : 1 250, 500, 375.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jedi 7 juin 2018 à 10 h 30

Vendredi 15 juin 2018 (suite)

562 PRIX DU LABOURET **2.000 m**
(Handicap - C1)

40 000

(20 000, 7 600, 5 600, 3 200, 1 600, 1 200, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches **3 ans**, ayant couru au moins une fois dans une course à conditions Classe 1 ou une course de catégorie supérieure.

La référence applicable dans ce Handicap sera fixée entre +15 et +17.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le samedi 9 juin 9 h. 30

563 PRIX D'ALEZIA **2.400 m**
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 30 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er novembre 2017 inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

18 partants maximum

564 PRIX MISS ALLEGED **2.100 m**
(Handicap divisé - Femelles)
(E.)
Première épreuve

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300)

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 15.000, ni été classées 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 50.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le samedi 9 juin 9 h. 30

Vendredi 15 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

565 PRIX WEMYSS BIGHT **2.100 m Jeudi 7 juin 2018 à 10 h 30**
(Handicap divisé - Femelles)
(E.)
Deuxième épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 15.000, ni été classées 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 50.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°564

Forfaits :	Lundi 11 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 12 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 12 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 13 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 13 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

TOULOUSE

(Pôle National)

Diurne

0545 166

4616 PRIX DE LA CROIX DAURADE **1.400 m**
(Inédits)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 15 juin 2018 (suite)

Jeudi 7 juin 2018 à 10 h 30

4617 PRIX DE L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU GALOP DU SUD-OUEST (Classe 1) **2.000 m**

30 000

(15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 15 décembre de l'année dernière inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 15 décembre de l'année dernière inclus, portera 2 k. ; depuis le 15 mars de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

16 partants maximum

4618 DERBY DU LANGUEDOC (L.) **2.400 m**

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) - dont France Galop : 51 000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Tout gagnant, cette année, d'une Listed Race portera 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

18 partants maximum

4619 PRIX LA DEPECHE DU MIDI (D.) **2.000 m**

20 000

(10 000, 3 800, 2 800, 1 600, 800, 600, 400) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race ni, cette année, gagné une course B ou été classés 2ème ou 3ème d'une Listed Race. **Poids : 56 k.1/2.** Les chevaux ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, gagné une course D porteront 1 k.1/2 ; plusieurs courses D ou une course B ou une classe 1, 3 k. En outre, tout gagnant d'une Listed Race, l'année dernière, portera 2 k.

16 partants maximum

Vendredi 15 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4620 PRIX NOSTALGIE **1.600 m Jeudi 7 juin 2018 à 10 h 30**
 (Handicap)
 (E.)

17 000
 (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 12.000.
La référence applicable dans ce Handicap sera +25.
Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
 16 partants maximum
 Publication des poids, le samedi 9 juin 9 h. 30

4621 PRIX DE CURZAY **1.200 m**
 (Handicap)
 (E.)

17 000
 (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 12.000.
La référence applicable dans ce Handicap sera +26.
La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
 16 partants maximum
 Publication des poids, le samedi 9 juin 9 h. 30

Forfaits :	Lundi 11 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 12 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 12 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 13 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 13 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Samedi 16 juin 2018

LYON PARILLY

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0712 167

Vendredi 8 juin 2018 à 10 h 30

4837 PRIX DES FLEURS **1.200 m**
(Classe 2)

Réservée F.E.E.

24 000

(12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 200, 456, 336.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 16 mars de cette année inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

4838 PRIX TOP WAY **2.400 m**
(Classe 2)**22 000**

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 100, 418, 308.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

Samedi 16 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4839 GRAND PRIX DE LYON (5EME
ETAPE DU DEFI DU GALOP)
(L.) **2.400 m** **Vendredi 8 juin 2018** à 10 h 30

60 000

(30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000) - dont France Galop :
56 000

5ème étape du DEFI DU GALOP

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juin de l'année dernière inclus, gagné une course du Groupe II. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er juin de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race ou, cette année, été placés 2ème dans une course du Groupe III porteront 2 k. ; depuis le 1er juin de l'année dernière inclus, gagné plusieurs Listed Races ou une course du Groupe III ou, cette année, été placés 2ème ou 3ème dans une course du Groupe II, 4 k. En outre, tout gagnant d'une course du Groupe II en 2017 portera 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

4840 PRIX DE L'ASSOCIATION DES
PROPRIETAIRES DU CENTRE-EST
(Handicap)
(E.) **2.400 m**

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 11 juin 9 h. 30

4841 GRAND PRIX DE LA VILLE DE BRON **2.400 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 11 juin 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Vendredi 8 juin 2018 à 10 h 30

Samedi 16 juin 2018 (suite)

4842 PRIX DU CERCLE DE L'UNION **2.400 m**
 (Handicap divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
 Engagements dans la course n°4841

Forfaits :	Mardi 12 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 13 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 13 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 14 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 14 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

MAISONS-LAFFITTE

(Pôle National)

Diurne

566 PRIX PRINCE BIO **1.100 m**
 (Mâles et Hongres)
 (Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Primes F.E.E. + 10% : 1 350, 540, 405.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 58 k.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

567 PRIX ROSE ROYALE **1.100 m**
 (Femelles)
 (Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Primes F.E.E. + 10% : 1 350, 540, 405.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.**

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

Samedi 16 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

568 PRIX MENDEZ **1.600 m** **Vendredi 8 juin 2018** à 10 h 30
(Classe 1)

35 000

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 16 décembre 2017 inclus, gagné une course de Classe 1 dans l'une de leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 16 décembre 2017 inclus, portera 2 k. ; depuis le 16 mars 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(Corde à gauche - Poteau no 1) 17 partants maximum

569 PRIX HERBAGER **2.400 m**
(Classe 2)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 2 ni, dans l'une de leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 57 k**. Les chevaux ayant reçu une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 15.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 16.000 recevront 1 k.1/2.

(Corde à gauche - Poteau no 1) 18 partants maximum

570 PRIX DE L'OFFICE DE TOURISME DE MAISONS-LAFFITTE **2.400 m**
(Handicap)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

L'Office de Tourisme de Maisons-Laffitte remettra un souvenir au propriétaire, à l'entraîneur et au jockey du cheval gagnant.

(Corde à gauche - Poteau no 1) 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 11 juin 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Vendredi 8 juin 2018 à 10 h 30

Samedi 16 juin 2018 (suite)

571 PRIX CARVIN 1.600 m
(B.)

33 000

(16 500, 6 270, 4 620, 2 640, 1 320, 990, 660)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juin 2017 inclus, gagné une course de Groupe ni, depuis le 1er décembre 2017 inclus, une Listed Race et n'ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, ni gagné une course B (Handicap excepté), ni été classés 2ème d'une Listed Race. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2017 inclus, gagné une course B ou une Classe 1, ou été classés 2ème d'une Listed Race porteront 1 k.1/2 ; gagné plusieurs courses B ou plusieurs Classe 1, ou été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe, 3 k.

(Corde à gauche - Poteau no 1) 17 partants maximum

572 PRIX PAUL-NOEL DELAHOUTRE 1.600 m
(A réclamer - Cavalières et
Gentlemen-riders)

(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 65 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

(Corde à gauche - Poteau no 1) 17 partants maximum

573 PRIX DE LA CROIX DE NOAILLES 2.400 m
(Handicap de catégorie)

(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Corde à gauche - Poteau no 1) 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 11 juin 9 h. 30

Forfaits :	Mardi 12 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 13 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 13 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 14 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 14 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

Samedi 16 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

MARSEILLE PONT DE VIVAUX

(Pôle Régional)

Organisée par FRANCE GALOP PROVINCE

Nocturne

0609 167

4768 PRIX DE MALIVERYNY **950 m Vendredi 8 juin 2018 à 10 h 30**
(A réclamer)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant portera 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

4769 PRIX DU CONSEIL GENERAL **1.500 m**
(Handicap de catégorie)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 11 juin 9 h. 30

4770 PRIX DU CLOS GUIOT **2.000 m**
(A réclamer)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 8.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 2 k. ; de plusieurs courses, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

4771 PRIX JARDIN EN VILLE **1.500 m**
(E.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et n'ayant pas, cette année, reçu 12.000 en victoires et places ni, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 9.000. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 8 juin 2018 à 10 h 30

Samedi 16 juin 2018 (suite)

4772 PRIX DE LA TIMONE **1.500 m**
(A réclamer)
(G.)

11 000

(5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 11.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 2 k. ; de plusieurs courses, 4 k. **(Piste en Sable Fibré)** 14 partants maximum

4773 PRIX DE LA BOSQUE **2.000 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Première épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 11 juin 9 h. 30

4774 PRIX DE LA BUISSONNE **2.000 m**
(Handicap divisé)
(G.)

Deuxième épreuve

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Engagements dans la course n°4773

Forfaits :	Mardi 12 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 13 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 13 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 14 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 14 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

Dimanche 17 juin 2018

ENGAGEMENTS

CHANTILLY

(Pôle National)

Diurne

574 PRIX D'ECOUEN LONGINES **2.100 m Vendredi 8 juin 2018** à 10 h 30
(Handicap)

Support d'événement

55 000

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

(P.J.C.)

Publication des poids, le mardi 12 juin 9 h. 30

575 PRIX PAUL DE MOUSSAC LONGINES **1.600 m Mercredi 30 mai 2018** à 10 h 30
(Groupe III)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe I. **Poids : 56 k.** Le gagnant, depuis le 1er septembre 2017 inclus, d'une course du Groupe III portera 1 k. ; d'une course du Groupe II, 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 30 mai ou 1.600 à l'engagement le 8 juin ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 14 juin.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

(P.R.) 20 partants maximum

576 PRIX HOCQUART LONGINES **2.400 m**
(Groupe II - Mâles et femelles)

130 000

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour poulains entiers et pouliches de **3 ans**. **Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 30 mai ou 2.200 à l'engagement le 8 juin ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 14 juin.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

(P.J.C.) 20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Dimanche 17 juin 2018 (suite)

- Mercredi 21 février 2018** à 10 h 30
- 502** PRIX DE DIANE LONGINES **2.100 m**
(Groupe I - Femelles)
1 000 000
(571 400, 228 600, 114 300, 57 100, 28 600)
Pour pouliches de **3 ans. Poids : 57 k.**
La course sera précédée d'un défilé.
Versement à la poule des propriétaires : 2.500 à l'engagement le 21 février ou 66.000 à l'engagement le 13 juin.
Forfait initial : Lundi 11 juin à 11 h.30.
ATTENTION : Les déclarations (forfaits 2, partants probables, engagements supplémentaires, annulations de partants) sont avancées d'un jour par rapport aux autres courses de la réunion.
Un trophée sera remis au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur de la pouliche gagnante.
(P.J.C.) 20 partants maximum
- Mercredi 30 mai 2018** à 10 h 30
- 577** PRIX BERTRAND DU BREUIL **1.600 m**
LONGINES
(Groupe III)
80 000
(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe I. **Poids : 57 k.** Le gagnant, depuis le 1er septembre 2017 inclus, d'une course du Groupe III portera 1 k. ; d'une course du Groupe II, 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k.
Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 30 mai ou 1.600 à l'engagement le 8 juin ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 14 juin.
Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.
(P.J.C.) 20 partants maximum
- Vendredi 8 juin 2018** à 10 h 30
- 578** QATAR DERBY DES PUR-SANG **2.000 m**
ARABE DE 4 ANS
(Groupe 1 PA - Arabes purs)
150 000
(75 000, 30 000, 22 500, 15 000, 7 500)
Groupe 1 - PA
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, inscrits à la naissance au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 58 k.**
En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapeurs de France Galop.
Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
(P.J.C.) 20 partants maximum

Dimanche 17 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

579 PRIX LONGINES FUTURE RACING STARS **1.600 m Vendredi 8 juin 2018** à 10 h 30
(Handicap de catégorie - Jeunes Jockeys et Apprentis)
(E.)

Championnat du Monde des Apprentis et Jeunes Jockeys

22 000

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

A la clôture définitive des partants, le poids minimum ne sera pas inférieur à 54 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys de moins de 25 ans sur invitation.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

L'attribution des montes se fera par tirage au sort.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Publication des poids, le mardi 12 juin 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Vendredi 8 juin 2018 à 10 h 30

Dimanche 17 juin 2018 (suite)

580 CHAMPIONNAT DU MONDE LONGINES FEGENTRI - PRIX REINE MARIE-AMELIE
(Handicap de catégorie - Cavalières)
(E.)

1.900 m

Championnat du Monde Longines Fegentri

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

A la clôture définitive des partants, le poids minimum ne sera pas inférieur à 58 k.

Pour cavalières membres de leur club affilié à la FEGENTRI. Dans cette épreuve, les montes seront attribuées par tirage au sort.

Seront retenues en priorité les 7 premières cavalières au classement FEGENTRI, dont la représentante française.

Au-delà, seront retenues les Cavalières françaises dans l'ordre décroissant du classement national au nombre de victoires au 31 décembre 2017.

Toutefois, si une Cavalière est propriétaire en totalité ou en partie d'un cheval participant à la course, celle-ci montera de facto son cheval par exception aux règles d'attribution des montes qui précèdent.

Pour Cavalières ayant gagné au moins 5 victoires en Plat et Obstacle point to point inclus.

Le propriétaire du cheval gagnant sera débité d'un pourcentage de 3 % de la valeur nominal du prix, en faveur de la FEGENTRI.

Dans cette épreuve, les Cavalières porteront sur leur couleur du propriétaire, un brassard sur le bras gauche, intitulé " LONGINES OFFICIAL PARTNER".

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Publication des poids, le mardi 12 juin 9 h. 30

Second Engagement :	Vendredi 8 Juin 2018 (PRIX PAUL DE MOUSSAC, HOCQUART, BERT. DU BREUIL)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mercredi 13 Juin 2018 <i>les autres courses</i>	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 14 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 14 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 15 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 15 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

Forfaits :	Lundi 11 Juin 2018 (PRIX DE DIANE)	11 h 30 Boulogne
Forfaits 2 :	Mardi 12 Juin 2018 (PRIX DE DIANE)	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 13 Juin 2018 (PRIX DE DIANE)	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 13 Juin 2018 (PRIX DE DIANE)	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 14 Juin 2018 (PRIX DE DIANE)	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 14 Juin 2018 (PRIX DE DIANE)	12 h 30 Boulogne

Dimanche 17 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

LE LION D'ANGERS

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0218 168

4464 PRIX DE VERN D'ANJOU

1.200 m Vendredi 8 juin 2018 à 10 h 30

(Classe 2)

Réservée F.E.E.

24 000

(12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 200, 456, 336.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

4465 PRIX MANDESHA

2.000 m

(Classe 1)

30 000

(15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 17 décembre de l'année dernière inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 17 décembre de l'année dernière inclus, portera 2 k. ; depuis le 17 mars de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 8 juin 2018 à 10 h 30

Dimanche 17 juin 2018 (suite)

4466 PRIX STORM THE STARS - HARAS DU LION (PRIX URBAN SEA - FEE) **2.000 m**
(Femelles)
(L.)

48 000

(24 000, 9 600, 7 200, 4 800, 2 400) - dont France Galop : 44 000

Primes F.E.E. + 10% : 7 000, 3 000, 2 000.

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juin de l'année dernière inclus, gagné une course de Groupe.

Poids : 56 k. Les juments ayant, depuis le 1er juin de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race porteront 2 k. ; gagné plusieurs Listed Races, 3 k.

En outre, des primes de 7.000, 3.000, 2.000 offertes par le Fonds Européen de l'Élevage seront versées aux propriétaires des trois premières, si les juments sont issues d'étalons inscrites au Fonds Européen de l'Élevage ou qualifiées d'après les conditions de la Breeder's Cup et inscrites au Fonds Européen de l'Élevage.

Les primes aux propriétaires et aux éleveurs ne s'appliquent pas à ces primes F.E.E.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.728 à l'engagement supplémentaire.

16 partants maximum

4467 PRIX FRANCE GALOP **3.000 m**
(Handicap)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas cette année, reçu 12.000 en victoires et places.

La référence applicable dans ce Handicap sera +31.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 12 juin 9 h. 30

4468 PRIX DE LA GROSSE PIERRE **1.400 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 13 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 14 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 14 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 15 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 15 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

Lundi 18 juin 2018

ENGAGEMENTS

SALON-DE-PROVENCE

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0613 169

4775 PRIX DE BEUCAIRE
(Maiden)

1.100 m **Lundi 11 juin 2018** à 10 h 30

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

4776 PRIX D'EYGUIERE
(Classe 2)

2.000 m

22 000

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 100, 418, 308.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

14 partants maximum

4777 PRIX DE PROVENCE
(Handicap de catégorie)

1.800 m

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapéur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 12 juin 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Lundi 11 juin 2018 à 10 h 30

Lundi 18 juin 2018 (suite)

4778 PRIX DES ALPILLES **1.100 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 11.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

14 partants maximum

4779 PRIX CHARLES ABINOLA **2.000 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 11.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4780 PRIX DES TURFISTES **1.800 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Première épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 26 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 12 juin 9 h. 30

Lundi 18 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4781 PRIX DES SOCIETAIRES **1.800 m** **Lundi 11 juin 2018** à 10 h 30
 (Handicap de catégorie divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

12 000
 (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 26 k.
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
 14 partants maximum
 Engagements dans la course n°4780

4782 PRIX DE CAMARGUE **2.400 m**
 (Handicap de catégorie)
 (G.)

12 000
 (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
 14 partants maximum
 Publication des poids, le mardi 12 juin 9 h. 30

Forfaits :	Mercredi 13 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 14 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 14 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 15 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 15 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

Mardi 19 juin 2018**DIEPPE**

(Pôle National)

Diurne

0404 170

Lundi 11 juin 2018 à 10 h 30

5090 PRIX REGION NORMANDIE **3.000 m**
 (Handicap divisé)
 (D.)
 Première épreuve

Support d'événement**52 000**

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er décembre 2017 inclus.

16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 13 juin 9 h. 30

5091 PRIX HOTEL MERCURE DIEPPE **1.100 m**
 (A réclamer)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mises à réclamer pour 15.000, 20.000 ou 25.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 20.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 25.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 9.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 9.500, 4 k.**(LIGNE DROITE)**

16 partants maximum

5092 PRIX CHARLES DELARUE **1.400 m**
 (Handicap de catégorie)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2017 inclus, reçu une allocation de 12.000 dans un Handicap.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapéur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.**

16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 13 juin 9 h. 30

Mardi 19 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

5093 PRIX SPA LES BAINS DIEPPE **3.000 m** **Lundi 11 juin 2018** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er décembre 2017 inclus.

16 partants maximum

Engagements dans la course n°5090

Forfaits :	Jeudi 14 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 15 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 15 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 16 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 16 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

LES SABLES-D'OLONNE

(Pôle Régional)

Diurne

0127 170

4363 PRIX ALAIN DE MONTILLET **2.700 m**
(Classe 2)

18 000

(9 000, 3 420, 2 520, 1 440, 720, 540, 360) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

4364 PRIX POPOF **1.950 m**
(Handicap)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 9.000.**La référence applicable dans ce Handicap sera +27.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.**

16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 13 juin 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mardi 19 juin 2018 (suite)

Lundi 11 juin 2018 à 10 h 30

4365 PRIX DU PAYS DES OLLONNES **2.700 m**
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, ni gagné une course B ou une Classe I, ni été classés dans les trois premiers d'une Listed Race et n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000 (Handicap excepté). **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 4.500 reçus cette année et par 9.000 reçus l'année dernière.

16 partants maximum

4366 PRIX MARCEL GARDIN **1.950 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)

Première épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 13 juin 9 h. 30

4367 PRIX GILLES TARTOUE **1.950 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)

Deuxième épreuve

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Engagements dans la course n°4366

Mardi 19 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4368 PRIX ALTESSE V
(Autres Que de Pur Sang - Femelles)
(D.)

2.700 m **Lundi 11 juin 2018** à 10 h 30

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **4 ans**, inscrites au Stud Book, Autres Que de Pur Sang, nées et élevées en France. **Poids : 62 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places et limitées à 7 k. : 1 k. par 4.000 reçus cette année et par 8.000 reçus l'année dernière.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 14 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 15 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 15 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 16 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 16 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

DAX(1^{re} catégorie)

Semi-Nocturne

0516 171

Mardi 12 juin 2018 à 10 h 30

4622 PRIX ALPHONSE CAMPET **1.400 m**
(Femelles)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

4623 PRIX DU JARDIN DES PLANTES **2.100 m**
(Classe 2)

18 000

(9 000, 3 420, 2 520, 1 440, 720, 540, 360) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

14 partants maximum

4624 PRIX R. DE MONBEL **1.400 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 14 juin 9 h. 30

Mercredi 20 juin 2018 *(suite)*

ENGAGEMENTS

4625 PRIX MOTRICO **2.300 m** **Mardi 12 juin 2018** à 10 h 30
 (Handicap de catégorie)
 (G.)

14 000
 (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers et hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum
 Publication des poids, le jeudi 14 juin 9 h. 30

4626 PRIX DU BOIS DE BOULOGNE - **3.000 m**
 GENY COURSES
 (Handicap)
 (G.)

16 000
 (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 9.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +29. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum
 Publication des poids, le jeudi 14 juin 9 h. 30

4627 PRIX FARIDA IV **2.300 m**
 (Anglo-arabes)
 (E.)

19 000
 (9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 37,5 % de sang arabe, n'ayant, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, ni reçu 28.000 en victoires et places, ni reçu une allocation de 10.000. **Poids : 58 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 4.000 reçus depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 8.000 antérieurement. En outre, les chevaux comptant au moins 50 % de sang arabe recevront 3 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et Jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 15 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 16 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 16 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 18 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 18 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

MAISONS-LAFFITTE

(Pôle National)

Diurne

Mardi 12 juin 2018 à 10 h 30

581 PRIX SOLEIL **1.600 m**

(Inédits)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Primes F.E.E. + 10% : 1 250, 500, 375.Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.****(L.D. - 2e poteau)** 18 partants maximum**582** PRIX FLAMBEAU **1.100 m**

(Classe 2)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 2 ni, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 15.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 16.000 recevront 1 k.1/2.**(L.D. - 2e poteau)** 18 partants maximum**583** PRIX CASTERARI **2.000 m**

(Classe 2)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 2 ni, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 15.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 16.000 recevront 1 k.1/2.**(Corde à droite - Poteau no 2)** 17 partants maximum**584** PRIX DE L'ETOILE DU BOUT DU **2.000 m**

MONDE

(Handicap divisé)

Première épreuve

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +28.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****(Corde à droite - Poteau no 2)** 17 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 14 juin 9 h. 30

Mercredi 20 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

585 PRIX DE L'ETOILE DU BON SECOURS (Handicap divisé) Deuxième épreuve **2.000 m** **Mardi 12 juin 2018** à 10 h 30

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum
Engagements dans la course n°584

586 PRIX D'ACHERES (A réclamer) (E.) **1.600 m**

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

587 PRIX DU ROND PONIATOWSKI (Handicap de catégorie divisé) (E.) Première épreuve **2.500 m**

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 14 juin 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mardi 12 juin 2018 à 10 h 30

Mercredi 20 juin 2018 (suite)

588 PRIX DU ROND DE L'EPINE **2.500 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (E.)
 Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum
 Engagements dans la course n°587

Forfaits :	Vendredi 15 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 16 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 16 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 18 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 18 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

Jeudi 21 juin 2018

ENGAGEMENTS

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Diurne

0550 172

4628 PRIX DU BASSIN D'ARCACHON - **1.900 m Mercredi 13 juin 2018 à 10 h 30**
SABT
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 15 juin 9 h. 30

4629 PRIX LA SORELLINA - TATTERSALLS **1.600 m**
(Femelles)
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) - dont France Galop : 51 000

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une Listed Race. **Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

18 partants maximum

4630 PRIX JRP QUAD **2.400 m**
(Maiden)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 21 juin 2018 (suite)

Mercredi 13 juin 2018 à 10 h 30

4631 PRIX CHAMPAGNE DUVAL-LEROY 1.900 m
(A réclamer)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.500 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.500, 3 k.

18 partants maximum

4632 PRIX NISSAN AGS 1.000 m
(D.)

20 000

(10 000, 3 800, 2 800, 1 600, 800, 600, 400) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus inclus, gagné une course B ni été classés dans les trois premiers d'une Listed Race et n'ayant pas, cette année, gagné une course D ou une Classe 1. **Poids 3 ans : 55 k. ; 4 ans et au-dessus : 57 k.1/2.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année : 1 k. par 6.000 reçus.

(LIGNE DROITE)

14 partants maximum

4633 PRIX DESTRAC IMMOBILIER 2.400 m
(D.)

20 000

(10 000, 3 800, 2 800, 1 600, 800, 600, 400) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 40 k. et n'ayant pas, depuis le 1er juin de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, gagné une course D ou été classés 2ème ou 3ème d'une course B porteront 1 k.1/2 ; gagné plusieurs courses D ou une course B, ou une Classe 1 ou été classés 2ème ou 3ème d'une Listed Race, 3 k.

18 partants maximum

4634 PRIX DE LA BASE AERIENNE 120 DE CAZAUX 1.600 m

(A réclamer)

(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 1 k.1/2, pour 13.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.000, 3 k.

18 partants maximum

Jeudi 21 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4635 PRIX FOIE GRAS BIRABEN **1.900 m Mercredi 13 juin 2018 à 10 h 30**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520) - dotation
France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis
le 1er décembre de l'année dernière inclus.

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
soit fixé à 60 k.**

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4628

Forfaits :	Samedi 16 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 18 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 18 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 19 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 19 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

CHANTILLY

(Pôle National)

Diurne

Jeudi 14 juin 2018 à 10 h 30

589 PRIX DE LA CROIX DES VENEURS **1.200 m**
(Classe 2)

Réservée F.E.E.

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (A Réclamer excepté), mais n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant (A Réclamer et Handicap exceptés) reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. ; une allocation de 13.500, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 22 mars 2018 inclus, reçu 7.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

(L.D.) 18 partants maximum**590** QATAR COUPE DE FRANCE DES **1.600 m**
CHEVAUX ARABES
(Groupe 2 PA - Arabes purs)**50 000**

(25 000, 10 000, 7 500, 5 000, 2 500)

GROUPE 2 - PA

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book arabe de leurs pays de naissance affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 57 k.**

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapeurs de France Galop.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

(P.R.) 18 partants maximum**591** PRIX DE LA BUTTE DU MAULOIS **1.600 m**
(A réclamer)
(E.)**19 000**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(P.R.) 18 partants maximum

Vendredi 22 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

592 PRIX LA MOSKOWA
(L.)**3.000 m Jeudi 14 juin 2018** à 10 h 30**52 000**

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er septembre 2017 inclus, gagné une course du Groupe II. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une Listed Race ou, cette année, été classés 2ème d'une course de Groupe porteront 1 k.1/2 ; depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une course du Groupe III ou, cette année, été classés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

(P.R.) 20 partants maximum**593** PRIX ALY KHAN
(Gentlemen-riders)
(B.)**1.200 m****33 000**

(16 500, 6 270, 4 620, 2 640, 1 320, 990, 660)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er juillet 2017 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe. **Poids : 66 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une course B ou une Classe 1 ou été classés 2ème d'une Listed Race porteront 1 k.1/2 ; gagné plusieurs courses B ou plusieurs Classe 1, 3 k. En outre, tout gagnant, cette année, d'une course D portera 1 k.

Pour Gentlemen-Riders.

Un souvenir sera offert au Gentleman-Rider du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(L.D.) 18 partants maximum**594** PRIX D'AUMONT
(A réclamer)
(E.)**2.400 m****19 000**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(P.J.C.) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 14 juin 2018 à 10 h 30

Vendredi 22 juin 2018 (suite)

595 PRIX DU CHEMIN DE LA CARTOUCHE **2.000 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant, cette année, ni reçu 15.000 en victoires et places, ni reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(P.J.C.) 18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 16 juin 9 h. 30

596 PRIX DU CHEMIN DES POISSONNIERS **2.000 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant, cette année, ni reçu 15.000 en victoires et places, ni reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(P.J.C.) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°595

Forfaits :	Lundi 18 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 19 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 19 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 20 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 20 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

Vendredi 22 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0550 173

4636 PRIX HARAS DES FAUNES **1.200 m Jeudi 14 juin 2018 à 10 h 30**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Une saillie de CAPTAIN CHOP sera offerte au propriétaire de la gagnante.

18 partants maximum

4637 PRIX DU JOURNAL PARIS-TURF **1.200 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4638 PRIX DE L'HIPPODROME DE
ROYAN LA PALMYRE **1.800 m**
(Maiden)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4639 PRIX CHATEAU DE CHANTEGRIVE **1.600 m**
(Handicap)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 16 juin 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Jeudi 14 juin 2018 à 10 h 30

Vendredi 22 juin 2018 (suite)

4640 PRIX UNIKALO **2.000 m**
(Handicap)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera + 25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 16 juin 9 h. 30

4641 PRIX DES CAVALIERES - JARDIN **1.900 m**
DES FLEURS

(A réclamer - Cavalières)

(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 59 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.000, 3 k.

Pour Cavalières, celles n'ayant pas gagné dix courses recevront 3 k.

18 partants maximum

4642 PRIX ANDRE BOINGNERES **1.600 m**
(D.)

20 000

(10 000, 3 800, 2 800, 1 600, 800, 600, 400) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er Janvier de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race ni, cette année, gagné une course B.

Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 8.000 reçus (A Réclamer et Handicaps de dotation totale inférieure à 20.000 exceptés).

18 partants maximum

Vendredi 22 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4643 OMNIUM ANGLO-ARABES A 12,50% **2.400 m Jeudi 14 juin 2018** à 10 h 30
(Anglo-arabes)
(A.)

40 000
(20 000, 8 000, 6 000, 4 000, 2 000) - dotation France Galop.

CLASSIC I

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au Stud Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,50 % de sang arabe, à l'exclusion de ceux comptant 37,50 % ou plus de ce sang. **Poids : 62 k.** Les chevaux comptant au moins de 18,5 % de sang arabe recevront 2 k. ; au moins 25 % de ce sang, 4 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places.

L'Association Anglo Course offrira une prime de 1000 euros au propriétaire du cheval classé 6ème et de 500 euros au propriétaire du cheval classé 7ème, sous réserve que le propriétaire, l'éleveur et l'entraîneur soient inscrits au Fonds de l'Élevage Anglo-Arabe.

18 partants maximum

Forfaits :	Lundi 18 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 19 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 19 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 20 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 20 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

COMPIEGNE

(Pôle National)

Diurne

0880 174

Vendredi 15 juin 2018 à 10 h 30

5050 PRIX DES BORDS DE L'OISE **2.000 m**
 (Handicap divisé)
 (D.)
 Première épreuve

Support d'événement

52 000

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er décembre 2017 inclus.*Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par la Société des Courses de Compiègne.*

Publication des poids, le lundi 18 juin 9 h. 30

5051 PRIX DE LA FORET DE LAIGUE **1.400 m**
 (Classe 1)

44 000

(22 000, 8 360, 6 160, 3 520, 1 760, 1 320, 880) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas gagné 2 courses de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant d'une course de Classe 1 portera 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.**Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.****Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.**

18 partants maximum

5052 PRIX DU CHATEAU DE
 PIERREFONDS **1.400 m**
 (Femelles)
 (Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

Samedi 23 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

5053 PRIX DU BERVAL **1.400 m** **Vendredi 15 juin 2018** à 10 h 30
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

5054 PRIX DE LA FONTAINE ROCH **2.400 m**
(Classe 1)

35 000

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 23 décembre 2017 inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2.**

Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 23 décembre 2017 inclus, portera 2 k. ; depuis le 23 mars 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 23 décembre 2017 inclus, portera 2 k. ; depuis le 23 mars 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 23 décembre 2017 inclus, portera 2 k. ; depuis le 23 mars 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 23 décembre 2017 inclus, portera 2 k. ; depuis le 23 mars 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 23 décembre 2017 inclus, portera 2 k. ; depuis le 23 mars 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

5055 GRAND PRIX DE COMPIEGNE - **2.000 m**
6EME ETAPE DU DEFI DU GALOP
(L.)

60 000

(30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000) - dont France Galop : 56 000

6ème ETAPE DU DEFI DU GALOP

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une course du Groupe III. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une Listed Race ou, cette année, été placés 2ème d'une course du Groupe III porteront 2 k. ; depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné plusieurs Listed Races ou, cette année, été placés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II, 3 k.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une course du Groupe III. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une Listed Race ou, cette année, été placés 2ème d'une course du Groupe III porteront 2 k. ; depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné plusieurs Listed Races ou, cette année, été placés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II, 3 k.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une course du Groupe III. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une Listed Race ou, cette année, été placés 2ème d'une course du Groupe III porteront 2 k. ; depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné plusieurs Listed Races ou, cette année, été placés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II, 3 k.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une course du Groupe III. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une Listed Race ou, cette année, été placés 2ème d'une course du Groupe III porteront 2 k. ; depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné plusieurs Listed Races ou, cette année, été placés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II, 3 k.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une course du Groupe III. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une Listed Race ou, cette année, été placés 2ème d'une course du Groupe III porteront 2 k. ; depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné plusieurs Listed Races ou, cette année, été placés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II, 3 k.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une course du Groupe III. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une Listed Race ou, cette année, été placés 2ème d'une course du Groupe III porteront 2 k. ; depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné plusieurs Listed Races ou, cette année, été placés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II, 3 k.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une course du Groupe III. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une Listed Race ou, cette année, été placés 2ème d'une course du Groupe III porteront 2 k. ; depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné plusieurs Listed Races ou, cette année, été placés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 15 juin 2018 à 10 h 30

Samedi 23 juin 2018 (suite)

5056 PRIX MICHELINE LEURSON **2.400 m**
(A réclamer - Cavalières)**19 000**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 59 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 k. ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Pour Cavalières ; celles n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

18 partants maximum

5057 PRIX DE L'ELEGANCE **2.000 m**
(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er décembre 2017 inclus.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°5050

Forfaits :	Mardi 19 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 20 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 20 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 21 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 21 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0550 174

4644 PRIX DE LA VILLE **1.200 m**
D'ANDERNOS-LES-BAINS
(A réclamer)**13 000**

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 13.000, 16.000 ou 19.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 19.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k.

18 partants maximum

Samedi 23 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4645 PRIX DOCK DU VIN - CHATEAU FLEUR CARDINALE (Handicap) **1.200 m** **Vendredi 15 juin 2018** à 10 h 30

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 18 juin 9 h. 30

4646 PRIX PRESIDENT JEAN-LOUIS HISS (Handicap divisé) **2.400 m**

(E.)

Première épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 12.000.

La référence applicable dans ce handicap sera +28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 18 juin 9 h. 30

4647 PRIX DE SINGAPOUR (Handicap divisé) **2.400 m**

(G.)

Deuxième épreuve

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 12.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4646

4648 PRIX DU CABINET LASSUS ET ASSOCIES (A réclamer - Gentlemen-riders) **2.400 m**

(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 7.000, 9.000 ou 11.000. **Poids : 66 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 9.000 porteront 2 k. ; pour 11.000, 4 k. En outre, tout gagnant cette année portera 2 k.

Pour Gentlemen-Riders ; ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 15 juin 2018 à 10 h 30

Samedi 23 juin 2018 (suite)

4649 OMNIUM DES ANGLO-ARABES A **2.400 m**
37,50%
(Course Internationale - Anglo-arabes)
(A.)

40 000

(20 000, 8 000, 6 000, 4 000, 2 000) - dotation France Galop.

CLASSIC I

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au stud-book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 37,50 % de sang arabe. **Poids : 60 k.** Les chevaux comptant au moins 50 % de sang arabe recevront 3 k

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places.

Les remises de poids pour les Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.

L'Association Anglo-Course offrira une prime de 1000 euros au propriétaire du cheval classé 6ème et de 500 euros au propriétaire du cheval classé 7ème, sous réserve que le propriétaire, l'éleveur et l'entraîneur soient inscrits au Fonds de l'Élevage Anglo-Arabe.

18 partants maximum

Forfaits :	Mardi 19 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 20 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 20 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 21 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 21 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

MARSEILLE PONT DE VIVAUX

(Pôle Régional)

Organisée par SOCIETE HIPPIQUE DE MARSEILLE

Nocturne

0609 174

4783 PRIX DU VIEUX PORT **1.500 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Samedi 23 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4784 PRIX DE LA CANEBIERE **1.500 m** **Vendredi 15 juin 2018** à 10 h 30
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

4785 PRIX ROBERT PICARDAT **2.600 m**
(Maiden)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant pas reçu 2.000 en places recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

4786 PRIX DE L'ETE **1.500 m**
(Classe 2)

22 000

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 100, 418, 308.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

4787 GRAND PRIX DE MARSEILLE-VIVAUX - GASTON DEFFERRE **2.000 m**
(A.)

50 000

(25 000, 10 000, 7 500, 5 000, 2 500) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas gagné une course de Groupe, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er mai de l'année dernière inclus, gagné une course B ou une Classe 1, porteront 1 k.1/2 ; gagné une Listed Race ou été placés dans les trois premiers d'une course de Groupe, 3 k. ; gagné plusieurs Listed Races ou une course du Groupe III, 4 k.1/2.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 15 juin 2018 à 10 h 30

Samedi 23 juin 2018 (suite)

4788 PRIX DE RHONE-ALPES **1.500 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Publication des poids, le lundi 18 juin 9 h. 30

4789 PRIX D'AUVERGNE **1.500 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Engagements dans la course n°4788

Forfaits :	Mardi 19 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 20 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 20 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 21 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 21 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

Dimanche 24 juin 2018

ENGAGEMENTS

AIX-LES-BAINS

(1^{re} catégorie)

Diurne

0701 175

4843 PRIX DES EDELWEISS **1.200 m Vendredi 15 juin 2018 à 10 h 30**
(A réclamer)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 13.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 17.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant portera 2 k. ; de plusieurs courses, 4 k.

14 partants maximum

4844 PRIX DES GENTIANES **2.000 m**
(Maiden)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant pas, cette année, reçu 3.000 en places recevront 2 k.

14 partants maximum

4845 PRIX DU LAC **2.500 m**
(Maiden)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant pas, cette année, reçu 3.000 en places recevront 2 k.

14 partants maximum

4846 PRIX DE SAINT-INNOCENT **1.200 m**
(Handicap)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Les références applicables dans ce handicap seront +26 ; +29.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 19 juin 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Vendredi 15 juin 2018 à 10 h 30

Dimanche 24 juin 2018 (suite)

4847 PRIX J. ET J. RINCK **2.500 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 7.000 ou 9.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 9.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 1 k.1/2 ; de plusieurs courses, 3 k.
14 partants maximum

4848 PRIX JEAN COURTINAT **2.500 m**
(Cavalières et Gentlemen-riders)
(E.)

Challenge ROYAL BARRIERE Deauville

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 30 k., n'ayant pas reçu une allocation de 8.500 depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus (A Réclamer et courses réservées aux Gentlemen-Riders et Cavalières exceptés). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 3.000 gagnés depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.
14 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 20 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 21 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 21 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 22 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 22 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

Lundi 25 juin 2018

ENGAGEMENTS

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

Diurne

597 PRIX DE WINDSOR **1.600 m** **Lundi 18 juin 2018** à 10 h 30
(Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

55 000

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Publication des poids, le mardi 19 juin 9 h. 30

598 PRIX DE LA CELLE SAINT-CLOUD **1.200 m**
(A réclamer)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

18 partants maximum

599 PRIX FOURIRE **2.100 m**
(Inédits)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Primes F.E.E. + 10% : 1 250, 500, 375.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

18 partants maximum

600 PRIX DE LOUVIERS **1.400 m**
(A réclamer - Mâles et Hongres)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les poulains mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les poulains ayant, cette année, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 25 juin 2018 (suite)

Lundi 18 juin 2018 à 10 h 30

601 PRIX DE CORNEVILLE **1.400 m**
(A réclamer - Femelles)**23 000**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour pouliches de **3 ans**, mises à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les pouliches ayant, cette année, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

18 partants maximum

602 PRIX QUERIDO **2.100 m**
(D.)**28 000**

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juin 2017 inclus, gagné une Listed Race et n'ayant, depuis le 1er décembre 2017 inclus, ni gagné une course B ou une Classe 1, ni été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er mars 2018 inclus, gagné une course D. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 4.000 reçus, depuis le 1er décembre 2017 inclus, en victoires et places.

18 partants maximum

603 PRIX DU VAL DE GRACE **2.100 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)
(G.)**16 000**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.**Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.**

18 partants maximum

604 PRIX D'ASCOT **1.600 m**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve**28 000**

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°597

Forfaits :	Mercredi 20 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 21 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 21 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 22 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 22 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

Mardi 26 juin 2018

ENGAGEMENTS

AIX-LES-BAINS

(1^{re} catégorie)

Semi-Nocturne

0701 177

4849 PRIX DES THERMES
(A réclamer)

2.500 m Lundi 18 juin 2018 à 10 h 30

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 13.000, 3 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 2 k.

14 partants maximum

4850 PRIX DES HARAS NATIONAUX
(Handicap de catégorie)

2.000 m

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans** n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 20 juin 9 h. 30

4851 PRIX DE GRESY-SUR-AIX
(Jockeys et Jeunes Jockeys)
(E.)

1.800 m

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas reçu une allocation de 7.500. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 26 juin 2018 (suite)

Lundi 18 juin 2018 à 10 h 30

4852 PRIX HENRI DE SEYSSEL **1.800 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 20 juin 9 h. 30

4853 PRIX D'ANNECY **1.800 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Engagements dans la course n°4852

Forfaits :	Jeudi 21 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 22 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 22 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 23 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 23 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

LE CROISE-LAROCHE

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0806 177

5001 PRIX DE WAREGEM **1.800 m**
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

15 partants maximum

Mardi 26 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

5002 PRIX D'OSTENDE (A réclamer)

1.100 m **Lundi 18 juin 2018** à 10 h 30

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 2 k. ; de plusieurs courses, 4 k.

15 partants maximum

5003 PRIX DE MONS (A réclamer)

1.800 m

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 2 k. ; de plusieurs courses, 4 k.

15 partants maximum

5004 PRIX DU JOCKEY-CLUB DE BELGIQUE (Handicap divisé) (E.) Première épreuve

1.100 m

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +32.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

15 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 20 juin 9 h. 30

5005 PRIX DE STERREBECK (Handicap divisé) (G.) Deuxième épreuve

1.100 m

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

15 partants maximum

Engagements dans la course n°5004

ENGAGEMENTS

Lundi 18 juin 2018 à 10 h 30

Mardi 26 juin 2018 (suite)

5006 PRIX D'ANVERS **1.800 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Première épreuve

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs trois dernières courses, reçu une allocation de 9.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

15 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 20 juin 9 h. 30

5007 PRIX DE NAMUR **1.800 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs trois dernières courses, reçu une allocation de 9.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

15 partants maximum

Engagements dans la course n°5006

Forfaits :	Jeudi 21 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 22 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 22 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 23 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 23 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

Mercredi 27 juin 2018

ENGAGEMENTS

ARGENTAN

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0303 178

4507 PRIX DE NONANT-LE-PIN **2.100 m Mardi 19 juin 2018 à 10 h 30**
(Mâles et Hongres - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4508 PRIX DE CLAIREFEUILLE **2.100 m**
(Femelles - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4509 PRIX WINGS OF EAGLE **2.100 m**
(Cavalières et Gentlemen-riders)
(E.)

Challenge ROYAL BARRIERE Deauville

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas,

depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, reçu une

allocation de 10.000. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées

pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 27 juin 2018 (suite)

Mardi 19 juin 2018 à 10 h 30

4510 PRIX BENJAMIN BOUTIN **2.800 m**
(E.)**16 000**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

14 partants maximum

4511 PRIX DE SAINT-CLOUD **2.500 m**
(Handicap de catégorie)

(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 9.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 21 juin 9 h. 30

4512 PRIX BAGO **1.200 m**
(A réclamer)

(G.)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500, 4 k.

14 partants maximum

4513 PRIX HUBERT BASSOT **2.500 m**
(Autres Que de Pur Sang)

(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 62 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 2.000 reçus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Mercredi 27 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4514 PRIX CADOUDAL **2.800 m** **Mardi 19 juin 2018** à 10 h 30
(Autres Que de Pur Sang)
(E.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2017 inclus, reçu une allocation de 8.000.
Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 22 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 23 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 23 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 25 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 25 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

MAISONS-LAFFITTE

(Pôle National)

Diurne

605 PRIX DE L'ECOUTE S'IL PLEUT **1.200 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement**52 000**

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040)
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er décembre 2017 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(L.D. - 2e poteau)

Publication des poids, le jeudi 21 juin 9 h. 30

606 PRIX RIVERMAN **1.200 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 27 juin 2018 (suite)**Mardi 19 juin 2018** à 10 h 30**607** PRIX PAWNEESE **1.200 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.**(L.D. - 2e poteau)** 18 partants maximum**608** PRIX TABOUN **1.100 m**
(Maiden)**25 000**

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**(L.D. - 2e poteau)** 18 partants maximum**609** PRIX DE CHAPET **1.400 m**
(A réclamer)**19 000**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.**(Corde à gauche - Poteau no 1)** 17 partants maximum**610** PRIX HAMPTON **1.000 m**
(L.)**52 000**

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er octobre 2017 inclus, gagné une course de Groupe. **Poids : 3 ans, 55 k.1/2 ; 4 ans et au-dessus, 58 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une Listed Race porteront 1 k.1/2 ; depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné plusieurs Listed Races ou une course de Groupe, 3 k.**Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.****(L.D. - 2e poteau)** 20 partants maximum

Mercredi 27 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

611 PRIX D'ANDRESY **3.100 m Mardi 19 juin 2018** à 10 h 30
 (A réclamer)
 (G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000.

Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

(Corde à gauche M.P. - Poteau no 1) 18 partants maximum

612 PRIX D'ARMAINVILLIERS **1.200 m**
 (Handicap divisé)
 (E.)

Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er décembre 2017 inclus.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°605

Forfaits :	Vendredi 22 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 23 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 23 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 25 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 25 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

MARSEILLE BORELY

(Pôle National)

Diurne

0610 179

Mercredi 20 juin 2018 à 10 h 30**4790 PRIX DU REDON** 1.200 m
(Maiden)**18 000**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

4791 PRIX PIERRE THOMAS 1.200 m
(Classe 2)

Réservée F.E.E.

24 000

(12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 200, 456, 336.Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 28 mars de cette année inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

4792 PRIX DES GRANDS CARMES 2.100 m
(Handicap de catégorie)**16 000**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.**

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 22 juin 9 h. 30

Jeudi 28 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4793 PRIX D'ARVENC **1.200 m Mercredi 20 juin 2018 à 10 h 30**
(Handicap)
(G.)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 22 juin 9 h. 30

4794 PRIX DE SAINT-MAURONT **2.450 m**
(Handicap divisé)
(G.)

Première épreuve

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera +28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 22 juin 9 h. 30

4795 PRIX DE LA BELLE DE MAI **2.450 m**
(Handicap divisé)
(G.)

Deuxième épreuve

10 000

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Engagements dans la course n°4794

Forfaits :	Samedi 23 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 25 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 25 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 26 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 26 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

PARISLONGCHAMP

(Pôle National)

Semi-Nocturne

Début des opérations prévisionnel : 17 h 45

Mercredi 20 juin 2018 à 10 h 30

613 PRIX DE LA BARRIERE DU ROULE **2.100 m**
(Maiden)**25 000**

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**(G.P.)** 18 partants maximum**614** PRIX DU GRAND PALAIS **1.850 m**
(Classe 1)**35 000**

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 28 décembre 2017 inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 28 décembre 2017 inclus, portera 2 k. ; depuis le 28 mars 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.**Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.****Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.****(G.P.)** 18 partants maximum**615** PRIX DE LA COUR CARREE **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
Première épreuve**23 000**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2017 inclus, reçu une allocation de 12.000 dans un Handicap.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****(G.P.)** 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 22 juin 9 h. 30

Jeudi 28 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

616 PRIX DE LA COUR NAPOLEON **1.600 m** Mercredi 20 juin 2018 à 10 h 30
(Handicap de catégorie divisé)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2017 inclus, reçu une allocation de 12.000 dans un Handicap.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(G.P.) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°615

617 PRIX DE LA PROMENADE PLANTEE **1.600 m**
(D.)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 36 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er septembre 2017 inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

(G.P.) 18 partants maximum

618 PRIX DE LA PORTE D'AUTEUIL **2.000 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, cette année, ni reçu 15.000 en victoires et places, ni reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(G.P.) 18 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 22 juin 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mercredi 20 juin 2018 à 10 h 30

Jeudi 28 juin 2018 (suite)

619 PRIX DE LA PORTE DE SAINT-CLOUD **2.000 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, cette année, ni reçu 15.000 en victoires et places, ni reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(G.P.) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°618

620 PRIX DE LA PORTE DE VINCENNES **2.000 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)

Troisième épreuve

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, cette année, ni reçu 15.000 en victoires et places, ni reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(G.P.) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°618

Forfaits :	Samedi 23 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 25 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 25 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 26 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 26 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

Vendredi 29 juin 2018

ENGAGEMENTS

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

Diurne

0310 180

4515 PRIX DES TOURNESOLS
(A réclamer)

1.400 m Jeudi 21 juin 2018 à 10 h 30

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 28.000, 34.000 ou 40.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 34.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 40.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 13.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 13.000, 4 k.

18 partants maximum

4516 PRIX VITIGES
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

2.400 m

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 250, 500, 375.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

18 partants maximum

4517 PRIX LIANGA
(Femelles)
(Inédits)

2.400 m

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 250, 500, 375.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

18 partants maximum

4518 PRIX PERRAULT
(Maiden)

2.900 m

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

17 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 21 juin 2018 à 10 h 30

Vendredi 29 juin 2018 (suite)

4519 PRIX PIERRE LEPEUDRY **1.800 m**
(Handicap de catégorie - Femelles)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le samedi 23 juin 9 h. 30

4520 PRIX D'ELLON **2.200 m**
(Handicap de catégorie - Femelles)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le samedi 23 juin 9 h. 30

4521 PRIX DU CHEMIN DE L'HIPPODROME **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

15 partants maximum
Publication des poids, le samedi 23 juin 9 h. 30

Vendredi 29 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4522 PRIX DU CHEMIN DU MARAIS **1.600 m Jeudi 21 juin 2018 à 10 h 30**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (E.)
 Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

15 partants maximum

Engagements dans la course n°4521

Forfaits :	Lundi 25 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 26 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 26 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 27 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 27 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

AIX-LES-BAINS

(1^{re} catégorie)

Semi-Nocturne

0701 181

Vendredi 22 juin 2018 à 10 h 30

4854 PRIX DES AMARANTES **1.200 m**
 (Mâles et Hongres)
 (Maiden)
 Réservée F.E.E.
15 000
 (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.
 14 partants maximum

4855 PRIX DES PERCE-NEIGES **1.200 m**
 (Femelles)
 (Maiden)
 Réservée F.E.E.
15 000
 (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
 Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
 Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.
 14 partants maximum

4856 PRIX D'HAUTECOMBE **2.500 m**
 (Handicap de catégorie)
17 000
 (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.
La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.
 14 partants maximum
 Publication des poids, le lundi 25 juin 9 h. 30

4857 PRIX DU GRAND PORT **2.000 m**
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Première épreuve
17 000
 (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
 Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année, reçu une allocation de 10.000.
La référence applicable dans ce Handicap sera +28.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
 14 partants maximum
 Publication des poids, le lundi 25 juin 9 h. 30

Samedi 30 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4858 PRIX DE LA GRANDE CHARTREUSE **2.000 m** **Vendredi 22 juin 2018** à 10 h 30
 (Handicap divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Engagements dans la course n°4857

Forfaits :	Mardi 26 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 27 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 27 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 28 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 28 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

MARSEILLE PONT DE VIVAUX

(Pôle Régional)

Organisée par FRANCE GALOP PROVINCE

Nocturne

0609 181

4796 PRIX DU VERDON **1.500 m**
 (A réclamer)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant portera 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

4797 PRIX DE NIOLON **1.500 m**
 (Maiden)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant pas reçu 2.000 en places recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 30 juin 2018 (suite)

Vendredi 22 juin 2018 à 10 h 30

4798 PRIX DE LA VALBARELLE **2.600 m**
(E.)**12 000**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 8.000. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 3.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum**4799** PRIX DU JAS BLANC **1.500 m**
(A réclamer)
(G.)**11 000**

(5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 11.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 2 k. ; de plusieurs courses, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum**4800** PRIX DE LA VILLE DU PONTET **2.000 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Première épreuve**14 000**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Publication des poids, le lundi 25 juin 9 h. 30**4801** PRIX D'ORAISON **2.000 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve**12 000**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Engagements dans la course n°4800

Samedi 30 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4802 PRIX DE BOLLENE **2.000 m** Vendredi 22 juin 2018 à 10 h 30
 (Handicap divisé)
 (G.)
 Troisième épreuve

10 000

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Engagements dans la course n°4800

Forfaits :	Mardi 26 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 27 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 27 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 28 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 28 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

PARISLONGCHAMP

(Pôle National)

Diurne

621 PRIX DE LA GRANDE BIBLIOTHEQUE **1.700 m**
 (Mâles et Hongres)
 (Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(G.P. - 2e poteau) 18 partants maximum

654 PRIX DE LA BIBLIOTHEQUE **1.700 m**
 NATIONALE
 (Femelles)
 (Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(G.P. - 2e poteau) 18 partants maximum

623 PRIX DE LEVALLOIS **1.950 m**
 (A réclamer)

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à

réclamer pour 28.000, 34.000 ou 40.000. **Poids : 56 k.** Les

chevaux mis à réclamer pour 34.000 porteront 1 k.1/2 ; pour

40.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu

une allocation de 13.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations

de 13.000, 4 k.

(G.P. - 2e poteau) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 30 juin 2018 (suite)**Vendredi 22 juin 2018** à 10 h 30**624** PRIX DU PONT MIRABEAU **1.600 m**
(Handicap - C1)**40 000**

(20 000, 7 600, 5 600, 3 200, 1 600, 1 200, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches **3 ans**, ayant couru au moins une fois dans une course à conditions Classe 1 ou une course de catégorie supérieure.**La référence applicable dans ce Handicap sera fixée entre +15 et +17.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****(G.P.)** 18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 25 juin 9 h. 30**Mercredi 13 juin 2018** à 10 h 30**625** PRIX DE LA PORTE MAILLOT **1.400 m**
(Groupe III)**80 000**

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids : 3 ans, 54 k. ; 4 ans et au-dessus, 58 k.** Le gagnant, depuis le 1er octobre 2017 inclus, d'une course du Groupe III portera 1 k.1/2 ; de deux courses du Groupe III ou d'une course du Groupe II, 2 k.1/2 ; de deux courses du Groupe II ou d'une course du Groupe I, 3 k.1/2.**Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 13 juin ou 1.600 à l'engagement le 22 juin ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 27 juin.****Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.****(N.P. - 2e poteau)** 20 partants maximum**Vendredi 22 juin 2018** à 10 h 30**626** PRIX D'IVRY **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve**21 000**

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.****La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****(G.P.)** 18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 25 juin 9 h. 30

Samedi 30 juin 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

627 PRIX DE CHARENTON **1.600 m** Vendredi 22 juin 2018 à 10 h 30
 (Handicap de catégorie divisé)
 (E.)
 Deuxième épreuve

19 000
 (9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(G.P.) 18 partants maximum
 Engagements dans la course n°626

628 PRIX DE VITRY **1.600 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (G.)
 Troisième épreuve

13 000
 (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650)
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(G.P.) 18 partants maximum
 Engagements dans la course n°626

Second Engagement :	Vendredi 22 Juin 2018 (PRIX LA PTE MAILLOT)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mardi 26 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 27 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 27 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 28 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 28 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

DAX(1^{re} catégorie)

Diurne

0516 182

Vendredi 22 juin 2018 à 10 h 30

4650 PRIX OLIVIER TIRLOT **1.400 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

4651 PRIX A.ET M. D'ARCANGUES **1.400 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.**Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

4652 PRIX DE LA PORTE JULIA AUGUSTA **1.400 m**
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

4653 PRIX DE L'ALLIANCE DES SOCIETES **2.300 m**
DE DAX ET BIARRITZ
(Classe 2)

18 000

(9 000, 3 420, 2 520, 1 440, 720, 540, 360) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (à réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

14 partants maximum

Dimanche 1^{er} juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4654 PRIX REGIA SEMPER **1.400 m** **Vendredi 22 juin 2018** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(G.)
Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas reçu une allocation de 10.000, depuis le 1er mars de cette année inclus.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 26 juin 9 h. 30

4655 PRIX DE LA FONTAINE SEVIGNE **1.400 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas reçu une allocation de 10.000, depuis le 1er mars de cette année inclus.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Engagements dans la course n°4654

4656 PRIX DE SAINT-PAUL-LES-DAX **2.100 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicaieur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 26 juin 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Vendredi 22 juin 2018 à 10 h 30

Dimanche 1^{er} juillet 2018 (suite)**4657** PRIX PIERRE ET BENOIT VERGEZ **2.100 m**
(Anglo-arabes)**27 000**

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) - dotation France Galop.

CLASSIC II

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 37,5 % de sang arabe. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 5.000 reçus. En outre, les chevaux comptant au moins 50% de sang arabe recevront 3 k

Les remises de poids pour les Apprentis et Jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

L'Association Anglo-Course offrira une prime de 600 euros au propriétaire du cheval classé 6ème et de 300 euros au propriétaire du cheval classé 7ème, sous réserve que le propriétaire, l'éleveur et l'entraîneur soient inscrits au Fonds de l'Elevage Anglo-Arabe.

14 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 27 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 28 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 28 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 29 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 29 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

Diurne

629 PRIX D'AUXERRE **2.400 m**
(Handicap divisé)

(D.)

Première épreuve

Support d'événement**52 000**

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040)

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Publication des poids, le mardi 26 juin 9 h. 30

Dimanche 1^{er} juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

- 630** PRIX RELIANCE **2.100 m Vendredi 22 juin 2018 à 10 h 30**
(Classe 1)
35 000
(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, cette année, portera 2 k. ; depuis le 1er avril 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.
Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.
Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.
18 partants maximum
- 631** PRIX SILNET **1.600 m**
(Classe 2)
28 000
(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 2 ni, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 15.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 16.000 recevront 1 k.1/2.
18 partants maximum
- 632** PRIX DE SAINT-PATRICK **1.600 m**
(Mâles et Hongres)
(L.)
55 000
(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe ni, cette année, une Listed Race. **Poids : 58 k.**
Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.
20 partants maximum
- 633** GRAND PRIX DE SAINT-CLOUD **2.400 m Mercredi 13 juin 2018 à 10 h 30**
(Groupe I)
400 000
(228 560, 91 440, 45 720, 22 840, 11 440)
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus.**
Poids : 58 k.
La course sera précédée d'un défilé.
Versement à la poule des propriétaires : 2.650 à l'engagement ou 28.800 à l'engagement supplémentaire le 28 juin.
Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par FRANCE GALOP.
20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Dimanche 1^{er} juillet 2018 (suite)

Mercredi 13 juin 2018 à 10 h 30

634 PRIX DE MALLERET **2.400 m**
(Groupe II - Femelles)**130 000**

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe I. **Poids : 56 k.** La gagnante, cette année, de deux courses du Groupe III ou d'une course du Groupe II portera 2 k.**Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 13 juin ou 2.200 à l'engagement le 22 juin ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 28 juin.****Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.**

20 partants maximum

Vendredi 22 juin 2018 à 10 h 30

635 PRIX DE BRETAGNE **1.600 m**
(A réclamer)**27 000**

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 28.000, 34.000 ou 40.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 34.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 40.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 13.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 13.000, 4 k.

18 partants maximum

636 PRIX DE TROYES **2.400 m**

(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°629

Second Engagement :	Vendredi 22 Juin 2018 (PRIX DE MALLERET)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mercredi 27 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 28 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 28 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 29 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 29 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

Lundi 2 juillet 2018

ENGAGEMENTS

VITTEL

(1^{re} catégorie)

Diurne

0906 183

5032 PRIX CLUB MEDITERRANEE **1.300 m** **Lundi 25 juin 2018** à 10 h 30
(A réclamer)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 15.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant portera 2 k.

16 partants maximum

5033 PRIX DE LA BRASSERIE DU **2.100 m**
TERMINUS
(Handicap)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +29.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 26 juin 10 h. 30

5034 GRAND PRIX DE VITTEL **2.100 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 9.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapecapteur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 26 juin 10 h. 30

ENGAGEMENTS

Lundi 2 juillet 2018 (suite)

Lundi 25 juin 2018 à 10 h 30

5035 PRIX CASINO VITTEL **2.100 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 9.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Engagements dans la course n°5034

5036 PRIX BEAUVEAU CRAON **1.600 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 26 juin 10 h. 30

Forfaits :	Mercredi 27 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 28 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 28 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 29 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 29 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

Mardi 3 juillet 2018

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

637 PRIX DU PONT DE TANCARVILLE **1.600 m Lundi 25 juin 2018** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.

La référence applicable dans ce Handicap se situera entre +21 et +24.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le mercredi 27 juin 9 h. 30

622 PRIX DU BOIS **1.000 m Mercredi 13 juin 2018** à 10 h 30
(Groupe III)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans. Poids : 57 k.** Le gagnant d'une course de Groupe portera 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 13 juin ou 1.600 à l'engagement le 25 juin ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 29 juin.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(L.D.) 20 partants maximum

639 PRIX DE LA HAIE TONDUE **1.900 m Lundi 25 juin 2018** à 10 h 30
(D.)

24 000

(12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er octobre 2017 inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 3 juillet 2018 (suite)

Lundi 25 juin 2018 à 10 h 30

640 PRIX DE CAYRAS **2.500 m**
(B.)

33 000

(16 500, 6 270, 4 620, 2 640, 1 320, 990, 660)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une course de Groupe ni, cette année, une Listed Race ni, depuis le 1er avril 2018 inclus, une course B (handicap excepté). **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une course B ou été classés 2ème d'une Listed Race porteront 1 k.1/2 ; gagné plusieurs courses B ou été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe, 3 k.

18 partants maximum

641 PRIX DE SAINT-BENOIT-D'HEBERTOT **1.300 m**
(D.)

24 000

(12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er octobre 2017 inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

642 PRIX DE L'ITON **1.900 m**
(A réclamer)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

643 PRIX DE GASSARD **3.000 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

18 partants maximum

Mardi 3 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

644 PRIX DU PONT DE BROTONNE **1.600 m** **Lundi 25 juin 2018** à 10 h 30
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°637

Second Engagement :	Lundi 25 Juin 2018 (PRIX DU BOIS)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Jeudi 28 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 29 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 29 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 30 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 30 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0550 184

4658 PRIX HELLENICUA **1.200 m**
 (Classe 1)

35 000

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas gagné 2 courses de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant d'une course de Classe 1 portera 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 25 juin 2018 à 10 h 30

Mardi 3 juillet 2018 (suite)

4659 PRIX ANDRE BELINGUIER **1.600 m**
(Classe 1)

30 000

(15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 3 janvier de cette année inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 3 janvier de cette année inclus, portera 2 k. ; depuis le 3 avril de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

4660 PRIX PIERRE VERSEIN **1.900 m**
(D.)

20 000

(10 000, 3 800, 2 800, 1 600, 800, 600, 400) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 41 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 6.000 reçus.

18 partants maximum

4661 PRIX DE LA SOURCE DES ABATILLES **1.900 m**
(Handicap)
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 27 juin 9 h. 30

Mardi 3 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4662 SHADWELL - PRIX BENGALI **1.400 m** **Lundi 25 juin 2018** à 10 h 30
D'ALBRET
(Arabes purs)
(Maiden)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits à la naissance au Stud Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur et au jockey du cheval gagnant par Richard Lancaster, Directeur de Shadwell.

Shadwell remettra un prix au cavalier d'entraînement du cheval le mieux présenté.

18 partants maximum

4663 SHADWELL - CRITERIUM DES **1.900 m**
POULICHES
(Groupe 2 PA - Arabes purs - Femelles)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dont France Galop : 20 000

Groupe 2 - PA

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, inscrites à la naissance au Stud Book arabe de leur pays d'origine, affilié à la WAHO et munies d'un livret signalétique. **Poids : 4 ans 56 k. ; 5 ans et au-dessus, 58 k.**

En application des dispositions de l'article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapeurs de France Galop.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur et au jockey de la jument gagnante par Richard Lancaster, Directeur de Shadwell.

Shadwell remettra un prix au cavalier d'entraînement de la jument la mieux présentée.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 25 juin 2018 à 10 h 30

Mardi 3 juillet 2018 (suite)

4664 SHADWELL - COUPE DU SUD-OUEST DES PUR-SANG ARABES (Groupe 3 PA - Arabes purs) **1.900 m**

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Groupe 3 - PA.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits à la naissance au Stud Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 4 ans, 56 k. ; 5 ans et au-dessus, 58 k.** Tout gagnant d'une course de Groupe I portera 2 k.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur et au jockey du cheval gagnant par Richard Lancaster, Directeur de Shadwell.

Shadwell remettra un prix au cavalier d'entraînement du cheval le mieux présenté.

18 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 28 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 29 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 29 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 30 Juin 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 30 Juin 2018	12 h 30 Boulogne

Mercredi 4 juillet 2018

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

645 PRIX DE TICHEVILLE **1.400 m Mardi 26 juin 2018** à 10 h 30
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

646 PRIX DE NONANT-LE-PIN **1.400 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

647 PRIX DU COCHET **1.900 m**
(Inédits)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Primes F.E.E. + 10% : 1 250, 500, 375.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

648 PRIX DU POMMEAU **1.200 m**
(Handicap divisé)
Première épreuve

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(L.D.) 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 28 juin 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mercredi 4 juillet 2018 (suite)

Mardi 26 juin 2018 à 10 h 30

649 PRIX DU CIDRE **1.200 m**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(L.D.) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°648

650 PRIX DU MANOIR POTIER **1.300 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er juillet 2017 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe et n'ayant pas, cette année, été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er avril 2018 inclus, gagné une course B. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une course D porteront 1 k.1/2 ; plusieurs courses D ou gagné une course B, 3 k.

(L.D.) 18 partants maximum

651 PRIX DE **1.900 m**
SAINT-ANDRE-D'HEBERTOT
(D.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 32 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er octobre 2017 inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Mercredi 4 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

652 PRIX DE MORICAND **1.900 m Mardi 26 juin 2018** à 10 h 30
 (A réclamer - Cavalières et
 Gentlemen-riders)
 (G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 65 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k 1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000, porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 29 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 30 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 30 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 2 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 2 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

DAX(1^{re} catégorie)

Diurne

0516 186

Mercredi 27 juin 2018 à 10 h 30

4665 PRIX DE L'ATLANTIQUE **1.400 m**

(A réclamer)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 13.000, 15.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, tout gagnant portera 2 k. ; de plusieurs courses, 4 k.

14 partants maximum

4666 PRIX HECTOR ET HENRY DU POY **1.400 m**

(Handicap de catégorie)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 29 juin 9 h. 30

4667 PRIX DU MUSEE DE BORDA **2.300 m**

(A réclamer)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids : 58 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 13.000, 3 k. Les chevaux n'ayant pas gagné, cette année, recevront 2 k.

14 partants maximum

4668 PRIX DU SPLENDID HOTEL DAX - **1.400 m**

VACANCES BLEUES

(E.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas gagné une course D, cette année. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus : 1 k. par 6.000 reçus.

14 partants maximum

Jeudi 5 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4669 PRIX CHARLES BOULART **2.100 m** Mercredi 27 juin 2018 à 10 h 30
 (A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)
 (G.)

10 000

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 6.000 ou 8.000. **Poids : 56 k.**
 Les chevaux mis à réclamer pour 8.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 2 k., de plusieurs, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4670 PRIX DES CURES THERMALES **1.200 m**
 (Handicap)
 (G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +29.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 29 juin 9 h. 30

4671 PRIX DE L'AFAC **1.400 m**
 (Arabes purs)
 (E.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits à la naissance au Stud Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 4 ans 57 k. ; 5 ans et au-dessus, 57 k.1/2.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

Les remises de poids pour les jeunes jockeys et apprentis sont applicables dans ce prix.

Un souvenir sera remis par l'AFAC au propriétaire du cheval gagnant.

14 partants maximum

Forfaits :	Samedi 30 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 2 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 2 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 3 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 3 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

PARISLONGCHAMP

(Pôle National)

Semi-Nocturne

Début des opérations prévisionnel : 17 h 45

Mercredi 27 juin 2018 à 10 h 30

638 PRIX DE CLIGNANCOURT 2.400 m

(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

(G.P.) 18 partants maximum**655 PRIX DES VIEILLES GARENNES 1.950 m**

(A réclamer)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; de plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(G.P. - 2e poteau) 18 partants maximum**662 PRIX DE LA TOUR SAINT-JACQUES 1.400 m**

(Classe 2)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 2 ni, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 15.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 16.000 recevront 1 k.1/2.

(N.P. - 2e poteau) 18 partants maximum**656 PRIX DE LA BOETIE 3.000 m**

(D.)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une Listed Race et n'ayant, cette année, ni gagné une course B, ni été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er avril 2018 inclus, gagné une course D. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 4.000 reçus cette année en victoires et places.

(G.P.) 18 partants maximum

Jeudi 5 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

657 PRIX DES BOULEAUX **1.400 m** Mercredi 27 juin 2018 à 10 h 30
(A réclamer)
(E.)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 20.000, 26.000 ou 32.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 26.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 32.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 10.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.500, 4 k.

(N.P. - 2e poteau) 18 partants maximum

658 PRIX DES CENTAURES **2.400 m**
(Gentlemen-riders)
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 30 k. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er octobre 2017 inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Pour Gentlemen-Riders.

Un souvenir sera remis à l'entraîneur du cheval gagnant par le Club des Gentlemen-Riders et des Cavalières.

(G.P.) 18 partants maximum

659 PRIX DU VIEUX COLOMBIER **3.100 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +33.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(G.P.) 18 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 29 juin 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mercredi 27 juin 2018 à 10 h 30

Jeudi 5 juillet 2018 (suite)

660 PRIX DES MATHURINS **3.100 m**
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(G.P.) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°659

Forfaits :	Samedi 30 Juin 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 2 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 2 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 3 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 3 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

Vendredi 6 juillet 2018

ENGAGEMENTS

MAISONS-LAFFITTE

(Pôle National)

Diurne

653 PRIX DE FRANCONVILLE **1.000 m** Jeudi 28 juin 2018 à 10 h 30
(A réclamer)

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 28.000, 34.000 ou 40.000. **Poids : 56 k.** Les poulains mis à réclamer pour 34.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 40.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 13.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 13.000, 4 k.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

661 PRIX PHARAMOND **1.100 m**
(Classe 1)

44 000

(22 000, 8 360, 6 160, 3 520, 1 760, 1 320, 880)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas gagné 2 courses de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1 portera 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

663 PRIX AMANDINE **1.400 m**
(Femelles)

(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.** Les pouliches ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

(L.D. - 2e poteau) 20 partants maximum

664 PRIX DE FLINS-SUR-SEINE **3.000 m**
(A réclamer)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(Corde à gauche M.P. - Poteau no 1) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Judi 28 juin 2018 à 10 h 30

Vendredi 6 juillet 2018 (suite)

665 PRIX DE
CONFLANS-SAINT-HONORINE **1.200 m**
(A réclamer)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

666 PRIX DE SARTROUVILLE **2.400 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

(Corde à gauche - Poteau no 1) 17 partants maximum

667 PRIX DE LAMBALLE **2.400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

(Corde à gauche - Poteau no 1) 18 partants maximum
Publication des poids, le samedi 30 juin 9 h. 30

Vendredi 6 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

668 PRIX DE PENTHIEVRE **2.400 m Jeudi 28 juin 2018 à 10 h 30**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Corde à gauche - Poteau no 1) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°667

Forfaits :	Lundi 2 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 3 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 3 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 4 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 4 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0310 188

Vendredi 29 juin 2018 à 10 h 30

4523 PRIX VIRUNGA **1.400 m**
(Mâles et Hongres)

(Classe 2)

Réservée F.E.E.

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (A Réclamer excepté), mais n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 56 k.1/2**. Les poulains ayant (A Réclamer et Handicap exceptés) reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. ; une allocation de 13.500, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 7 avril 2018 inclus, reçu 7.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2. 18 partants maximum

4524 PRIX VALE **1.400 m**
(Femelles)

(Classe 2)

Réservée F.E.E.

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (A Réclamer excepté), mais n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 56 k.1/2**. Les pouliches ayant (A Réclamer et Handicap exceptés) reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. ; une allocation de 13.500, 2 k. Les pouliches n'ayant pas, depuis le 7 avril 2018 inclus, reçu 7.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2. 18 partants maximum

4525 PRIX DES POIRIERS **2.400 m**
(Mâles et Hongres)

(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4526 PRIX DES POMMIERS **2.400 m**
(Femelles)

(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

Samedi 7 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4527 PRIX DES CHARDONS BLEUS **2.200 m** **Vendredi 29 juin 2018** à 10 h 30
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

18 partants maximum

4528 PRIX DES PERVENCHES **1.600 m**
(A réclamer)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

18 partants maximum

4529 PRIX DE SAINT-LEGER DUBOSQ **2.400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 2 juillet 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Vendredi 29 juin 2018 à 10 h 30

Samedi 7 juillet 2018 (suite)

4530 PRIX DE SAINT-JOUIN **2.400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4529

Forfaits :	Mardi 3 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 4 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 4 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 5 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 5 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

MARSEILLE PONT DE VIVAUX

(Pôle Régional)

Organisée par FRANCE GALOP PROVINCE

Nocturne

0609 188

4803 PRIX LUCIEN PLANARD **1.500 m**
(Handicap de catégorie)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 2 juillet 9 h. 30

4804 PRIX DE TOURNEFORT **2.000 m**
(A réclamer)

11 000

(5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 8.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 1 k.1/2; de plusieurs courses, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Samedi 7 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4805 PRIX DE CIPRIERES **2.000 m** Vendredi 29 juin 2018 à 10 h 30
(E.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 34 k. et n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 8.000. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 3.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

4806 PRIX DES JEUNES CRAVACHES **2.000 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)
(G.)

10 000

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 11.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 1 k.1/2 ; de plusieurs courses, 3 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

4807 PRIX DES GOUDES **1.500 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Première épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Publication des poids, le lundi 2 juillet 9 h. 30

4808 PRIX DE L'ILE MAIRE **1.500 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Engagements dans la course n°4807

ENGAGEMENTS

Vendredi 29 juin 2018 à 10 h 30

Samedi 7 juillet 2018 (suite)

4809 PRIX DE L'ILOT TIBOULEN **1.500 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Troisième épreuve

10 000

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****(Piste en Sable Fibré)** 14 partants maximum
Engagements dans la course n°4807

Forfaits :	Mardi 3 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 4 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 4 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 5 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 5 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

NANTES

(Pôle National)

Diurne

0137 188

4372 PRIX DE FAUCHELEVENT **1.400 m**
(Maiden)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

12 partants maximum

4373 PRIX DE HAUTE FORET **1.600 m**
(Classe 2)

22 000

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 100, 418, 308.Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000 ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k**. Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

Samedi 7 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4374 DERBY DE L'OUEST
(Classe 1)

2.400 m Vendredi 29 juin 2018 à 10 h 30

35 000

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une Listed Race. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une course à conditions Classe 1 ou été classés 2ème ou 3ème d'une Listed Race porteront 2 k

Cette course est qualificative aux handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys, aux apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

14 partants maximum

4375 PRIX MAISON LODING NANTES
(Handicap)

1.600 m

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 2 juillet 9 h. 30

4376 GRAND PRIX ANJOU BRETAGNE -
HARAS DU SAZ
(L.)

1.600 m

52 000

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600) - dont France Galop : 48 000

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus, gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.1/2.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus, été classés dans les trois premiers d'une Listed Race recevront 1 k.1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 250 l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 29 juin 2018 à 10 h 30

Samedi 7 juillet 2018 (suite)

4377 PRIX DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRE **2.400 m**
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Première épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
 Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis
 le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera + 28.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
à la déclaration des partants probables, afin que le poids
le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 2 juillet 9 h. 30

4378 PRIX DURALOCK **2.400 m**
 (Handicap divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
 Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis
 le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division
à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Engagements dans la course n°4377

Forfaits :	Mardi 3 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 4 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 4 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 5 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 5 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

Dimanche 8 juillet 2018

ENGAGEMENTS

AIX-LES-BAINS

(1^{re} catégorie)

Semi-Nocturne

0701 189

4859 PRIX DES AMETHYSTES **1.200 m Vendredi 29 juin 2018 à 10 h 30**
(A réclamer)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 13.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 17.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant portera 2 k. ; de plusieurs courses, 4 k.

14 partants maximum

4860 PRIX OLIVIER LECERF **1.800 m**
(Maiden)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour tous poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçus en places : 1 k par 3.000 reçus.

14 partants maximum

4861 PRIX DES BAUGES **1.800 m**
(A réclamer)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 13.000, 3 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 2 k.; de plusieurs courses, 4 k.

14 partants maximum

4862 GRAND PRIX D'AIX-LES-BAINS **2.000 m**
(D.)

21 000

(10 500, 3 990, 2 940, 1 680, 840, 630, 420) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas gagné une Listed Race, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, ni gagné une course D depuis le 1er mars de cette année inclus.

Poids : 57 k. Tout gagnant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, d'une Classe 2 portera 2 k.; d'une course D, 3 k. ; d'une course B ou d'une Classe 1 ou été classés 2ème ou 3ème d'une Listed Race, 4 k.

14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 29 juin 2018 à 10 h 30

Dimanche 8 juillet 2018 (suite)

4863 PRIX DE BELLEY **2.500 m**
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Première épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
 Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +29.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 3 juillet 9 h. 30

4864 PRIX LOUIS DE ROUSSY DE SALES **2.500 m**
 (Handicap divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
 Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Engagements dans la course n°4863

Forfaits :	Mercredi 4 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 5 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 5 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 6 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 6 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

669 GRAND HANDICAP DE NORMANDIE **1.600 m**
 (Handicap)
 (B.)

Support d'événement

70 000

(35 000, 13 300, 9 800, 5 600, 2 800, 2 100, 1 400)
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.

La référence appliquée dans ce Handicap se situera entre +13 et +16.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 3 juillet 9 h. 30

Dimanche 8 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

670 PRIX DE FIERVILLE **1.100 m** **Vendredi 29 juin 2018** à 10 h 30
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(L.D.) 18 partants maximum

671 PRIX DE SAINT-HYMER **1.100 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(L.D.) 18 partants maximum

672 PRIX KISTENA **1.200 m**
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe III. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant, cette année, d'une Listed Race portera 2 k. En outre, le gagnant d'une course de Groupe portera 1 k. 1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

(L.D.) 20 partants maximum

673 PRIX JEAN PRAT **1.600 m** **Mercredi 20 juin 2018** à 10 h 30
(Groupe I - Mâles et femelles)

400 000

(228 560, 91 440, 45 720, 22 840, 11 440)

Pour poulains entiers et pouliches de **3 ans**. **Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 2.650 à l'engagement ou 28.800 à l'engagement supplémentaire le 5 juillet.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(L.D.) 20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 29 juin 2018 à 10 h 30

Dimanche 8 juillet 2018 (suite)

674 PRIX DE LA VILLA LES FLEURS **1.900 m**
(Handicap - C1)

40 000

(20 000, 7 600, 5 600, 3 200, 1 600, 1 200, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches **3 ans**, ayant couru au moins une fois dans une course à conditions Classe 1 ou une course de catégorie supérieure.

La référence applicable dans ce Handicap sera fixée entre +15 et +17.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le mardi 3 juillet 9 h. 30

675 PRIX DE LA CALONNE - FONDS **1.600 m**
EUROPEEN DE L'ELEVAGE

(Femelles)

(L.)

48 000

(24 000, 9 600, 7 200, 4 800, 2 400)

Primes F.E.E. + 10% : 7 000, 3 000, 2 000.

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une Listed Race. **Poids : 56 k.** Les juments ayant, depuis le 1er mars 2017 inclus, gagné une Listed Race porteront 1 k.1/2 ; gagné plusieurs Listed Races ou une course de Groupe, 3 k.

En outre, des primes de 7.000, 3.000, 2000 offertes par le Fonds Européen de l'Élevage seront versées aux propriétaires des trois premières, si les juments sont issues d'étalons inscrits au Fonds Européen de l'Élevage ou qualifiées d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrites au Fonds Européen de l'Élevage.

Les primes aux propriétaires et aux éleveurs ne s'appliquent pas à ces primes Fonds Européen de l'Élevage.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.728 à l'engagement supplémentaire.

(L.D.) 20 partants maximum

Dimanche 8 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

676 PRIX DE LA MUANCE
(Handicap - Femelles)
(E.)

1.600 m Vendredi 29 juin 2018 à 10 h 30

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300)

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 15.000, ni été classées 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 50.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 3 juillet 9 h. 30

Forfaits :	Mercredi 4 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 5 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 5 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 6 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 6 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

CHANTILLY

(Pôle National)

Diurne

Lundi 2 juillet 2018 à 10 h 30

677 PRIX DE LA VILLE DE CHANTILLY **2.000 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.**Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.****(P.J.C.)**

Publication des poids, le mardi 3 juillet 9 h. 30

678 PRIX DE THIMECOURT **1.400 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Primes F.E.E. + 10% : 1 350, 540, 405.Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru.**Poids : 58 k.****(N.P.)** 18 partants maximum

679 PRIX DE VALGENCEUSE **1.400 m**
(Femelles)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Primes F.E.E. + 10% : 1 350, 540, 405.Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.****(N.P.)** 18 partants maximum

680 PRIX DU MONT ALTA **2.400 m**
(Classe 2)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 2 ni, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids :****57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 9.000

(A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de

15.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les

3 premiers d'une course de dotation totale de 16.000 recevront

1 k.1/2.

(P.J.C.) 18 partants maximum

Lundi 9 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

681 PRIX CHLOE **1.800 m Mercredi 20 juin 2018 à 10 h 30**
(Groupe III - Femelles)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course du Groupe I. **Poids : 56 k**. La gagnante d'une course du Groupe III portera 1 k.1/2 ; d'une course du Groupe II, 2 k.1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 20 juin ou 1.600 à l'engagement le 2 juillet ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 5 juillet.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.

(P.J.C.) 20 partants maximum

682 PRIX DE ROQUEMONT **1.200 m Lundi 2 juillet 2018 à 10 h 30**
(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu, depuis le 1er février 2018 inclus, une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

(L.D.) 18 partants maximum

683 PRIX DU BOSQUET **1.400 m**
(Handicap de catégorie)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 12.000 dans un Handicap.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le Handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(N.P.) 18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 3 juillet 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Lundi 2 juillet 2018 à 10 h 30

Lundi 9 juillet 2018 (suite)

684 PRIX DU MUSEE CONDE **2.000 m**
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.

(P.J.C.) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°677

Second Engagement :	Lundi 2 Juillet 2018 (PRIX CHLOE)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mercredi 4 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 5 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 5 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 5 Juillet 2018	13 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 6 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 6 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

Mardi 10 juillet 2018

ENGAGEMENTS

COMPIEGNE

(Pôle National)

Diurne

0880 191

5058 PRIX DE CAISNES **1.400 m** **Lundi 2 juillet 2018** à 10 h 30
(A réclamer)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.
18 partants maximum

5059 PRIX PELLEAS **2.000 m**
(Mâles et Hongres)

(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) - dont France Galop : 51 000

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une Listed Race. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant gagné une Listed Race porteront 1 k.1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

18 partants maximum

5060 PRIX DES ETANGS DE SAINT-PIERRE **2.800 m**
(Handicap)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 4 juillet 9 h. 30

5061 PRIX DE VIGNEMONT **1.600 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er juillet 2017 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe et n'ayant pas, cette année, été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er avril 2018 inclus, gagné une course B ou une Classe 1. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une course D porteront 1 k.1/2 ; plusieurs courses D ou gagné une course B, 3 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 10 juillet 2018 (suite)

Lundi 2 juillet 2018 à 10 h 30

5062 PRIX DE BETHISY SAINT-MARTIN **1.600 m**
(A réclamer)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

18 partants maximum

5063 PRIX DE HAUTEFONTAINE **1.600 m**
(A réclamer - Cavalières et
Gentlemen-riders)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 65 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

18 partants maximum

5064 PRIX DE LA FORET D'OURSCAMP **2.000 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant, cette année, ni reçu 15.000 en victoires et places, ni reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 4 juillet 9 h. 30

Mardi 10 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

5065 PRIX DU TREMBLE **2.000 m** Lundi 2 juillet 2018 à 10 h 30
 (Handicap de catégorie divisé)
 (E.)
 Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant, cette année, ni reçu 15.000 en victoires et places, ni reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°5064

Forfaits :	Jeudi 5 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 6 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 6 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 7 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 7 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

LE LION D'ANGERS

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0218 191

4473 GRAND PRIX DU LION D'ANGERS **2.000 m**
 (Classe 1)

35 000

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une Listed Race. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une course à conditions Classe 1 ou été classés 2ème ou 3ème d'une Listed Race porteront 2 k.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys, aux apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 10 juillet 2018 (suite)

Lundi 2 juillet 2018 à 10 h 30

4474 PRIX BERNARD LEROYER **1.400 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 12.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 50.000.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 4 juillet 9 h. 30

4475 PRIX JEAN SAUVAGE **1.400 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 12.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 50.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Engagements dans la course n°4474

4476 PRIX DU COURGEON **1.400 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Troisième épreuve

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 12.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 50.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Engagements dans la course n°4474

Mardi 10 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4477 PRIX DE L'ISLE BRIAND **2.400 m Lundi 2 juillet 2018 à 10 h 30**
(GROUPE III AQPS - Autres Que de Pur Sang)

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud Book, Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France.
Poids : 63 k.1/2. Les chevaux ayant gagné 6.000 porteront 2 k. ; gagné 13.000, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. L'Association AQPS remettra un trophée au propriétaire du cheval gagnant.
16 partants maximum

Forfaits :	Judi 5 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 6 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 6 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 7 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 7 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

CHATEAUBRIANT

(Pôle National)

Diurne

0107 192

Mardi 3 juillet 2018 à 10 h 30

4379 PRIX DE L'AVENIR **1.100 m**
(Classe 2)

Réservée F.E.E.

24 000

(12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 200, 456, 336.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

4380 PRIX DE PORNICHET **1.950 m**
(Classe 2)**22 000**

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 100, 418, 308.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

4381 PRIX DE BON ABRI **2.600 m**
(A réclamer)

(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, au maximum pour 13.000, avec taux de réclamation intermédiaires de 2.000. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les taux de réclamation supérieurs à 9.000 : 1 k. par tranche de 2.000. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.

16 partants maximum

Mercredi 11 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4382 PRIX EDOUARD POURET **1.950 m Mardi 3 juillet 2018 à 10 h 30**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (E.)
 Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 12.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 5 juillet 9 h. 30

4383 PRIX FRANCE GALOP **1.950 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 12.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Engagements dans la course n°4382

Forfaits :	Vendredi 6 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 7 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 7 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 9 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 9 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

MARSEILLE BORELY

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0610 193

Mercredi 4 juillet 2018 à 10 h 30

4810 PRIX DES TOURNESOLS 1.550 m
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

4811 PRIX PIERRE PUGET 1.550 m
(Classe 2)

Réservée F.E.E.

24 000

(12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 200, 456, 336.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 12 avril de cette année inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

14 partants maximum

4812 PRIX DU ROVE 2.000 m
(Maiden)**14 000**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant pas reçu 2.000 en places recevront 2 k.

16 partants maximum

4813 PRIX DE FONT ROUSSE 2.450 m
(Maiden)**14 000**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant pas reçu 2.000 en places recevront 2 k.

14 partants maximum

Jeudi 12 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4814 PRIX FRANCE GALOP **2.000 m Mercredi 4 juillet 2018** à 10 h 30
(Handicap)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 6 juillet 9 h. 30

4815 PRIX CLINTON **1.550 m**
(A réclamer)

11 000

(5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.000, 3 k.

14 partants maximum

4816 PRIX DE LA TREVARESE **2.450 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(G.)

10 000

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 11.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 1 k.1/2 ; de plusieurs courses, 3 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Forfaits :	Samedi 7 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 9 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 9 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 10 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 10 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

Jeudi 12 juillet 2018 (suite)

PARISLONGCHAMP

(Pôle National)

Semi-Nocturne

Début des opérations prévisionnel : 17 h 45

Mercredi 4 juillet 2018 à 10 h 30

685 PRIX DE L'ILE DE LA JATTE **2.000 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement**52 000**

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru cette année.**Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.****(G.P.)**

Publication des poids, le vendredi 6 juillet 9 h. 30

686 PRIX DU MONTPARNASSE **1.400 m**
(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.**(N.P. - 2e poteau)** 18 partants maximum

687 PRIX DE NANTERRE **1.950 m**
(Mâles et Hongres)
(Classe 2)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 2 ni, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 56 k.1/2.** Les poulains ayant reçu une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 15.000, 2 k.1/2. Les poulains n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 16.000 recevront 1 k.1/2.**(G.P. - 2e poteau)** 18 partants maximum

Jeudi 12 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

688 PRIX DU PONT DE LA CONCORDE **2.400 m** Mercredi 4 juillet 2018 à 10 h 30
(Handicap - C1)

40 000

(20 000, 7 600, 5 600, 3 200, 1 600, 1 200, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches **3 ans**, ayant couru au moins une fois dans une course à conditions Classe 1 ou une course de catégorie supérieure.

La référence applicable dans ce Handicap sera fixée entre +15 et +17.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(G.P.) 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 6 juillet 9 h. 30

689 PRIX DE L'AXE MAJEUR **2.000 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er juillet 2017 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe et n'ayant pas, cette année, été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er avril 2018 inclus, gagné une course B. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une course D porteront 1 k.1/2 ; plusieurs courses D ou gagné une course B, 3 k.

(G.P.) 18 partants maximum

690 PRIX DE L'ARSENAL **2.400 m**
(A réclamer)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(G.P.) 18 partants maximum

691 PRIX DE PUTEAUX **2.000 m**
(A réclamer)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

(G.P.) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 4 juillet 2018 à 10 h 30

Jeudi 12 juillet 2018 (suite)

692 PRIX DU MOULIN A VENT **2.000 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.**Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.****(G.P.)** 18 partants maximum

693 PRIX DE L'ILE SEGUIN **2.000 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru cette année.

(G.P.) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°685

Forfaits :	Samedi 7 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 9 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 9 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 9 Juillet 2018	13 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 10 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 10 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

PORNICHET

(Pôle Régional)

Diurne

0147 193

4384 PRIX ROGER CROSSOUARD **1.700 m**
(Maiden)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant pas reçu 3.000 en places recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Jeudi 12 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4385 PRIX BREHONNAIS **2.100 m** Mercredi 4 juillet 2018 à 10 h 30
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Première épreuve

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 6 juillet 9 h. 30

4386 PRIX VICOMTE DU BOISPEAN **2.100 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°4385

4387 PRIX RAOUL DUBIGEON **1.700 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 7.000, 9.000 ou 11.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 9.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 11.000, 3 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 4 juillet 2018 à 10 h 30

Jeudi 12 juillet 2018 (suite)

4388 PRIX DES SIRENES **2.100 m**
(Cavalières)
(E.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas reçu une allocation de 6.000, cette année. **Poids : 59 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

Pour Cavalières ; celles n'ayant pas gagné cinq courses recevront 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

4389 PRIX DU COLONEL LABOUCHE **3.100 m**
(Gentlemen-riders)
(E.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 6.500 (A réclamer et courses réservées aux amateurs exceptés), depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

Pour Gentlemen-Riders ; ceux n'ayant pas gagné cinq courses recevront 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

4390 PRIX ACHILLE BERTOYE **2.400 m**
(Autres Que de Pur Sang)
(E.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 63 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 2.000 reçus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Jeudi 12 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4391 PRIX DE BLAIN
(Autres Que de Pur Sang)
(E.)

3.100 m Mercredi 4 juillet 2018 à 10 h 30

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 7.500 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 63 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Forfaits :	Samedi 7 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 9 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 9 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 10 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 10 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Diurne

0550 194

Jeudi 5 juillet 2018 à 10 h 30

4672 PRIX HOTEL POINT FRANCE **1.400 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru.**Poids : 58 k.**

18 partants maximum

4673 PRIX AGRI 40 **1.400 m**
(Femelles)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

18 partants maximum

4674 PRIX DU CASINO D'ARCACHON **1.900 m**
(Maiden)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4675 PRIX DE L'HIPPODROME DE PAU **1.900 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +27.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.**

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 7 juillet 9 h. 30

Vendredi 13 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4676 PRIX DE LA VILLE DE LEGE-CAP **1.900 m** **Jedi 5 juillet 2018** à 10 h 30
FERRET
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
Engagements dans la course n°4675

4677 PRIX RAZZIA III **1.800 m**
(Groupe 3 PA - Arabes purs - Femelles)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

GROUPE 3 - PA

Pour pouliches de **3 ans**, inscrites à la naissance au Stud Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munies d'un livret signalétique. **Poids : 57 k.** Toute gagnante d'un Groupe 1-PA portera 2 k.

Les remises de poids pour les jeunes jockeys et apprentis ne sont pas applicables dans ce prix.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapeurs de France Galop.

18 partants maximum

4678 PRIX TIDJANI **1.900 m**
(Groupe 3 PA - Arabes purs - Mâles et Hongres)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

GROUPE 3 - PA

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, inscrits à la naissance au Stud-Book de leurs pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 57 k.** Tout gagnant d'un Groupe 1-PA portera 2 k.

Les remises de poids pour les jeunes jockeys et apprentis ne sont pas applicables dans ce prix.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapeurs de France Galop.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 5 juillet 2018 à 10 h 30

Vendredi 13 juillet 2018 (suite)

4679 PRIX NEZ D'OR - WATHBA **1.950 m**
 STALLIONS CUP
 (Arabes purs)
 (Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits à la naissance au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 3.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

18 partants maximum

Forfaits :	Lundi 9 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 10 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 10 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 11 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 11 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

SENONNES-POUANCE

(1^{re} catégorie)

Semi-Nocturne

0241 194

4478 PRIX EQUITOP ABSI (PRIX HENRI **1.350 m**
 MAILLARD)
 (Mâles et Hongres)
 (Maiden)

Réservée F.E.E.

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.
 14 partants maximum

4479 PRIX DU SUD-MAYENNE **1.350 m**
 (Femelles)
 (Maiden)

Réservée F.E.E.

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
 Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.
 14 partants maximum

Vendredi 13 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4480 PRIX DE LA FORET D'ARAIZE **2.300 m** Jeudi 5 juillet 2018 à 10 h 30
(Maiden)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant pas reçu 2.000 en places recevront 2 k.

16 partants maximum

4481 PRIX DES ENTRAINEURS DE SENONNES **2.300 m**
(A réclamer)

10 000

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 2 k.

16 partants maximum

4482 PRIX GROUPE PIGEON **2.300 m**
(Handicap)
(E.)

Etape du GALOP TOUR INTER-REGIONAL

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 9.500.

La référence applicable dans ce Handicap sera +35.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le samedi 7 juillet 10 h. 30

Forfaits :	Lundi 9 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 10 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 10 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 11 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 11 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne



ENGAGEMENTS

Samedi 14 juillet 2018

DIEPPE

(Pôle National)

Diurne

0404 195

Vendredi 6 juillet 2018 à 10 h 30

5094 PRIX LINABOX **3.400 m**
(Cavalières et Gentlemen-riders)
(E.)

Course filière Obstacle

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 et 5 ans**, n'ayant jamais gagné une course "Filière Obstacle" ni en plat, reçu une allocation (courses "Filière Obstacle" exceptées) et n'ayant, en obstacle, ni gagné, ni couru deux fois. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 reçus en places.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières.**Le départ sera donné au moyen des élastiques.**

16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 10 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 11 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 11 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 12 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 12 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

PARISLONGCHAMP

(Pôle National)

Semi-Nocturne

Début des opérations prévisionnel : 17 h 15

694 LONGINES HANDICAP DE LA FETE **1.950 m**
NATIONALE
(Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

55 000

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.****(G.P. - 2e poteau)**

Publication des poids, le lundi 9 juillet 9 h. 30

695 PRIX ROLAND DE CHAMBURE **1.400 m**
(L.)

60 000

(30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant pas gagné une Listed Race. **Poids : 58 k.****Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.****(N.P. - 2e poteau)** 20 partants maximum

Samedi 14 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

696 PRIX DE LA MADELEINE **1.950 m Vendredi 6 juillet 2018 à 10 h 30**
(Femelles)
(Classe 2)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 2 ni, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 56 k.1/2**. Les pouliches ayant reçu une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 15.000, 2 k.1/2. Les pouliches n'ayant pas été classées dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 16.000 recevront 1 k.1/2.

(G.P. - 2e poteau) 18 partants maximum

697 PRIX DE BEAUSEJOUR **1.600 m**
(Classe 1)

35 000

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 14 janvier 2018 inclus, gagné une course de Classe 1 lors de leurs deux dernières courses. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 14 janvier 2018 inclus, portera 2 k. ; depuis le 14 avril 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2. ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(G.P.) 18 partants maximum

501 JUDDMONTE GRAND PRIX DE **2.400 m Mercredi 21 février 2018 à 10 h 30**
PARIS
(Groupe I - Mâles et femelles)

600 000

(342 840, 137 160, 68 580, 34 260, 17 160)

Pour poulains entiers et pouliches de **3 ans**. **Poids : 58 k.**

La course sera précédée d'un défilé.

Versement à la poule des propriétaires : 1.800 à l'engagement le 21 février ou 43.200 à l'engagement supplémentaire le 11 juillet.

Forfait initial : Lundi 9 juillet à 11 h.30.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant.

(G.P.) 20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 14 juillet 2018 (suite)

Vendredi 6 juillet 2018 à 10 h 30

698 PRIX DE THIBERVILLE **2.400 m**
(Femelles)
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une Listed Race. **Poids : 57 k.****Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.****Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.****(G.P.)** 20 partants maximum

Mercredi 20 juin 2018 à 10 h 30

699 PRIX MAURICE DE NIEUIL **2.800 m**
(Groupe II)

130 000

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids : 57 k.**

Le gagnant, cette année, d'une course du Groupe II portera 1 k.1/2 ; d'une course du Groupe I, 2 k.1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 20 juin ou 2.200 à l'engagement le 6 juillet ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 11 juillet.**Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par FRANCE GALOP.****(G.P.)** 20 partants maximum

Vendredi 6 juillet 2018 à 10 h 30

700 PRIX DU DEFILE **1.950 m**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**(G.P. - 2e poteau)** 18 partants maximum

Engagements dans la course n°694

Second Engagement :	Vendredi 6 Juillet 2018 (PRIX MAUR. DE NIEUIL)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Lundi 9 Juillet 2018 (PRIX GD PRIX PARIS)	11 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mardi 10 Juillet 2018 les autres courses	11 h 30 Boulogne
Forfaits 2 :	Mardi 10 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 11 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 11 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 12 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 12 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

Samedi 14 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

SAINT-MALO

(Pôle Régional)

Diurne

0154 195

4392 PRIX DE LA CONCHEE **1.800 m** **Vendredi 6 juillet 2018** à 10 h 30
(Maiden)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant pas reçu 3.000 en places recevront 2 k.

14 partants maximum

4393 PRIX DE DOL DE BRETAGNE **2.500 m**
(Maiden)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant pas reçu 3.000 en places recevront 2 k.

16 partants maximum

4394 PRIX DE LA CHALOTAIS **1.800 m**
(A réclamer)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 1 k:1/2 ; pour 14.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k.

14 partants maximum

4395 PRIX DE COMBOURG **1.800 m**
(Handicap de catégorie - Femelles)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 9 juillet 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Samedi 14 juillet 2018 (suite)

Vendredi 6 juillet 2018 à 10 h 30

4396 PRIX DE LA SOCIETE DES COURSES **2.500 m**
DU PERTRE
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 12.000. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

16 partants maximum

4397 PRIX VINCENT DE GOURNAY **1.800 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 7.000, 9.000 ou 11.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 9.000 porteront 2 k. ; pour 11.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.000, 3 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4398 PRIX DES BENEVOLES **1.800 m**
(Femelles)
(E.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 35 k. et n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 8.500. **Poids : 55 k.1/2** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année : 1 k. par 4.000 reçus.

14 partants maximum

Samedi 14 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4399 PRIX DE DINARD
(Handicap de catégorie)
(G.)

1.800 m Vendredi 6 juillet 2018 à 10 h 30

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu
une allocation de 10.000.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure
à 28 k.**

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
à la déclaration des partants probables, afin que le poids
le plus élevé soit fixé à 60 k.**

14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 9 juillet 9 h. 30

Forfaits :	Mardi 10 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 11 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 11 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 12 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 12 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Dimanche 15 juillet 2018

MAISONS-LAFFITTE

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 10 h 45

Vendredi 6 juillet 2018 à 10 h 30

701 PRIX DUPLEX **1.200 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Primes F.E.E. + 10% : 1 350, 540, 405.Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru.**Poids : 58 k.****(L.D. - 2e poteau)** 18 partants maximum

702 PRIX MARY TUDOR **1.200 m**
(Femelles)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Primes F.E.E. + 10% : 1 350, 540, 405.Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.****(L.D. - 2e poteau)** 18 partants maximum

703 PRIX TOPYO **2.000 m**
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**(Corde à droite - Poteau no 2)** 17 partants maximum

Mercredi 27 juin 2018 à 10 h 30

704 PRIX EUGENE ADAM (GRAND PRIX **2.000 m**
DE MAISONS-LAFFITTE)
(Groupe II)

130 000

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. **Poids : 57 k.** Le gagnant, cette année, de deux courses du Groupe III ou d'une course du Groupe II portera 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k.**Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 27 juin ou 2.200 à l'engagement le 6 juillet ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 12 juillet.****Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par FRANCE GALOP.****(Corde à droite - Poteau no 2)** 17 partants maximum

Dimanche 15 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

705 PRIX DE RIS-ORANGIS **1.200 m** Mercredi 27 juin 2018 à 10 h 30
(Groupe III)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. Poids : **3 ans, 55k.** ; **4 ans et au-dessus, 57 k.1/2.** Le gagnant, depuis le 1er août 2017 inclus, d'une course du Groupe III portera 2 k. ; d'une course du Groupe II, 3 k. ; d'une course du Groupe I, 4 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 27 juin ou 1.600 à l'engagement le 6 juillet ou 3.500 à l'engagement le 12 juillet.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(L.D. - 2e poteau) 20 partants maximum

706 PRIX D'ELANCOURT **2.500 m** Vendredi 6 juillet 2018 à 10 h 30
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. Poids : **56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum

707 PRIX DE LA ROUTE DES PAVILLONS **2.000 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, cette année, ni reçu 15.000 en victoires et places, ni reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 26 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum
Publication des poids, le mardi 10 juillet 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Vendredi 6 juillet 2018 à 10 h 30

Dimanche 15 juillet 2018 (suite)

708 PRIX DE LA ROUTE NEUVE **2.000 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (E.)
 Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, cette année, ni reçu 15.000 en victoires et places, ni reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 26 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum
 Engagements dans la course n°707

Second Engagement :	Vendredi 6 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
	<i>(PRIX EUGENE ADAM, DE RIS-ORANGIS)</i>	
Forfaits :	Mercredi 11 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 12 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 12 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 13 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 13 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

Lundi 16 juillet 2018

ENGAGEMENTS

VICHY

(Pôle National)

Diurne

0720 197

4865 PRIX DE L'ALLIER **3.000 m** Lundi 9 juillet 2018 à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Arrivée 2e Poteau

Publication des poids, le mardi 10 juillet 9 h. 30

4866 PRIX D'AGONGES **1.400 m**
(Classe 1)

35 000

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas gagné 2 courses de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant d'une course de Classe 1 portera 2 k. ; depuis le 16 avril 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

4867 PRIX DU THERMALISME **1.600 m**
(Femelles)
(Maiden)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 9 juillet 2018 à 10 h 30

Lundi 16 juillet 2018 (suite)

4868 PRIX DES COURSES INTERNATIONALES DE BADEN BADEN (Mâles et Hongres) (Maiden) **1.600 m**

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop. Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4869 PRIX MADAME JEAN COUTURIE (Femelles) (L.) **2.000 m**

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) - dont France Galop : 51 000

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.** Les pouliches ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k. ; plusieurs Listed Races, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

4870 PRIX DE SAINT-MENOUX (A réclamer) (E.) **1.400 m**

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 12.000, 15.000 ou 18.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour pour 15.000, 1 k.1/2 ; pour 18.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février de cette année inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

18 partants maximum

4871 PRIX DE CHOUVIGNY (Handicap) (G.) **2.400 m**

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu 12.000 en victoires et places.

La référence applicable dans ce Handicap sera +35.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 10 juillet 9 h. 30

Lundi 16 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4872 PRIX HUBERT DE CATHEU **3.000 m Lundi 9 juillet 2018** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520) - dotation
France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
ayant couru cette année.

Arrivée 2e Poteau 18 partants maximum

Engagements dans la course n°4865

Forfaits :	Mercredi 11 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 12 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 12 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 13 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 13 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

VICHY

(Pôle National)

Diurne

0720 198

Lundi 9 juillet 2018 à 10 h 30

4873 PRIX VICHY COMMUNAUTE **1.000 m**
 (Handicap divisé)
 (D.)
 Première épreuve

Support d'événement**52 000**

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.*Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.***Ligne Droite 2e Poteau (Corde à Gauche)**

Publication des poids, le mercredi 11 juillet 9 h. 30

4874 PRIX DE LA MINARDIERE **1.400 m**
 (Mâles et Hongres)
 (Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.**Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4875 PRIX DE BELLERIVE **1.400 m**
 (Femelles)
 (Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

Mardi 17 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4876 PRIX DES VOLCANS D'AUVERGNE **2.400 m** **Lundi 9 juillet 2018** à 10 h 30
(Classe 2)

22 000

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 100, 418, 308.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

4877 PRIX HUBERT BAGUENAUT DE PUCHESSE - 7EME ETAPE DU DEFI DU GALOP **2.400 m**
(L.)

52 000

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600) - dont France Galop : 48 000

7ème ETAPE DU DEFI DU GALOP

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er août 2017 inclus, gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er août 2017 inclus, gagné une Listed Race ou, cette année, été classés 2ème d'une course du Groupe III porteront 2 k. ; depuis le 1er août 2017 inclus, gagné plusieurs Listed Races ou, cette année, été classés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II porteront 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

4878 PRIX DE L'OFFICE DU TOURISME **1.600 m**
(A réclamer)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500, 4 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 17 juillet 2018 (suite)**Lundi 9 juillet 2018** à 10 h 30**4879** PRIX GABRIEL BRUN **1.400 m**
(Handicap)
(G.)**15 000**(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 9.000.**La référence applicable dans ce Handicap sera +32.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.**

18 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 11 juillet 9 h. 30

4880 PRIX DE LA FORET DE TRONCAIS **1.000 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.**Ligne Droite 2e Poteau (Corde à Gauche)**

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4873

Forfaits :	Jeudi 12 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 13 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 13 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 14 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 14 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

Mercredi 18 juillet 2018

ENGAGEMENTS

MONT-DE-MARSAN

(1^{re} catégorie)

Diurne
0536 199

4680 PRIX JACQUES BOUTIER **1.400 m Mardi 10 juillet 2018 à 10 h 30**
(A réclamer)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 13.000, 15.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, tout gagnant portera 1 k.1/2 ; de plusieurs courses, 3 k.
16 partants maximum

4681 PRIX MICHEL CHARBON **1.400 m**
(Classe 2)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.
16 partants maximum

4682 PRIX JEAN LARRE **2.000 m**
(Handicap)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.
La référence applicable dans ce Handicap sera +27.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 13 juillet 9 h. 30

4683 PRIX MONBEL **3.000 m**
(Handicap)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 9.000.
La référence applicable dans ce Handicap sera +30.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 12 juillet 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mardi 10 juillet 2018 à 10 h 30

Mercredi 18 juillet 2018 (suite)

4684 PRIX DU BAS ARMAGNAC **2.100 m**
(Anglo-arabes)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au stud-book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe, n'ayant pas reçu 16.000 en victoires et en places. **Poids : 58 k.** Surcharges accumulées pour sommes reçues en victoires et en places : 1 k. par 3.000. En outre, les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k.; 25 %, 4 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

4685 PRIX THALIAN **2.100 m**
(Anglo-arabes)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en France, inscrits au stud-book anglo-arabe, comptant au moins 37,5 % de sang arabe, n'ayant pas reçu 13.000 en victoires et places. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 2.500 reçus. En outre, les chevaux comptant au moins 50 % de sang arabe recevront 3 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Mercredi 18 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4686 CRITERIUM DES LANDES **2.400 m** **Mardi 10 juillet 2018** à 10 h 30
 (Anglo-arabes)
 (B.)

30 000
 (15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500) - dotation France Galop.

CLASSIC II

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au stud-book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 37,5 % de sang arabe. **Poids : 58 k.** Les chevaux ayant, en victoires et places, reçu 40.000 porteront 1 k. ; 60.000, 2 k. ; 80.000, 3 k. ; 100.000, 4 k. ; ceux ayant reçu une allocation de 15.000 porteront 1 k. ; plusieurs allocations de 15.000, 2 k. ; une allocation de 20.000, 3 k. En outre, les chevaux comptant au moins 50 % de sang arabe recevront 3 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

L'Association Anglo Course offrira une prime de 800 euros au propriétaire du cheval classé 6ème et de 400 euros au propriétaire du cheval classé 7ème, sous réserve que le propriétaire, l'éleveur et l'entraîneur soient inscrits au Fonds de l'Élevage Anglo-Arabe.

16 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 13 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 14 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 14 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 16 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 16 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

NANCY

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0903 199

5037 PRIX DES BOUGAINVILLIERS **1.350 m**
 (Handicap de catégorie)
 (E.)

18 000
 (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
 Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum
 Publication des poids, le jeudi 12 juillet 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mardi 10 juillet 2018 à 10 h 30

Mercredi 18 juillet 2018 (suite)

5038 PRIX DE LA PLACE STANISLAS **1.950 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 12 juillet 9 h. 30

5039 PRIX DE PONT A MOUSSON **1.950 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum
Engagements dans la course n°5038

5040 PRIX C'EST L'ETE **1.950 m**
(A réclamer)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

16 partants maximum

Mercredi 18 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

5041 PRIX DE NEUVES-MAISONS **2.400 m** **Mardi 10 juillet 2018** à 10 h 30
(A réclamer)
(G.)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 6.000 ou 8.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 8.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.
16 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 13 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engls supplémentaires :	Samedi 14 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 14 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 16 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 16 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

VICHY

(Pôle National)

Nocturne

0720 199

4881 PRIX VICHY SPA HOTEL LES **2.000 m**
CELESTINS
(Femelles)
(Maiden)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.
18 partants maximum

4882 PRIX ALETTI PALACE HOTEL **2.000 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.
18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 18 juillet 2018 (suite)

Mercredi 27 juin 2018 à 10 h 30

4886 GRAND PRIX DE VICHY **2.000 m**
(Groupe III)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000) - dont France Galop : 76 000

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.
Poids : 3 ans, 54 k.1/2 ; 4 ans et au-dessus, 58 k.1/2.
Le gagnant, cette année, d'une course du Groupe III portera 1 k. ; d'une course du Groupe II, 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k.

La course sera précédée d'un défilé.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 27 juin ou 1.600 à l'engagement le 7 juillet ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 14 juillet.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

20 partants maximum

Mardi 10 juillet 2018 à 10 h 30

4883 PRIX VICHY LABORATOIRES **1.600 m**
(A réclamer)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

18 partants maximum

4884 PRIX PAUL COUTURIER **1.600 m**
(Handicap divisé)
Première épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

La référence applicable dans ce handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 12 juillet 9 h. 30

Mercredi 18 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4885 PRIX ROGER CLUZEL **1.600 m** **Mardi 10 juillet 2018** à 10 h 30
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum
Engagements dans la course n°4884

4887 PRIX DE L'UNION DES AQPS DU **2.400 m**
CENTRE-EST
(GROUPE III AQPS - Autres Que de Pur Sang)

32 000

(16 000, 6 400, 4 800, 3 200, 1 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au Stud-Book Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France.
Poids : 62 k. Surcharges accumulées en victoires et places et limitées à 7 k. : 1 k. par 4.000 reçus cette année et par 8.000 reçus en 2017.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

L'Association AQPS remettra un trophée au propriétaire du cheval gagnant.

18 partants maximum

4888 PRIX DE MONTMARIAULT **2.800 m**
(A réclamer)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000.
Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500, 4 k. 18 partants maximum

Second Engagement :	Samedi 7 Juillet 2018 (PRIX GRAND PX VICHY)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Vendredi 13 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 14 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 14 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 16 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 16 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

MONT-DE-MARSAN(1^{re} catégorie)

Diurne

0536 200

Mercredi 11 juillet 2018 à 10 h 30

4687 PRIX DE LANGALERIE **1.400 m**
(Classe 2)**24 000**

(12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 200, 456, 336.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 19 avril de cette année inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

4690 PRIX DE L'ORDRE INTERNATIONAL **2.000 m**
DES ANYSETIERS (PRIX DE LA NAVARRE)
(Classe 2)**18 000**

(9 000, 3 420, 2 520, 1 440, 720, 540, 360) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

4688 PRIX DU FERRON **1.400 m**
(A réclamer)
(G.)**12 000**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.000, 3 k.

16 partants maximum

Jeudi 19 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4689 PRIX RAVIGNAN **2.200 m** Mercredi 11 juillet 2018 à 10 h 30
(Cavalières et Gentlemen-riders)
(E.)

Challenge ROYAL BARRIERE Deauville

11 000

(5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 30 k. et n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 8.000. **Poids : 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année : 1 k. par 2.500 reçus.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné cinq courses recevront 2 k.

16 partants maximum

4691 PRIX DE LA BASE AERIENNE 118 - **2.400 m**
MONT DE MARSAN
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 13 juillet 9 h. 30

4692 PRIX DU CENTRE D'ENTRAINEMENT **2.400 m**
DE LA TESTE DE BUCH
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Engagements dans la course n°4691

ENGAGEMENTS

Mercredi 11 juillet 2018 à 10 h 30

Jeudi 19 juillet 2018 (suite)

4693 PRIX DUNIXI **1.600 m**
(Arabes purs)**16 000**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, étant inscrits à la naissance au Stud Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 5.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Forfaits :	Samedi 14 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 16 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 16 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 17 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 17 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

VICHY

(Pôle National)

Diurne

0720 200

4889 PRIX BURGOS **2.400 m**
(Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

55 000

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.**

Publication des poids, le vendredi 13 juillet 9 h. 30

4890 PRIX DES REVES D'OR - JACQUES BOUCHARA **1.000 m**
(L.)**60 000**

(30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000) - dont France Galop : 56 000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant pas gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Le gagnant d'une Listed Race portera 2 k.1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.

Ligne Droite 2e Poteau (Corde à Gauche)

20 partants maximum

Jeudi 19 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4891 PRIX DE SAINT-FELIX **1.400 m** Mercredi 11 juillet 2018 à 10 h 30
(A réclamer - Femelles)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **2 ans**, mises à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les pouliches ayant reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

18 partants maximum

4892 PRIX JEAN BOULARD **1.600 m**
(Classe 2)

22 000

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 100, 418, 308.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

4893 PRIX DE LA TOUR DE CHENILLAT **2.000 m**
(A réclamer)
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 12.000, 15.000 ou 18.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 18.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

18 partants maximum

4894 PRIX EDMOND MAUPOIL **1.600 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018, inclus, reçu une allocation de 12.500.

La référence applicable dans ce handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 12 juillet 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mercredi 11 juillet 2018 à 10 h 30

Jeudi 19 juillet 2018 (suite)

4895 PRIX DU VERNET **1.600 m**
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Deuxième épreuve

17 000
 (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
 n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation
 de 12.500.

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
 à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
 soit fixé à 60 k.**

18 partants maximum
 Engagements dans la course n°4894

4896 PRIX MAKALU **2.400 m**
 (Handicap divisé)
 Deuxième épreuve

28 000
 (14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560) - dotation
 France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.
**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
 à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
 soit fixé à 59 k.**

18 partants maximum
 Engagements dans la course n°4889

Forfaits :	Samedi 14 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 16 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 16 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 17 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 17 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

Vendredi 20 juillet 2018

ENGAGEMENTS

LE TOUQUET

(1^{re} catégorie)

Diurne

0808 201

5008 PRIX DE LA CANCHE **1.300 m** Jeudi 12 juillet 2018 à 10 h 30
(Maiden)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

5009 PRIX TREVE **2.100 m**
(Femelles)
(Maiden)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant reçu aucune allocation, cette année, recevront 2 k.

14 partants maximum

5010 PRIX SEA BIRD **2.100 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant reçu aucune allocation, cette année, recevront 2 k.

14 partants maximum

5011 PRIX DU NOEUD VINCENT **2.100 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, tout gagnant, cette année portera 2 k. ; de plusieurs courses, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 12 juillet 2018 à 10 h 30



Vendredi 20 juillet 2018 (suite)

5012 PRIX DALOZ **2.100 m**
(Jockeys et Jeunes Jockeys)
(E.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant jamais gagné une course E (À Réclamer excepté) ou une Classe 2.
Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

14 partants maximum

5013 GRAND PRIX DU TOUQUET **2.100 m**
(Handicap)
(E.)

Etape du GALOP TOUR INTER-REGIONAL

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
La référence applicable dans ce Handicap sera +35.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le samedi 14 juillet 10 h. 30

5014 PRIX LEONCE DEPREZ **1.300 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 2 k. ; de plusieurs courses 4 k.

14 partants maximum

Forfaits :	Lundi 16 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 17 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 17 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 18 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 18 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

VICHY

(Pôle National)

Diurne

0720 201

4897 PRIX DE NERIS LES BAINS **1.400 m Jeudi 12 juillet 2018 à 10 h 30**
(A réclamer - Mâles et Hongres)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les poulains mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les poulains ayant reçu une allocation de 8.000, 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

18 partants maximum

4898 PRIX FREDERIC DE LAGRANGE **2.400 m**
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) - dont France Galop : 51 000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

4899 PRIX EQUIDIA **2.000 m**
(Handicap divisé)
Première épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans** n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

La référence applicable dans ce handicap sera +25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 14 juillet 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Jedi 12 juillet 2018 à 10 h 30

Vendredi 20 juillet 2018 (suite)

4900 PRIX DE LA SOCIETE DES COURSES **2.000 m**
D'AVENCHES
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans** n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum
Engagements dans la course n°4899

4901 PRIX JACQUES DE BREMOND **1.600 m**
(L.)

52 000

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600) - dont France Galop : 48 000

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er août 2017 inclus, gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

4902 PRIX DE CUSSET - RENE BARDET **2.000 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 12.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 50.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le samedi 14 juillet 9 h. 30

Vendredi 20 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4903 PRIX DU GOLF DE MONTPENSIER **2.000 m Jeudi 12 juillet 2018 à 10 h 30**
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Deuxième épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 12.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 50.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4902

4904 PRIX DE MOLLES **2.000 m**
 (Handicap divisé)
 (G.)
 Troisième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 12.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 50.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4902

Forfaits :	Lundi 16 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 17 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 17 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 18 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 18 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

DIEPPE

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0404 202

Vendredi 13 juillet 2018 à 10 h 30

5095 PRIX MAX DE BETHUNE **1.100 m**
(A réclamer)**16 000**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k 1/2. ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(LIGNE DROITE)

16 partants maximum

5096 PRIX CHARLES PICHEGRU **2.200 m**
(Inédits)**20 000**

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

16 partants maximum

5097 PRIX ETIENNE RIMBERT **1.100 m**
(Maiden)**20 000**

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(LIGNE DROITE)

16 partants maximum

5098 PRIX HORSFIELD **1.400 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)**20 000**

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop. Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

5099 PRIX ISIDORE BLOCH **1.400 m**
(Femelles)
(Maiden)**20 000**

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop. Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

Samedi 21 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

5100 PRIX GABRIEL DE CASTRIES **1.400 m** **Vendredi 13 juillet 2018** à 10 h 30
 (Handicap de catégorie divisé)
 (E.)
 Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**,
 n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu
 une allocation de 10.000.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
 le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure
 à 29 k.**

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
 à la déclaration des partants probables, afin que le poids
 le plus élevé soit fixé à 60 k.**

16 partants maximum
 Publication des poids, le lundi 16 juillet 9 h. 30

5101 PRIX ANTOINE PARMENTIER **1.400 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (E.)
 Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**,
 n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu
 une allocation de 10.000.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
 le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure
 à 29 k.**

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
 à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
 soit fixé à 60 k.**

16 partants maximum
 Engagements dans la course n°5100

5102 PRIX OSCAR WILDE **1.100 m**
 (Handicap)
 (G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments **4 ans et au-dessus**,
 n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu
 une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +32.

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
 à la déclaration des partants probables, afin que le poids
 le plus élevé soit fixé à 60 k.**

(LIGNE DROITE)

16 partants maximum
 Publication des poids, le lundi 16 juillet 9 h. 30

Forfaits :	Mardi 17 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 18 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 18 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 19 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 19 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0550 203

Vendredi 13 juillet 2018 à 10 h 30

4694 PRIX DABIRSIM **1.400 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4695 PRIX LA VOIX DE JOHNNY **1.000 m**
(A réclamer)**13 000**

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 13.000, 16.000 ou 19.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 19.000, 3 k. En outre, tout gagnant portera 2 k. ; de plusieurs courses, 4 k.**(LIGNE DROITE)**

14 partants maximum

4696 PRIX DU PYLA - PYLA CLASSIC **2.100 m**
CARS
(Maiden)**18 000**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4697 PRIX BEST WESTERN PLUS DESIGN **1.600 m**
& SPA ARCACHON
(Maiden)**18 000**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

Dimanche 22 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4699 PRIX BURKEGUY - WATHBA **1.400 m** **Vendredi 13 juillet 2018** à 10 h 30
 STALLIONS CUP
 (Listed PA - Arabes purs)

25 000
 (12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dont France Galop :
 20 000

LISTED - PA

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits à la naissance au Stud Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 4 ans 57 k. ; 5 ans et au-dessus, 57 k.1/2.** Les chevaux n'ayant pas, cette année, gagné recevront 1 k. En outre, tout gagnant d'une course de Groupe I portera 2 k.
 18 partants maximum

4700 PRIX MANDORE **1.900 m**
 (Arabes purs - Femelles)
 (E.)

12 000
 (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
 Pour juments de **4 ans et au-dessus**, inscrites au Stud Book de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munies d'un livret signalétique, n'ayant pas reçu une allocation de 6.000. **Poids : 4 ans, 56 k. ; 5 ans et au-dessus, 57 k.1/2.** Toute gagnante portera 2 k.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.
 18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 18 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 19 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 19 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 20 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 20 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

MAISONS-LAFFITTE

(Pôle National)

Diurne

709 PRIX DE L'HIPPODROME DE **1.600 m**
 MAISONS-LAFFITTE
 (Handicap divisé)
 (D.)
 Première épreuve

Support d'événement

52 000
 (26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040)
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.

Un souvenir sera offert au Propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(L.D. - 2e poteau)

Publication des poids, le mardi 17 juillet 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Dimanche 22 juillet 2018 (suite)

Mercredi 4 juillet 2018 à 10 h 30

710 PRIX ROBERT PAPIN **1.100 m**
(Groupe II - Mâles et femelles)

130 000

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour poulains entiers et pouliches de **2 ans**. **Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 4 juillet ou 2.200 à l'engagement le 13 juillet ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 19 juillet.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(L.D. - 2e poteau) 20 partants maximum

Vendredi 13 juillet 2018 à 10 h 30

711 PRIX DE BAGATELLE **1.600 m**
(Femelles)
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.** Les pouliches ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k. ; gagné plusieurs Listed Races, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

(L.D. - 2e poteau) 20 partants maximum

Mercredi 4 juillet 2018 à 10 h 30

712 PRIX MESSIDOR **1.600 m**
(Groupe III)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids : 3 ans, 54 k.1/2 ; 4 ans et au-dessus, 58 k.** Le gagnant, cette année, d'une course du Groupe III portera 1 k. ; de deux courses du Groupe III ou d'une course du Groupe II, 2 k. ; de deux courses du Groupe II ou d'une course du Groupe I, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 4 juillet ou 1.600 à l'engagement le 13 juillet ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 19 juillet.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(L.D. - 2e poteau) 20 partants maximum

Dimanche 22 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

713 PRIX DE LA PEPINIERE - FONDS EUROPEEN DE L'ELEVAGE (Femelles) (L.) **2.000 m Vendredi 13 juillet 2018 à 10 h 30**

48 000

(24 000, 9 600, 7 200, 4 800, 2 400)

Primes F.E.E. + 10% : 7 000, 3 000, 2 000.

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er août 2017 inclus, gagné une course du Groupe II ni, cette année, gagné une course du Groupe III. **Poids : 56 k.1/2.** Les juments ayant, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une course de Groupe ou, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

En outre, des primes de 7.000, 3.000, 2000 offertes par le Fonds Européen de l'Élevage seront versées aux propriétaires des trois premiers, si les juments sont issues d'étalons inscrites au Fonds Européen de l'Élevage ou qualifiées d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrites au Fonds Européen de l'Élevage.

Les primes aux propriétaires et aux éleveurs ne s'appliquent pas à ces primes Fonds Européen de l'Élevage.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.728 à l'engagement supplémentaire.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum

714 PRIX DU CARROUSEL (L.) **3.100 m**

52 000

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er août 2017 inclus, gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er août 2017 inclus, gagné une Listed Race ou, cette année, été placés 2ème d'une course du Groupe III porteront 1 k.1/2 ; depuis le 1er août 2017 inclus, gagné plusieurs Listed Races ou, cette année, été placés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

(Corde à droite - Poteau no 2) 20 partants maximum

715 PRIX DE LA PRAIRIE DU PARC (Handicap divisé) (E.) **1.600 m**

Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°709

ENGAGEMENTS

Vendredi 13 juillet 2018 à 10 h 30

Dimanche 22 juillet 2018 (suite)

716 PRIX DU BUISSON RICHARD **1.600 m**
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Troisième épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
 ayant couru cette année.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°709

Second Engagement :	Vendredi 13 Juillet 2018 (PRIX ROBERT PAPIN, MESSIDOR)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mercredi 18 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Judi 19 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Judi 19 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 20 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 20 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

Lundi 23 juillet 2018

ENGAGEMENTS

CHANTILLY

(Pôle National)

Diurne

717 PRIX ALBINE
(Handicap - Femelles)

1.800 m Lundi 16 juillet 2018 à 10 h 30

Support d'événement

55 000

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100)

Pour pouliches de **3 ans**.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.

(P.R.)

Publication des poids, le mardi 17 juillet 9 h. 30

718 PRIX DU MONT DE PO
(A réclamer)

1.000 m

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

(L.D.) 18 partants maximum

719 PRIX DE BOASNE
(Jockeys et Jeunes Jockeys)
(Maiden)

1.800 m

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Étranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(P.R.) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 16 juillet 2018 à 10 h 30

Lundi 23 juillet 2018 (suite)

720 PRIX DE LA CAPITAINERIE **1.600 m**
(Handicap - C1)

40 000

(20 000, 7 600, 5 600, 3 200, 1 600, 1 200, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches **3 ans**, ayant couru au moins une fois dans une course à conditions Classe 1 ou une course de catégorie supérieure.

La référence applicable dans ce Handicap sera fixée entre +15 et +17.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(P.R.) 18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 17 juillet 9 h. 30

721 PRIX DE BAILLON **1.600 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(P.R.) 18 partants maximum

722 PRIX DES BLANCS SABLONS **3.000 m**
(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

(P.R.) 18 partants maximum

Lundi 23 juillet 2018 *(suite)*

ENGAGEMENTS

723 PRIX DU RU DE SUZE **1.600 m** **Lundi 16 juillet 2018** à 10 h 30
 (Handicap de catégorie divisé)
 (E.)
 Première épreuve

21 000
 (10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(P.R.) 18 partants maximum
 Publication des poids, le mardi 17 juillet 9 h. 30

724 PRIX DU PAIN DE SUCRE **1.600 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (E.)
 Deuxième épreuve

19 000
 (9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(P.R.) 18 partants maximum
 Engagements dans la course n°723

Forfaits :	Mercredi 18 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 19 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 19 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 20 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 20 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

COMPIEGNE

(Pôle National)

Diurne

0880 205

Lundi 16 juillet 2018 à 10 h 30

5066 PRIX DE LA PLAINE DU PUTOIS **2.400 m**
 (Handicap divisé)
 (D.)
 Première épreuve

Support d'événement**52 000**

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.*Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par la Société des Courses de Compiègne.*

Publication des poids, le mercredi 18 juillet 9 h. 30

5067 PRIX DE DRESLINCOURT **1.400 m**
 (A réclamer)

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 28.000, 34.000 ou 40.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 34.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 40.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 13.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 13.000, 4 k.

18 partants maximum

5068 PRIX DE FRANCIERES **2.800 m**
 (Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

5069 PRIX D'ARMENONVILLE **2.000 m**
 (A réclamer - Femelles)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, mises à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2; pour 26.000, 3 k. En outre, les pouliches ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

18 partants maximum

Mardi 24 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

5070 PRIX DE REMY **2.000 m** **Lundi 16 juillet 2018** à 10 h 30
(A réclamer - Mâles et Hongres)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les poulains mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2; pour 26.000, 3 k. En outre, les poulains ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

18 partants maximum

5071 PRIX DU MONT SAINT-JEAN **2.800 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er juillet 2017 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe et n'ayant pas, cette année, été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er avril 2018 inclus, gagné une course B ou une Classe 1. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une course D porteront 1 k.1/2 ; plusieurs courses D ou gagné une course B, 3 k.

18 partants maximum

5072 PRIX DE SAINT-JUST EN CHAUSSEE **1.600 m**
(Gentlemen-riders)
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 30 k. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er octobre 2017 inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Pour Gentlemen-Riders ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

18 partants maximum

5073 PRIX DES BEAUX MONTS **2.400 m**
(Handicap divisé)
(E.)

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°5066

Forfaits :	Jeudi 19 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 20 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 20 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 21 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 21 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

LE LION D'ANGERS

(Pôle National)

Diurne

0218 205

Lundi 16 juillet 2018 à 10 h 30

4483 PRIX KALDOUN **1.400 m**

(Classe 1)

30 000

(15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 24 janvier de cette année inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2.**

Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 24 janvier de cette année inclus, portera 2 k. ; depuis le 24 avril de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.**Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.**

16 partants maximum

4484 PRIX NATHANAELLE ARTU **1.400 m**

(Handicap de catégorie)

17 000(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.**

16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 18 juillet 9 h. 30

4485 PRIX CLAUDE ROUGET **2.400 m**

(Handicap divisé)

(E.)

Première épreuve

18 000(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop. Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.**La référence applicable dans ce Handicap sera +28.****La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.**

16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 18 juillet 9 h. 30

Mardi 24 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4486 PRIX DU PAS-ROBIN **2.400 m** **Lundi 16 juillet 2018** à 10 h 30
 (Handicap divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
 Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum
 Engagements dans la course n°4485

4487 PRIX DE L'AUBINIERE **2.400 m**
 (Autres Que de Pur Sang - Femelles)
 (Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour pouliches de **3 ans**, inscrites au Stud-Book Autre Que de Pur Sang, nées et élevées en France, n'ayant jamais gagné.
Poids : 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 2.000 reçus. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

16 partants maximum

4488 PRIX DE FENEU **3.000 m**
 (Autres Que de Pur Sang)
 (E.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France. **Poids : 62 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus cette année et par 6.000 reçus l'année dernière.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 19 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 20 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 20 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 21 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 21 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

VICHY

(Pôle National)

Diurne

0720 206

Mardi 17 juillet 2018 à 10 h 30

4905 PRIX LOUIS CAMBRELENG **2.400 m**
(Maiden)**21 000**

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4906 PRIX DE COMBRONDE **2.400 m**
(A réclamer)**15 000**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 15.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500, 4 k.

18 partants maximum

4907 PRIX DE BUSSET **1.000 m**
(Classe 2)**22 000**

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 100, 418, 308.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000 ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k**. Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

Ligne Droite 2e Poteau (Corde à Gauche)

18 partants maximum

Mercredi 25 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4909 PRIX DES ARVERNES **2.400 m** **Mardi 17 juillet 2018** à 10 h 30
(Handicap)
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 10.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 26.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 19 juillet 9 h. 30

4918 PRIX DES MALAVAUZ **2.400 m**
(Autres Que de Pur Sang)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book, Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 9.000. **Poids : 63 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1 k.1/2.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

18 partants maximum

4910 PRIX TECHNI SPECTACLE - MGPF **2.000 m**
(A réclamer)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 17 juillet 2018 à 10 h 30

Mercredi 25 juillet 2018 (suite)

4911 PRIX DU PARC DES SOURCES **2.400 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 10.000 ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 26.000.

La référence applicable dans ce handicap sera +28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 19 juillet 9 h. 30

4912 PRIX DU CAVILAM - ALLIANCE **2.400 m**
FRANCAISE
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 10.000 ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 26.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4911

Forfaits :	Vendredi 20 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 21 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 21 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 23 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 23 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

Jeudi 26 juillet 2018

ENGAGEMENTS

MAISONS-LAFFITTE

(Pôle National)

Diurne

725 PRIX LE ROI SOLEIL **1.400 m Mercredi 18 juillet 2018 à 10 h 30**
(Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

55 000

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(L.D. - 2e poteau)

Publication des poids, le vendredi 20 juillet 9 h. 30

726 PRIX LE SANCY **1.200 m**
(Classe 1)

35 000

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant, cette année, d'une course de Classe 1 portera 2 k. ; de plusieurs courses de Classe 1, 3 k. ; d'une Listed Race, 4 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

727 PRIX TORNADO **2.800 m**
(Classe 1)

35 000

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 26 janvier 2018 inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 26 janvier 2018 inclus, portera 2 k. ; depuis le 26 avril 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(Corde à gauche M.P. - Poteau no 1) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 26 juillet 2018 (suite)

Mercredi 18 juillet 2018 à 10 h 30

728 PRIX DE FRENEUSE **1.100 m**
(A réclamer)**19 000**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum**729** PRIX DE TIGERY **2.200 m**
(Handicap de catégorie - Femelles)**23 000**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 12.000 dans un Handicap.

Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Corde à gauche - Poteau no 1) 18 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 20 juillet 9 h. 30

730 PRIX MINCIO **1.100 m**
(D.)**28 000**

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une Listed Race et n'ayant, cette année, ni gagné une course B, ni été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er avril 2018 inclus, gagné une course D. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 4.000 reçus, cette année, en victoires et places.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum**731** PRIX DE MERICOURT **3.000 m**
(A réclamer)
(E.)**19 000**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(Corde à gauche M.P. - Poteau no 1) 18 partants maximum

Jeudi 26 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

732 PRIX SANS SOUCI II **1.400 m Mercredi 18 juillet 2018 à 10 h 30**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

28 000
(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.
(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°725

Forfaits :	Samedi 21 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 23 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 23 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 24 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 24 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

CHANTILLY

(Pôle National)

Diurne

Jeudi 19 juillet 2018 à 10 h 30

733 PRIX DE CANOUVERT **1.200 m**
(Classe 2)

Réservée F.E.E.

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (A Réclamer excepté), mais n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant (A Réclamer et Handicap exceptés) reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. ; une allocation de 13.500, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 27 avril 2018 inclus, reçu 7.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

(L.D.) 18 partants maximum**734** PRIX DE CHAUMONTEL **1.400 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)**19 000**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.**Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.****(N.P.)** 18 partants maximum**735** PRIX DU SAGITTAIRE **1.100 m**
(Handicap divisé)
Première épreuve**30 000**

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +22.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****(L.D.)** 18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 21 juillet 9 h. 30

Vendredi 27 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

736 PRIX DU CERFOUILLET **1.100 m Jeudi 19 juillet 2018 à 10 h 30**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(L.D.) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°735

737 PRIX DES TROMPES DE CHASSE **1.900 m**
(Handicap de catégorie divisé)
Première épreuve

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 12.000 dans un Handicap.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
Publication des poids, le samedi 21 juillet 9 h. 30

738 PRIX DES SONNEURS **1.900 m**
(Handicap de catégorie divisé)
Deuxième épreuve

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 12.000 dans un Handicap.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
Engagements dans la course n°737

ENGAGEMENTS

Jeudi 19 juillet 2018 à 10 h 30

Vendredi 27 juillet 2018 (suite)

739 PRIX DU CHAMP D'ALOUETTES **1.600 m**
(D.)**28 000**

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une Listed Race et n'ayant, cette année, ni gagné une course B, ni été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er avril 2018 inclus, gagné une course D. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 4.000 reçus, cette année, en victoires et places.

(P.J.C.) 18 partants maximum**740** PRIX DU HAMEAU **3.000 m**
(Handicap de catégorie)
(E.)**19 000**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(P.R.) 18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 21 juillet 9 h. 30

Forfaits :	Lundi 23 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 24 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 24 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 25 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 25 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

LES SABLES-D'OLONNE

(Pôle Régional)

Diurne

0127 208

4400 PRIX CAPITAINE GEFFLOT **2.700 m**
(Maiden)**16 000**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 2.000 reçus.

16 partants maximum

Vendredi 27 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4401 PRIX DJARVIS **2.700 m** Jeudi 19 juillet 2018 à 10 h 30
(Handicap de catégorie)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le samedi 21 juillet 9 h. 30

4403 PRIX DE TALMONT-SAINT-HILAIRE **2.700 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le samedi 21 juillet 9 h. 30

4404 PRIX RENE BIZARD **2.700 m**
(Autres Que de Pur Sang - Mâles et
Hongres)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'étant pas de race pur sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 64 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 2.000 reçus. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Judi 19 juillet 2018 à 10 h 30

Vendredi 27 juillet 2018 (suite)

4405 PRIX BLANPAIN DE SAINT-MARS **2.700 m**
(A réclamer - Autres Que de Pur Sang)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 62 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Forfaits :	Lundi 23 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 24 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 24 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 25 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 25 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

Samedi 28 juillet 2018

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

741 PRIX DE TANCARVILLE - SAUTERNES'S CUP
(Mâles et Hongres)
(Inédits) **1.200 m Vendredi 20 juillet 2018 à 10 h 30**

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Primes F.E.E. + 10% : 1 350, 540, 405.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 58 k.

(L.D.) 18 partants maximum

742 PRIX SIX PERFECTIONS
(Groupe III - Femelles) **1.400 m Mercredi 11 juillet 2018 à 10 h 30**

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant pas gagné une course du Groupe II. **Poids : 56 k.** La gagnante d'une course du Groupe III portera 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 11 juillet ou 1.600 à l'engagement le 20 juillet ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 25 juillet.

20 partants maximum

743 PRIX DU CERCLE
(L.) **1.000 m Vendredi 20 juillet 2018 à 10 h 30**

52 000

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er octobre 2017 inclus, gagné une course de Groupe. **Poids : 3 ans, 56 k. ; 4 ans et au-dessus, 58 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2017 inclus, gagné une Listed Race porteront 2 k.; depuis le 1er octobre 2017 inclus, gagné plusieurs Listed Races ou, cette année, été placés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

(L.D.) 20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 28 juillet 2018 (suite)

Mercredi 11 juillet 2018 à 10 h 30

744 PRIX DE PSYCHE **2.000 m**
(Groupe III - Femelles)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe II. **Poids : 56 k**. La gagnante, cette année, d'une course du Groupe III portera 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 11 juillet ou 1.600 à l'engagement le 20 juillet ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 25 juillet.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.

20 partants maximum

Vendredi 20 juillet 2018 à 10 h 30

745 PRIX D'HOULLEY **1.900 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 23 juillet 9 h. 30

746 PRIX DE FIQUEFLEUR **1.900 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°745

Samedi 28 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

747 CHAMPIONNAT DU MONDE
LONGINES FEGENTRI - PRIX ROYAL
BARRIERE
(A réclamer - Cavalières) **1.900 m Vendredi 20 juillet 2018 à 10 h 30**

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 59 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Cavalières.

Pour cavalières membres de leur club affilié à la FEGENTRI.
Dans cette épreuve, les montes seront attribuées par tirage au sort.

Seront retenues en priorité les 7 premières cavalières au classement FEGENTRI, dont la représentante française.

Au-delà, seront retenues les Cavalières françaises dans l'ordre décroissant du classement national au nombre de victoires au 31 décembre 2017.

Toutefois, si une Cavalière est propriétaire en totalité ou en partie d'un cheval participant à la course, celle-ci montera de facto son cheval par exception aux règles d'attribution des montes qui précèdent.

Pour Cavalières ayant gagné au moins 5 victoires en Plat et Obstacle point to point inclus.

Le propriétaire du cheval gagnant sera débité d'un pourcentage de 3 % de la valeur nominal du prix, en faveur de la FEGENTRI.

Dans cette épreuve, les Cavalières porteront sur leur couleur du propriétaire, un brassard sur le bras gauche, intitulé " LONGINES OFFICIAL PARTNER".

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 28 juillet 2018 (suite)**Vendredi 20 juillet 2018** à 10 h 30**748** 63EME PRIX GEORGES COURTOIS **3.400 m**
(Handicap de catégorie -
Gentlemen-riders)
(G.)

Championnat du Monde Longines Fegentri

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.****Pour Gentlemen-Riders.****A la clôture définitive des partants, le poids minimum ne sera pas inférieur à 64 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.****Pour Gentlemen-Riders, membres de leur Club National affilié à la FEGENTRI, ayant gagné au moins cinq courses en plat et en obstacle cumulé (point-to-point anglais et irlandais inclus).****Dans cette épreuve, les montes seront toutes attribuées par tirage au sort pour les Gentlemen-Riders Français, ainsi que parmi les 7 premiers Gentlemen-Riders Fegentri invités, dont le représentant Français. La liste sera communiquée aux engagements.****Au-delà, ont été retenus les Gentlemen-Riders français dans l'ordre du classement du nombre de victoires, arrêté au 31 décembre 2017 inclus.****Toutefois, si un Gentlemen-Rider est propriétaire en totalité ou en partie d'un cheval participant à la course, celle-ci montera de facto son cheval par exception aux règles d'attribution des montes qui précèdent.****Le propriétaire du cheval gagnant sera débité d'un pourcentage de 3% de la valeur nominale du prix en faveur de la FEGENTRI.****Dans cette épreuve, les Gentlemen-Riders participants porteront sur les couleurs des propriétaires un brassard intitulé "Longines Official Partner" sur le bras gauche.****(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 23 juillet 9 h. 30

Second Engagement :	Vendredi 20 Juillet 2018 (PRIX SIX PERFECTIONS, DE PSYCHE)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mardi 24 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 25 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 25 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 26 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 26 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

Samedi 28 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

VICHY

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0720 209

4913 PRIX DE LA BESBRE
(Classe 2)

1.400 m Vendredi 20 juillet 2018 à 10 h 30

Réservée F.E.E.

24 000

(12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 200, 456, 336.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 28 avril 2018 inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

4914 PRIX DU GOLF DU SPORTING DE
VICHY
(Classe 2)

2.000 m

22 000

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 100, 418, 308.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000 ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2

18 partants maximum

4915 PRIX DE JALIGNY
(A réclamer)

2.000 m

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 15.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500, 4 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 28 juillet 2018 (suite)

Vendredi 20 juillet 2018 à 10 h 30

4908 PRIX BARON DE VEAUCE **1.850 m**
(Classe 1)

30 000

(15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 28 janvier 2018 inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 28 janvier 2018 inclus, portera 2 k. ; depuis le 28 avril 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

4916 PRIX DE LA FORET DE MUNET **1.850 m**
(Handicap de catégorie - Femelles)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, dans un Handicap, ni reçu une allocation de 11.000, ni été classées 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 28.000.

Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 23 juillet 9 h. 30

4919 PRIX DE CHATELDON **2.000 m**
(Handicap)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu 12.000 en victoires et places.

La référence applicable dans ce Handicap sera +35.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 23 juillet 9 h. 30

Samedi 28 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4917 PRIX DE MOULINS
(Handicap)
(G.)

1.600 m Vendredi 20 juillet 2018 à 10 h 30

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu 12.000 en victoires et places.

La référence applicable dans ce handicap sera +34.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 23 juillet 9 h. 30

4920 CRITERIUM D'AUVERGNE DES
ANGLO-ARABES
(Anglo-arabes)
(B.)

2.400 m

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500) - dotation France Galop.

CLASSIC II

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe. **Poids : 60 k.** Les chevaux ayant, en victoires et places, reçu 40.000 porteront 1 k. ; 60.000, 2 k. ; 80.000, 3 k. ; 100.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 20.000 porteront 1 k. ; plusieurs allocations de 20.000, 2 k. En outre, les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k.; 25 % de sang arabe, 4 k. ; 37,5 % de sang arabe, 7 k.

Les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places, cette année, avec tirage au sort en cas d'égalité de sommes reçues en victoires et places cette année.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

La prime propriétaires ne s'applique pas dans cette course.

L'Association Anglo-Course offrira une prime de 800 euros au propriétaire du cheval classé 6ème et de 400 euros au propriétaire du cheval classé 7ème, sous réserve que le propriétaire, l'éleveur et l'entraîneur soient inscrits au Fonds de l'Élevage Anglo-Arabe.

18 partants maximum

Forfaits :	Mardi 24 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 25 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 25 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 26 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 26 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

Vendredi 20 juillet 2018 à 10 h 30

749 GRAND HANDICAP DES COLLECTIVITES **1.900 m**
(Handicap)
(B.)

Support d'événement**70 000**

(35 000, 13 300, 9 800, 5 600, 2 800, 2 100, 1 400)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.**La référence appliquée dans ce handicap se situera entre +14 et +17.****Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.****(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum
Publication des poids, le mardi 24 juillet 9 h. 30

750 PRIX DE VALMONT **1.300 m**
(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, nés et élevés en France, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000.**Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.**(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum

751 PRIX DE LISIEUX **1.200 m**
(Femelles)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Primes F.E.E. + 10% : 1 350, 540, 405.Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.****(L.D.)** 18 partants maximum

Dimanche 29 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

752 PRIX DE CABOURG **1.200 m Mercredi 11 juillet 2018 à 10 h 30**
(Groupe III)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant pas gagné une course du Groupe II. **Poids : 57 k.** Le gagnant d'une course du Groupe III portera 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 11 juillet ou 1.600 à l'engagement le 20 juillet ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 26 juillet.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(L.D.) 20 partants maximum

753 PRIX ROTHSCHILD **1.600 m**
(Groupe I - Femelles)

300 000

(150 000, 60 000, 45 000, 30 000, 15 000)

Pour juments de **3 ans et au-dessus. Poids : 3 ans, 55 k. ; 4 ans et au-dessus, 58 k.1/2.**

Versement à la poule des propriétaires : 2.500 à l'engagement ou 21.600 à l'engagement supplémentaire le 26 juillet.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur de la jument gagnante par FRANCE GALOP.

(L.D.) 20 partants maximum

754 PRIX DE BONNEBOSQ **1.300 m Vendredi 20 juillet 2018 à 10 h 30**
(A réclamer)

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 28.000, 34.000 ou 40.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 34.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 40.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 13.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 13.000, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 20 juillet 2018 à 10 h 30

Dimanche 29 juillet 2018 (suite)

755 PRIX DU CLOS FLEURI **1.900 m**
(A réclamer - Cavalières)
(G.)

Championnat du Monde Longines Fegentri
--

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 59 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Cavalières, membres de leur club national affilié à la FEGENTRI ayant gagné au moins cinq courses en plat et en obstacle cumulé (point-to-point anglais et irlandais inclus).

Dans cette épreuve, les montes seront toutes attribuées par tirages au sort, parmi les 7 premières cavalières FEGENTRI, dont la représentante Française. La liste des participantes FEGENTRI et Françaises sera communiquée aux engagements.

Au-delà, ont été retenues les Cavalières françaises dans l'ordre du classement du nombre de victoires, arrêté au 31 décembre 2017 inclus.

Toutefois, si une Cavalière est propriétaire en totalité ou en partie d'un cheval participant à la course, celle-ci montera de facto son cheval par exception aux règles d'attribution des montes qui précèdent.

Le propriétaire du gagnant sera débité de 3% du prix en faveur de la FEGENTRI.

Dans cette épreuve, les Cavalières participantes porteront sur les couleurs des propriétaires un brassard intitulé "Longines Official Partner" sur le bras gauche.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Dimanche 29 juillet 2018 *(suite)*

ENGAGEMENTS

756 PRIX DES GENTLEMEN-RIDERS ET CAVALIERES **1.900 m Vendredi 20 juillet 2018 à 10 h 30**
 (Handicap de catégorie - Cavalières et Gentlemen-riders)
 (G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus.**

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

A la clôture définitive des partants, le poids minimum ne sera pas inférieur à 62 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 24 juillet 9 h. 30

Second Engagement :	Vendredi 20 Juillet 2018 <i>(PRIX DE CABOURG)</i>	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mercredi 25 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 26 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 26 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 27 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 27 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Lundi 30 juillet 2018

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

Diurne

0310 211

Lundi 23 juillet 2018 à 10 h 30

4531 PRIX DE LA COTE DE NACRE **2.400 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru cette année.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Publication des poids, le mardi 24 juillet 9 h. 30

4532 PRIX D'AGUESSEAU **1.400 m**
(Classe 1)

44 000

(22 000, 8 360, 6 160, 3 520, 1 760, 1 320, 880) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas gagné 2 courses de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant d'une course de Classe 1 portera 2 k. ; depuis le 30 avril 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

Lundi 30 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4533 PRIX LUTH ENCHANTEE - FONDS EUROPEEN DE L'ELEVAGE (Femelles) (L.) **2.400 m** **Lundi 23 juillet 2018** à 10 h 30

48 000

(24 000, 9 600, 7 200, 4 800, 2 400) - dont France Galop : 44 000

Primes F.E.E. + 10% : 7 000, 3 000, 2 000.

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, gagné une Listed Race. **Poids : 57 k.** Les juments ayant, depuis le 1er janvier 2017 inclus, gagné une course de Groupe porteront 2 k.

En outre, des primes de 7.000, 3.000, 2.000 offertes par le Fonds Européen de l'Élevage seront versées aux propriétaires des trois premières, si les juments sont issues d'étalons inscrites au Fonds Européen de l'Élevage ou qualifiées d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrites au Fonds Européen de l'Élevage.

Les primes aux propriétaires et aux éleveurs ne s'appliquent pas à ces primes Fonds Européen de l'Élevage.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.728 à l'engagement le 8 août.

18 partants maximum

4534 PRIX GUY DU FAUR DE PIBRAC (Handicap de catégorie - Gentlemen-riders) (G.) **2.400 m**

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.**

A la publication des poids, le poids minimum ne sera pas inférieur à 64 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Pour Gentlemen-Riders.

18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 24 juillet 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Lundi 23 juillet 2018 à 10 h 30

Lundi 30 juillet 2018 (suite)

4535 PRIX DE LA COTE D'ALBATRE **2.400 m**
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Deuxième épreuve

26 000
 (13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520) - dotation
 France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant
 couru cette année.
 18 partants maximum
 Engagements dans la course n°4531

Forfaits :	Mercredi 25 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 26 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 26 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 27 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 27 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

Mardi 31 juillet 2018

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

757 PRIX DE PONT-L'ÉVEQUE **1.900 m** **Lundi 23 juillet 2018** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000
(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040)
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
ayant couru cette année.
**La référence applicable dans ce Handicap sera comprise
entre +21 et +24.**
**Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant
par FRANCE GALOP.**
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 25 juillet 9 h. 30

758 PRIX IRISH RIVER **1.200 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000
(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)
Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront
2 k.
(L.D.) 18 partants maximum

759 PRIX D'AVRANCHES **1.200 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000
(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)
Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.
(L.D.) 18 partants maximum

760 PRIX DE TOURGEVILLE **1.600 m**
(Mâles et Hongres)
(L.)

55 000
(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas, cette
année, gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.1/2.** Les
poulains ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront
2 k.
**Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement
ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.**
20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 31 juillet 2018 (suite)**Lundi 23 juillet 2018** à 10 h 30**761** PRIX DE MARTINVEST **1.900 m**
(Classe 1)**35 000**

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 31 janvier 2018 inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 31 janvier 2018 inclus, portera 2 k. ; depuis le 1er mai 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1. Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum**762** PRIX DE COLOMBIERS **3.000 m**
(Classe 2)**28 000**

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 2 ni, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 15.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 16.000 recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

763 PRIX DE LIVAROT **1.900 m**

(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°757

764 PRIX DE CAMEMBERT **1.900 m**
(Handicap divisé)

(E.)

Troisième épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°757

Forfaits :	Jeudi 26 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 27 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 27 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 28 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 28 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

Mardi 31 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Diurne

0550 212

4701 PRIX DE L'HIPPODROME DE
CASTERA-VERDUZAN **1.400 m** **Lundi 23 juillet 2018** à 10 h 30
(Femelles)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**
18 partants maximum

4702 PRIX DE LA SOCIETE DES COURSES **1.400 m**
DE LA TESTE
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru.
Poids : 58 k.
18 partants maximum

4703 CRITERIUM DU BEQUET - VENTES **1.200 m**
OSARUS
(L.)

60 000

(30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000) - dont France Galop :
56 000
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant
pas gagné une Listed Race. **Poids : 58 k.**
**Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement
ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.**
18 partants maximum

4704 PRIX DE L'HIPPODROME DE TARBES **1.200 m**
(Handicap)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant
pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation
de 11.000 dans un Handicap.

La référence applicable dans ce Handicap sera +26.

**La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration
des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit
fixé à 59 k.**

18 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 25 juillet 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Lundi 23 juillet 2018 à 10 h 30

Mardi 31 juillet 2018 (suite)

4705 GRAND PRIX DE SAN SEBASTIAN **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 25 juillet 9 h. 30

4706 PRIX SO-BEACH.COM **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4705

Forfaits :	Jeudi 26 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 27 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 27 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 28 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 28 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

Mercredi 1^{er} août 2018

ENGAGEMENTS

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0550 213

4707 PRIX LOUIS DU CHEYRON **1.800 m** Mardi 24 juillet 2018 à 10 h 30
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 13.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.000, 3 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

18 partants maximum

4708 PRIX PAUL DUBOSCQ **1.600 m**
(Handicap)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 26 juillet 9 h. 30

4709 PRIX DE L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU SUD-OUEST **2.000 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 26 juillet 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mardi 24 juillet 2018 à 10 h 30

Mercredi 1^{er} août 2018 (suite)

4710 PRIX JONATHAN BESSE **2.000 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4709

4711 PRIX MANGALIE D'ALBRET - **1.900 m**
WATHBA STALLIONS CUP
(Arabes purs - Femelles)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, inscrites au Stud Book de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munies d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 5.000 reçus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.

18 partants maximum

4712 PRIX AKBAR **1.900 m**
(Arabes purs - Mâles et Hongres)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, inscrits au Stud Book arabe de leur pays d'origine, affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 5.000 reçus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.

18 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 27 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 28 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 28 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 30 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 30 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

Jeudi 2 août 2018

ENGAGEMENTS

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

Diurne

0310 214

4541 PRIX ZALATAIA **1.400 m Mercredi 25 juillet 2018 à 10 h 30**
(Handicap - Femelles)
(D.)

Support d'événement

52 000

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040) - dotation France Galop.

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er février 2018 inclus.

18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 27 juillet 9 h. 30

4536 PRIX DES BOUTONS D'OR **1.400 m**
(A réclamer - Mâles et Hongres - Jeunes Jockeys et Apprentis)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les poulains mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les poulains ayant reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

18 partants maximum

4537 PRIX DES PAQUERETTES **1.400 m**
(A réclamer - Femelles - Jeunes Jockeys et Apprentis)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, mises à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les pouliches ayant reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 2 août 2018 (suite)

Mercredi 25 juillet 2018 à 10 h 30

4538 PRIX ROSELIERE **2.400 m**
(Femelles)
(Inédits)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 250, 500, 375.Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

18 partants maximum

4539 PRIX MISTI **2.400 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 250, 500, 375.Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru.**Poids : 58 k.**

18 partants maximum

4540 PRIX BERING **2.200 m**
(Classe 2)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 2 ni, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 15.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 16.000 recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

4542 PRIX DE LA CRESSONNIERE **2.200 m**
(Handicap divisé - Femelles)
(E.)
Première épreuve

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300) - dotation France Galop.

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 15.000, ni été classées 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 50.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 27 juillet 9 h. 30

Jeudi 2 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4543 PRIX DE LA MARE AUX CANARDS **2.200 m** Mercredi 25 juillet 2018 à 10 h 30
 (Handicap divisé - Femelles)
 (E.)
 Deuxième épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 15.000, ni été classées 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 50.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
 Engagements dans la course n°4542

Forfaits :	Samedi 28 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 30 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 30 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 31 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 31 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

VICHY

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0720 214

4921 PRIX OMBRETTE **1.400 m**
 (Femelles)
 (Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
 Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4922 PRIX TRIPOLETTE **1.400 m**
 (Mâles et Hongres)
 (Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 2 août 2018 (suite)

Mercredi 25 juillet 2018 à 10 h 30

4923 PRIX MUNET **1.600 m**
(Handicap)**18 000**(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce handicap sera +26.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.**

18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 27 juillet 9 h. 30

4924 PRIX DU POLE LARDY **2.400 m**
(A réclamer)
(G.)**14 000**(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

18 partants maximum

4925 PRIX DE SAINT-GERMAIN DES **3.000 m**
FOSSES
(Handicap)
(E.)**17 000**(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**La référence applicable dans ce handicap sera +29.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****(Arrivée 2ème poteau)****Arrivée 2e Poteau** 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 27 juillet 9 h. 30

Forfaits :	Samedi 28 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 30 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 30 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 31 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 31 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

Vendredi 3 août 2018

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

765 PRIX D'ENGLESQUEVILLE **1.200 m Jeudi 26 juillet 2018 à 10 h 30**

(A réclamer)

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 28.000, 34.000 ou 40.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 34.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 40.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 13.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 13.000, 4 k.

(L.D.) 18 partants maximum

766 PRIX DE LEAUPARTIE **1.200 m**

(Classe 2)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 2 ni, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 15.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 16.000 recevront 1 k.1/2.

(L.D.) 18 partants maximum

767 PRIX DE BRETONCELLES **2.500 m**

(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Judi 26 juillet 2018 à 10 h 30

Vendredi 3 août 2018 (suite)

768 PRIX DE VICTOT **3.000 m**
(Handicap)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 28 juillet 9 h. 30

769 PRIX DE LA BARRELIERE **1.600 m**
(Handicap de catégorie - Femelles)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 28 juillet 9 h. 30

770 PRIX D'HUDIMESNIL **1.300 m**
(B.)

33 000

(16 500, 6 270, 4 620, 2 640, 1 320, 990, 660)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er août 2017 inclus, gagné une course de Groupe ni, depuis le 1er février 2018 inclus, une Listed Race ni, depuis le 1er mai 2018 inclus, une course B (handicap excepté). **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, gagné une course B ou 2ème d'une Listed Race porteront 1 k.1/2 ; gagné plusieurs courses B ou été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

771 PRIX DU LOGIS **1.900 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er août 2017 inclus, gagné une Listed Race et n'ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, ni gagné une course B, ni été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er mai 2018 inclus, gagné une course D. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 4.000 reçus, depuis le 1er février 2018 inclus, en victoires et places.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Vendredi 3 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

772 PRIX DE BEUZEVILLE **1.500 m Jeudi 26 juillet 2018 à 10 h 30**
(A réclamer)
(E.)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 20.000, 26.000 ou 32.000.**Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 26.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 32.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 10.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.500, 4 k.**(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum

Forfaits :	Lundi 30 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 31 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 31 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 1 ^{er} Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 1 ^{er} Aout 2018	12 h 30 Boulogne

SAINT-MALO

(Pôle Régional)

Diurne

0154 215

4406 PRIX GEORGES CREIS **1.600 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

12 partants maximum

4407 PRIX BERTRAND DUGUESCLIN **2.500 m**
(Femelles)
(Maiden)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places cette année : 1 k. par 2.000 reçus.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 26 juillet 2018 à 10 h 30

Vendredi 3 août 2018 (suite)

4408 PRIX FELIX GUIBERT **1.800 m**
(A réclamer)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en France, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000.
Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.500 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.500, 3 k.

14 partants maximum

4409 PRIX ANNE DE BRETAGNE **2.500 m**
(A réclamer)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en France, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000.
Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.500 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.500, 3 k.

16 partants maximum

4410 PRIX DES ILES **1.800 m**
ANGLO-NORMANDES
(Handicap de catégorie)
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le samedi 28 juillet 9 h. 30

Forfaits :	Lundi 30 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 31 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 31 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 1 ^{er} Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 1 ^{er} Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Samedi 4 août 2018

ENGAGEMENTS

VICHY

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0720 216

4926 PRIX DE LA CHAINE DES PUYIS **1.600 m** **Vendredi 27 juillet 2018** à 10 h 30
(Maiden)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4927 PRIX DES JOUVENCEAUX ET DES **1.400 m**
JOUVENCELLES
(L.)

60 000

(30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000) - dont France Galop : 56 000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant pas gagné une Listed Race. **Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

4928 PRIX VICHY - REINE DES VILLES **1.600 m**
D'EAUX
(A réclamer - Cavalières)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 59 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Cavalières ; celles n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 4 août 2018 (suite)

Vendredi 27 juillet 2018 à 10 h 30

4929 PRIX DE POMPADOUR **1.400 m**
(D.)

21 000

(10 500, 3 990, 2 940, 1 680, 840, 630, 420) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er août de l'année dernière inclus, été classés dans les trois premiers d'une Listed Race et n'ayant, cette année, ni gagné une course D ni été classés 2ème ou 3ème d'une course B. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er août de l'année dernière inclus (A Réclamer et Handicaps exceptés), reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2 ; gagné plusieurs courses D, 3 k.1/2 ; gagné une course B ou une Classe 1, 4 k.1/2.

18 partants maximum

4930 PRIX CHARLES GIRAUDON **1.600 m**
(Handicap divisé)

(E.)

Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 12.500.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 30 juillet 9 h. 30

4931 PRIX D'HAUTERIVE **1.600 m**
(Handicap divisé)

(G.)

Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 12.500.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4930

Samedi 4 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4932 PRIX DU PUY DE DOME **2.000 m** Vendredi 27 juillet 2018 à 10 h 30
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Première épreuve

18 000
 (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 12.500.

**La référence applicable dans ce Handicap sera +27.
 La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.**

18 partants maximum
 Publication des poids, le lundi 30 juillet 9 h. 30

4933 PRIX DU PUY EN VELAY **2.000 m**
 (Handicap divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

16 000
 (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 12.500.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
 Engagements dans la course n°4932

Forfaits :	Mardi 31 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 1 ^{er} Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 1 ^{er} Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 2 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 2 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

Vendredi 27 juillet 2018 à 10 h 30

773 PRIX DU HARAS DE LA POMME **1.300 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} février 2018.**Un souvenir sera offerte au propriétaire du cheval gagnant.****(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 31 juillet 9 h. 30

774 PRIX HARAS DON ALBERTO **1.200 m**
(Classe 2)

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (A Réclamer excepté), mais n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant (A Réclamer et Handicap exceptés) reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. ; une allocation de 13.500, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 1^{er} mai 2018 inclus, reçu 7.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.**(L.D.)** 18 partants maximum

775 PRIX HIPODROMO DE SAN ISIDRO **1.300 m**
(Handicap)

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**.**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 31 juillet 9 h. 30

776 PRIX HARAS EL PARAISO - PRIX MICHEL HOUYVET **2.800 m**
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une course de Groupe porteront 2 k.**Versément à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.**

20 partants maximum

Dimanche 5 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

777 LARC PRIX MAURICE DE GHEEST **1.300 m** Mercredi 18 juillet 2018 à 10 h 30
(Groupe I)

380 000

(217 132, 86 868, 43 434, 21 698, 10 868)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.
Poids : 3 ans, 56 k.1/2 ; 4 ans et au-dessus, 58 k.1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 2.500 à l'engagement ou 27.360 à l'engagement le 2 août.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant.

(L.D.) 20 partants maximum

778 PRIX VALPARAISO SPORTING CLUB **2.500 m**
- PRIX DE REUX
(Groupe III)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er octobre 2017 inclus, gagné une course du Groupe I ni, cette année, gagné une course du Groupe II.
Poids : 3 ans, 55 k. ; 4 ans et au-dessus, 59 k.1/2. Les chevaux ayant, cette année, gagné une course du Groupe III ou été placés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 18 juillet ou 1.600 à l'engagement le 27 juillet ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 2 août.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

20 partants maximum

779 PRIX HIPODROMO DE **1.300 m** Vendredi 27 juillet 2018 à 10 h 30
MONTERRICO

(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er février 2018.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°773

ENGAGEMENTS

Vendredi 27 juillet 2018 à 10 h 30

Dimanche 5 août 2018 (suite)

780 PRIX HIPODROMO DE GAVEA **1.300 m**
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Troisième épreuve

20 000
 (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**,
 ayant couru depuis le 1er février 2018.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
 Engagements dans la course n°773

Second Engagement :	Vendredi 27 Juillet 2018 (PRIX DE REUX)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mercredi 1 ^{er} Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 2 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 2 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 3 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 3 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Lundi 6 août 2018

ENGAGEMENTS

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

Diurne

0310 218

4544 PRIX MISS DAN **2.200 m** **Lundi 30 juillet 2018** à 10 h 30
(Handicap - Femelles)

Support d'événement

55 000

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante.

Publication des poids, le mardi 31 juillet 9 h. 30

4545 PRIX LEANDRA **1.600 m**
(Femelles)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

17 partants maximum

4546 PRIX DJAKAO **1.600 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

17 partants maximum

4547 PRIX DES AMARANTES **2.400 m**
(A réclamer)
(G.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,

mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.**

Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ;

pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er

mars 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ;

plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 1 ^{er} Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 2 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 2 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 3 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 3 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

VICHY

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0720 218

Lundi 30 juillet 2018 à 10 h 30

4934 PRIX DE BILLOM **1.400 m**
(A réclamer - Mâles et Hongres)**15 000**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les poulains mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les poulains ayant reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500, 4 k.

18 partants maximum

4935 PRIX DE BORT L'ETANG **1.400 m**
(A réclamer - Femelles)**15 000**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, mises à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les pouliches ayant reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500, 4 k.

18 partants maximum

4936 PRIX DE RAVEL **2.000 m**
(Maiden)**21 000**

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4937 PRIX DE MOISSAT **1.600 m**
(A réclamer)**15 000**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 15.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500, 4 k.

18 partants maximum

Lundi 6 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4938 PRIX VALERY LARBAUD **2.000 m** **Lundi 30 juillet 2018** à 10 h 30
(Handicap divisé)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 12.000 dans un Handicap.

La référence applicable dans ce handicap sera +25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 31 juillet 9 h. 30

4939 PRIX THIBAULT DE SAINT-PERN **2.000 m**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 12.000 dans un Handicap.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4938

4940 PRIX DU CHAROLAIS **1.000 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Ligne Droite 2e Poteau (Corde à Gauche)

18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 31 juillet 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Lundi 30 juillet 2018 à 10 h 30

Lundi 6 août 2018 (suite)

4941 PRIX DU BRIONNAIS **1.000 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Ligne Droite 2e Poteau (Corde à Gauche)

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4940

Forfaits :	Mercredi 1 ^{er} Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 2 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 2 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 3 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 3 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Mardi 7 août 2018

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

781 PRIX DE LA VILLA LUCIE **1.300 m** **Lundi 30 juillet 2018** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er février 2018 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 1er août 9 h. 30

782 PRIX DE CREVECOEUR **1.500 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Primes F.E.E. + 10% : 1 350, 540, 405.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 58 k.

18 partants maximum

783 PRIX DES MARETTES **1.500 m**
(Femelles)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Primes F.E.E. + 10% : 1 350, 540, 405.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.**

18 partants maximum

784 PRIX DE COUPESARTE **1.300 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 7 août 2018 (suite)

Lundi 30 juillet 2018 à 10 h 30

785 PRIX DE COUDRAY **1.300 m**
(Femelles)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.**(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum

786 PRIX DE LA GRANDE VILLA **2.000 m**
(Handicap - C1)

40 000

(20 000, 7 600, 5 600, 3 200, 1 600, 1 200, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches **3 ans**, ayant couru au moins une fois dans une course à conditions Classe 1 ou une course de catégorie supérieure.**La référence applicable dans ce Handicap sera fixée entre +15 et +17.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.**

18 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 1er août 9 h. 30

787 PRIX DE LA VERONNE **1.900 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.**
Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.**Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).****Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.****(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum

788 PRIX DE LA VILLA MILLAIA **1.300 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er février 2018 inclus.**(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum

Engagements dans la course n°781

Forfaits :	Jeudi 2 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 3 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 3 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 4 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 4 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Mardi 7 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

LES SABLES-D'OLONNE

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0127 219

4411 PRIX LE POMPIER
(E.)

1.950 m Lundi 30 juillet 2018 à 10 h 30

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas reçu un allocation de 8.000, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 4.000 reçus.

16 partants maximum

4414 PRIX CHARLES DU BREIL
(Cavalières et Gentlemen-riders)
(E.)

2.700 m

Challenge ROYAL BARRIERE Deauville

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 8.000. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 gagnés cette année et par 4.000 gagnés l'année dernière.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

16 partants maximum

4402 PRIX PORT BOURGENAY
(A réclamer)
(G.)

1.950 m

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 9.000 ou 11.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 30 juillet 2018 à 10 h 30

Mardi 7 août 2018 (suite)

4412 PRIX JACQUES DE HILLERIN **1.950 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +32.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 1er août 9 h. 30

4413 PRIX YVES LALLEMAN **1.950 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Engagements dans la course n°4412

4415 PRIX ISOPANI **3.400 m**
(E.)

Course filière Obstacle

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers hongres et juments de **4 et 5 ans**, n'ayant jamais gagné une "Course Filière Obstacle" ni en plat, reçu une allocation (Courses Filières Obstacle exceptées) et n'ayant, en obstacle, ni gagné, ni couru deux fois. **Poids : 66 k.**

Le départ sera donné au moyen des élastiques.

16 partants maximum

Mardi 7 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4416 PRIX COLINS
(Autres Que de Pur Sang)
(D.)

2.700 m **Lundi 30 juillet 2018** à 10 h 30

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits
au Stud Book, Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France.

Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues
en victoires et places et limitées à 8 k. : 1 k. par 4.000 reçus
cette année et par 8.000 reçus l'année dernière.

**Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code
des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.**
16 partants maximum

Forfaits :	Jeu	2 Aout 2018	11 h 30	Boulogne
Engts supplémentaires :	Ven	3 Aout 2018	11 h 30	Boulogne
Part. prob. & montes :	Ven	3 Aout 2018	11 h 30	Boulogne
Annul. Part. :	Sam	4 Aout 2018	10 h 30	Boulogne
Montes :	Sam	4 Aout 2018	12 h 30	Boulogne

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0550 220

Mardi 31 juillet 2018 à 10 h 30

4713 PRIX DE LA VILLE DU TEICH **1.600 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.**Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4714 PRIX NOSTALGIE **1.600 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4715 PRIX ISABELLE DESMARAIS **1.400 m**
(Classe 2)

Réservée F.E.E.

24 000

(12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 200, 480, 360.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 (A réclamer excepté) et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 8 mai de cette année inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

4716 PRIX DANIELE CAZENAVE **1.900 m**
(Maiden)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

Mercredi 8 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4717 PRIX GILBERT MOGA
(Handicap)

2.200 m Mardi 31 juillet 2018 à 10 h 30

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 2 août 9 h. 30

4718 PRIX DE L'HIPPODROME DE
COMPIEGNE
(Handicap)
(E.)

1.200 m

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 2 août 9 h. 30

4719 GRAND PRIX DE LA TESTE DE BUCH
(B.)

1.600 m

30 000

(15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, gagné une course de Groupe ni, cette année, gagné une Listed Race. **Poids : 57 k.1/2.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une course B ou été classés 2ème ou 3ème d'une Listed Race porteront 1 k.1/2. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race ou été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe porteront 2 k. Les chevaux ayant une valeur égale ou inférieure à 38 k. recevront 2 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 31 juillet 2018 à 10 h 30

Mercredi 8 août 2018 (suite)

4720 PRIX ARCA (Arabes purs) **1.600 m**
(E.)

14 000
(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, inscrits au Stud-Book de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munies d'un livret signalétique. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

18 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 3 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 4 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 4 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 6 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 6 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Jeudi 9 août 2018

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

789 PRIX DE TOUR-EN-BESSIN **1.400 m Mercredi 1 août 2018** à 10 h 30
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

790 PRIX DE FALAISE **1.400 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

791 PRIX D'HEURTEVENT **1.900 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

792 PRIX DE COURBEPINE **1.900 m**
(Femelles)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 1 août 2018 à 10 h 30

Jeudi 9 août 2018 (suite)

793 PRIX DES CHAUMIERES **1.600 m**
(Classe 1)

35 000

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 9 février 2018 inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 9 février 2018 inclus, portera 2 k. ; depuis le 9 mai 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

794 PRIX DE LA FORET DE BORD **1.900 m**
(Handicap de catégorie divisé)

(E.)

Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 3 août 9 h. 30

795 PRIX DE LA FORET DU ROUVRAY **1.900 m**
(Handicap de catégorie divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°794

Jeudi 9 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

796 PRIX DE LA FORET DE ROUMARE **1.900 m** **Mercredi 1 août 2018** à 10 h 30
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Troisième épreuve

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°794

Forfaits :	Samedi 4 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 6 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 6 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 7 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 7 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

VICHY

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0720 221

4942 PRIX DU PUY MARY **1.000 m**
(A réclamer)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Ligne Droite 2e Poteau (Corde à Gauche)

18 partants maximum

4943 PRIX SAREPTA **2.400 m**
(Maiden)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 1 août 2018 à 10 h 30

Jeudi 9 août 2018 (suite)

4944 PRIX RENE ET JACQUES BEDEL **2.400 m**
(Handicap)**18 000**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce handicap sera +27.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.**

18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 3 août 9 h. 30

4945 PRIX DU GOLF **2.000 m**
(E.)**18 000**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu 15.000 en victoires et places ni, depuis le 1er septembre 2017 inclus, reçu une allocation de 12.000. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 4.000 reçus.

18 partants maximum

4946 PRIX D'EBREUIL **2.000 m**
(A réclamer)
(G.)**14 000**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

18 partants maximum

4947 PRIX DE CHARROUX **2.000 m**
(A réclamer)
(G.)**14 000**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

18 partants maximum

Jeudi 9 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4948 PRIX SERGE MAILLARD **2.400 m Mercredi 1 août 2018 à 10 h 30**
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Première épreuve

18 000
 (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
 n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation
 de 12.500.

La référence applicable dans ce Handicap sera +28.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
à la déclaration des partants probables, afin que le poids
le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
 Publication des poids, le vendredi 3 août 9 h. 30

4949 PRIX DE SOUVIGNY **2.400 m**
 (Handicap divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

16 000
 (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
 n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation
 de 12.500.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division
à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
soit fixé à 60 k.

12 partants maximum
 Engagements dans la course n°4948

Forfaits :	Samedi 4 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 6 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 6 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 7 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 7 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

Diurne

0310 222

Jeudi 2 août 2018 à 10 h 30

4548 PRIX ARGUMENT **1.600 m**

(Classe 2)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 2 ni, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 15.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 16.000 recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

4549 PRIX DE LA POINTE DE LA PERCEE **2.400 m**

(Femelles)

(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4550 PRIX DE LA POINTE DU HOC **2.400 m**

(Mâles et Hongres)

(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4551 PRIX DES CAMELIAS **2.900 m**

(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

17 partants maximum

Vendredi 10 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4552 PRIX DU CEDRE BLEU
(Handicap de catégorie)

2.200 m Jeudi 2 août 2018 à 10 h 30

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 4 août 9 h. 30

4553 PRIX DU CHEMIN DU TOCQ
(D.)

2.400 m

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er août 2017 inclus, gagné une Listed Race et n'ayant, cette année, ni gagné une course B, ni été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er avril 2018 inclus, gagné une course D. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 4.000 reçus, cette année, en victoires et places.

18 partants maximum

4554 PRIX DE BENEUVILLE
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)

1.600 m

Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le samedi 4 août 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Jeudi 2 août 2018 à 10 h 30

Vendredi 10 août 2018 (suite)

4555 PRIX DE PETIVILLE **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

15 partants maximum
Engagements dans la course n°4554

Forfaits :	Lundi 6 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 7 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 7 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 8 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 8 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

DAX(1^{re} catégorie)

Semi-Nocturne

0516 222

4721 PRIX A. DETROYAT **1.400 m**
(A réclamer)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et femelles de **2 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 14.000, 3 k. En outre, tout gagnant portera 1 k.1/2 ; de plusieurs courses, 3 k.

14 partants maximum

4722 PRIX DE LA SOURCE DES PAUVRES **2.300 m**
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

Vendredi 10 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

- 4723** PRIX F. DUCASSOU **2.100 m Jeudi 2 août 2018 à 10 h 30**
(Maiden)
16 000
(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.
14 partants maximum
- 4724** PRIX ROYAL GAIT **3.000 m**
(Handicap)
(G.)
15 000
(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.
La référence applicable dans ce Handicap sera +31.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
14 partants maximum
Publication des poids, le samedi 4 août 9 h. 30
- 4725** PRIX G. ET B. PASTRE **2.300 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Première épreuve
16 000
(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
14 partants maximum
Publication des poids, le samedi 4 août 9 h. 30
- 4726** PRIX DU ROCHER DE LA VIERGE **2.300 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve
12 000
(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
14 partants maximum
Engagements dans la course n°4725

ENGAGEMENTS

Jeudi 2 août 2018 à 10 h 30

Vendredi 10 août 2018 (suite)

4727 PRIX DAHMAN - WATHBA **2.100 m**
 STALLIONS CUP
 (Arabes purs)
 (Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book arabe de leur pays de naissance affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids pour les apprentis et les jeunes jockeys sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4728 PRIX FLORESTAN II **2.300 m**
 (Anglo-arabes)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book anglo-arabe de leurs pays d'origine, comptant au moins 12,5 % de sang arabe, n'ayant pas reçu 8.000 en victoires et places. **Poids : 58 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 1.500 reçus. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k. ; 25 %, 4 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Forfaits :	Lundi 6 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 7 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 7 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 8 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 8 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Samedi 11 août 2018

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

797 PRIX DE BAYEUX **1.600 m Vendredi 3 août 2018 à 10 h 30**
(Handicap divisé)
(D.)
Deuxième épreuve

Support d'événement

55 000

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er février 2018 inclus.

Cette course est la 2ème épreuve du Grand Handicap de Deauville prévu le dimanche 12 août.

Tous les engagements sont à faire dans la 1ère épreuve no 806 le 3 août, 10 h.30 à Boulogne.

ATTENTION : Les partants probables et les engagements supplémentaires sont repoussés au jeudi 9 août à 11 h.30

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(L.D.) 18 partants maximum

798 PRIX DE VAL SERY **1.300 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Primes F.E.E. + 10% : 1 350, 540, 405.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 58 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

799 PRIX DE DIVES **2.000 m**
(Classe 2)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 2 ni, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 9.000 (ARéclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 15.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 16.000 recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 3 août 2018 à 10 h 30

Samedi 11 août 2018 (suite)

800 PRIX DE MERVILLY **1.500 m**
(A réclamer - Mâles et Hongres)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les poulains mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les poulains ayant reçu, depuis le 1er mars 2018 inclus, une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

801 PRIX NUREYEV **2.000 m**
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.1/2.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k. En outre, tout gagnant d'une course de Groupe portera 1 k.1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

802 AL RAYYAN CUP (PRIX KESBEROY) **2.000 m**
(Groupe 1 PA - Arabes purs)

50 000

(25 000, 10 000, 7 500, 5 000, 2 500)

GROUPE 1 - PA

La prime aux Propriétaires ne s'applique pas dans cette épreuve.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book arabe de leurs pays de naissance affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 57 k.**

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapeurs de France Galop.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

20 partants maximum

Samedi 11 août 2018 *(suite)*

ENGAGEMENTS

803 DOHA CUP (PRIX MANGANATE) **2.000 m** **Vendredi 3 août 2018** à 10 h 30
(Groupe 1 PA - Arabes purs)

50 000
(25 000, 10 000, 7 500, 5 000, 2 500)

GROUPE 1 - PA

La prime aux Propriétaires ne s'applique pas dans cette épreuve.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits au Stud-Book arabe de leurs pays de naissance affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 4 ans, 56 k. ; 5 ans et au-dessus, 57 k.1/2.**

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapés de France Galop.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

20 partants maximum

804 PRIX DE PRE EN PAIL **1.900 m**
(A réclamer)
(E.)

19 000
(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

805 PRIX DE CREPON **1.600 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Troisième épreuve

28 000
(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er février 2018 inclus.

Cette course est la 3ème épreuve du Grand Handicap de Deauville prévu le dimanche 12 août.

Tous les engagements sont à faire dans la 1ère épreuve no 806 le 3 août, 10 h.30 à Boulogne.

ATTENTION : Les partants probables et les engagements supplémentaires sont repoussés au jeudi 9 août à 11 h.30. (L.D.) 18 partants maximum

Forfaits :	Mardi 7 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 8 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 8 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 9 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 9 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

PORNICHET

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0147 223

Vendredi 3 août 2018 à 10 h 30

4417 PRIX JACQUES FIRINO **1.600 m**
(Maiden)**15 000**(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**(Piste en Sable Fibré)** 14 partants maximum**4418** PRIX CLAUDE ROUGET **1.700 m**
(Maiden)**15 000**(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant pas reçu 4.000 en places recevront 2 k.**(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum**4419** PRIX LUCIEN OLLIVE **2.100 m**
(Mâles et Hongres)**15 000**
(Maiden)(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant pas reçu 4.000 en places recevront 2 k.**(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum**4420** PRIX MADAME FRANCOIS ANDRE **2.100 m**
(Femelles)**15 000**
(Maiden)(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant pas reçu 4.000 en places recevront 2 k.**(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum**4421** PRIX DE MOULINS DE ROCHEFORT **1.700 m**
(A réclamer)**13 000**
(G.)(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 1 k 1/2 ; plusieurs allocations de 6.500., 3 k.**(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum

Samedi 11 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4422 PRIX DE CHEMOULIN **1.700 m Vendredi 3 août 2018 à 10 h 30**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (G.)
 Première épreuve

16 000
 (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
 n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu
 une allocation de 10.000.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
 le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure
 à 28 k.**

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
 à la déclaration des partants, afin que le poids le plus
 élevé soit fixé à 60 k.**

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
 Publication des poids, le lundi 6 août 9 h. 30

4423 PRIX JEAN-CLAUDE ROY **1.700 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

13 000
 (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
 n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu
 une allocation de 10.000.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
 le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure
 à 28 k.**

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
 à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
 soit fixé à 60 k.**

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
 Engagements dans la course n°4422

Forfaits :	Mardi 7 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 8 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 8 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 9 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 9 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

Vendredi 3 août 2018 à 10 h 30

806 GRAND HANDICAP DE DEAUVILLE **1.600 m**
 (Handicap divisé)
 (B.)
 Première épreuve

Support d'événement**100 000**

(50 000, 19 000, 14 000, 8 000, 4 000, 3 000, 2 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er février 2018 inclus.**La référence appliquée dans ce handicap se situera entre :****+10 et +13 pour les 3 ans.****+13 et +16 pour les 4 ans et au-dessus.****ATTENTION : Les partants probables et les engagements supplémentaires sont avancés au jeudi 9 août à 11 h.30.****Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.****(L.D.)** 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 6 août 9 h. 30

807 PRIX DE LA MOTTE SASSY **1.300 m**
 (Femelles)
 (Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Primes F.E.E. + 10% : 1 350, 540, 405.Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.****(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum

808 PRIX FRANCOIS BOUTIN **1.400 m**
 (L.)

60 000

(30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant pas gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant gagné une Listed Race porteront 2 K.**Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.****(L.D.)** 20 partants maximum

Dimanche 12 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

809 PRIX DU HARAS DE FRESNAY-LE-BUFFARD JACQUES LE MAROIS (Groupe I - Mâles et femelles) **1.600 m Mercredi 25 juillet 2018 à 10 h 30**

1 000 000

(571 400, 228 600, 114 300, 57 100, 28 600)

Pour chevaux entiers et juments de **3 ans et au-dessus**. Poids : **3 ans, 56 k.1/2 ; 4 ans et au-dessus, 59 k.1/2.**

Versement à la poule des propriétaires : 3.750 à l'engagement ou 66.000 à l'engagement le 9 août.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant.

(L.D.) 20 partants maximum

810 PRIX MINERVE (Groupe III - Femelles) **2.500 m**

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe I. **Poids : 56 k.** La gagnante, cette année, d'une course du Groupe III portera 2 k. ; d'une course du Groupe II, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 25 juillet ou 1.600 à l'engagement le 3 août ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 9 août.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.

20 partants maximum

811 PRIX DE LA VIE (A réclamer - Femelles) **1.500 m Vendredi 3 août 2018 à 10 h 30**

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour pouliches de **3 ans**, mises à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les pouliches ayant reçu, depuis le 1er mars 2018 inclus, une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

812 PRIX DE LONRAY (Handicap de catégorie - Femelles) **2.000 m**

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 7 août 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Vendredi 3 août 2018 à 10 h 30

Dimanche 12 août 2018 (suite)

813 PRIX DE CLARBEC **1.900 m**
(D.)**20 000**

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 32 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er novembre 2017 inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Second Engagement :	Vendredi 3 Aout 2018 (PRIX MINERVE)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mercredi 8 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 9 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 9 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 10 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 10 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

LE LION D'ANGERS

(Pôle National)

Diurne

0218 224

4489 PRIX PRESIDENT ANDRE SAULOU **1.400 m**
(Classe 2)

Réservée F.E.E.

24 000

(12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 200, 456, 336.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

4490 PRIX DU MOULIN DE VARENNES **3.000 m**
(Maiden)**14 000**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais reçu d'allocation recevront 2 k.

16 partants maximum

Dimanche 12 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4491 PRIX SEA BIRD (Handicap)

1.400 m Vendredi 3 août 2018 à 10 h 30

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 7 août 9 h. 30

4492 PRIX DU BEC D'OUDON (Jeunes Jockeys et Apprentis) (E.)

2.400 m

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 26 k. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année : 1 k. par 3.000 reçus.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

4493 PRIX DE SAUTRE (Handicap) (G.)

3.000 m

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 9.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +30.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 7 août 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Vendredi 3 août 2018 à 10 h 30

Dimanche 12 août 2018 (suite)

4494 PRIX DES ANDEGAVES **2.400 m**
 (Autres Que de Pur Sang)
 (Inédits)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'étant pas de race Pur sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais couru. **Poids : 64 k.**

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 8 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 9 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 9 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 10 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 10 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Lundi 13 août 2018

ENGAGEMENTS

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

Diurne

0310 225

4556 PRIX ROBERTET **1.800 m Lundi 6 août 2018 à 10 h 30**
(Handicap divisé - Femelles)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040) - dotation France Galop.

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er février 2018 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la jument gagnante.

Publication des poids, le mardi 7 août 9 h. 30

4557 PRIX DES GARDENIAS **1.400 m**
(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

18 partants maximum

4558 PRIX DES CAPUCINES **2.200 m**
(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 13 août 2018 (suite)**Lundi 6 août 2018** à 10 h 30**4559** PRIX DU QUAI AU COQ **2.400 m**
(E.)**18 000**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 30 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er novembre 2017 inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

18 partants maximum

4560 PRIX DES GENTIANES **2.400 m**
(A réclamer - Cavalières et
Gentlemen-riders)
(G.)

Challenge ROYAL BARRIERE Deauville

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 65 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

18 partants maximum

4561 PRIX DE LA CROIX BRISEE **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve**21 000**

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapéur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 7 août 9 h. 30

Lundi 13 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4562 PRIX DE LA FONTAINE MARIE **1.600 m** **Lundi 6 août 2018** à 10 h 30
 (Handicap de catégorie divisé)
 (E.)
 Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
 Engagements dans la course n°4561

4563 PRIX SCHONBRUNN **1.800 m**
 (Handicap divisé - Femelles)
 (E.)
 Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520) - dotation France Galop.
 Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er février 2018 inclus.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
 Engagements dans la course n°4556

Forfaits :	Mercredi 8 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 9 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 9 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 10 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 10 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0310 226

Lundi 6 août 2018 à 10 h 30

4564 PRIX DES ASTREES **1.400 m**
(A réclamer)**19 000**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

18 partants maximum

4565 PRIX DES AUBEPINES **1.800 m**
(A réclamer)**19 000**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 portera 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

18 partants maximum

4566 PRIX DE BLANGY LE CHATEAU **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
Première épreuve**23 000**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu 15.000 en victoires et places.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 8 août 9 h. 30

Mardi 14 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4567 PRIX DE FIERVILLE LES PARCS **1.600 m** **Lundi 6 août 2018** à 10 h 30
(Handicap de catégorie divisé)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu 15.000 en victoires et places.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4566

4568 PRIX DES BUVEURS D'AIR **2.900 m**
(Autres Que de Pur Sang)
(D.)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au Stud Book, Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France.

Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places et limitées à 8 k. :1 k. par 5.000 reçus cette année et par 10.000 reçus en 2017.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. L'Association AQPS remettra un trophée au propriétaire du cheval gagnant.

17 partants maximum

Forfaits :	Jeu di 9 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 10 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 10 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 11 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 11 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

MOULINS

(Pôle Régional)

Diurne

0716 226

Lundi 6 août 2018 à 10 h 30

4952 PRIX DE MOULINS **2.200 m**
(Classe 2)**22 000**

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 100, 418, 308.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

14 partants maximum

4953 PRIX DES LEVEES **1.000 m**
(A réclamer)**14 000**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 15.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Arrivée 2ème poteau

14 partants maximum

4954 PRIX DE LA VILLE D'AVERMES **1.600 m**
(Handicap - Femelles)**16 000**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté).

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Arrivée 2ème poteau

14 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 8 août 9 h. 30

Mardi 14 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4955 PRIX BOURBON-BUSSET ET PIERRE **2.400 m** **Lundi 6 août 2018** à 10 h 30
DE ROUGE
(E.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant jamais reçu une allocation de 10.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course D. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année : 1 k. par 4.000 reçus.

14 partants maximum

4956 PRIX DES SAULES **1.600 m**
(A réclamer)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Arrivée 2ème poteau

18 partants maximum

4957 PRIX DES FRESNES **2.800 m**
(A réclamer)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

14 partants maximum

4958 PRIX JEAN DE CHAVAGNAC **1.400 m**
(Handicap)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +35.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 8 août 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Lundi 6 août 2018 à 10 h 30

Mardi 14 août 2018 (suite)

4959 PRIX TURNBULL **2.800 m**
(Autres Que de Pur Sang)
(E.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France. **Poids : 63 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 9 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 10 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 10 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 11 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 11 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Mercredi 15 août 2018

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

814 PRIX DU HONG-KONG JOCKEY CLUB
(Handicap divisé)
Première épreuve **1.900 m** **Mardi 7 août 2018** à 10 h 30

Support d'événement

55 000
(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100)
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.
Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 9 août 9 h. 30

815 PRIX DU PORT DE DEAUVILLE
(A réclamer) **1.500 m**

27 000
(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 28.000, 34.000 ou 40.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 34.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 40.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 13.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 13.000, 4 k.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

816 PRIX DE LA VALLEE D'AUGE
(L.) **1.000 m**

60 000
(30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000)
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant pas gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.1/2.** Les chevaux ayant été placés 2ème ou 3ème d'un Groupe 2 porteront 1 k.1/2 ; gagné une Listed Race, 2 k.1/2.
Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.
(L.D.) 20 partants maximum

817 PRIX GUILLAUME D'ORNANO
HARAS DU LOGIS SAINT-GERMAIN
(Groupe II) **2.000 m** **Mercredi 25 juillet 2018** à 10 h 30

400 000
(228 000, 88 000, 42 000, 28 000, 14 000)
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. **Poids : 58 k.**
Versement à la poule des propriétaires : 2.400 à l'engagement le 25 juillet ou 3.400 à l'engagement le 7 août ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 11 août.
Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.
20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 15 août 2018 (suite)**Mercredi 25 juillet 2018** à 10 h 30**818** PRIX DE LIEUREY **1.600 m**
(Groupe III - Femelles)**80 000**

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe II. **Poids : 56 k.** Les pouliches ayant, cette année, gagné une course du Groupe III ou été classées 2ème d'une course du Groupe II porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 25 juillet ou 1.600 à l'engagement le 7 août ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 11 août.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.

20 partants maximum

819 PRIX GONTAUT-BIRON HONG **2.000 m**
KONG JOCKEY CLUB
(Groupe III)**80 000**

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe I. **Poids : 57 k.** Le gagnant, cette année, d'une course du Groupe III portera 1 k.1/2 ; de deux courses du Groupe III ou d'une course du Groupe II, 3 k. Les chevaux n'ayant pas, cette année, été classés dans les trois premiers d'une course de Groupe recevront 1 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 25 juillet ou 1.600 à l'engagement le 7 août ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 11 août.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

20 partants maximum

Mardi 7 août 2018 à 10 h 30**820** PRIX DE DRUBEC **1.600 m**
(E.)**18 000**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 30 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er novembre 2017 inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

18 partants maximum

Mercredi 15 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

821 PRIX D'ARGENTAN **1.900 m** Mardi 7 août 2018 à 10 h 30
 (Handicap divisé)
 Deuxième épreuve

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°814

Second Engagement :	Mardi 7 Aout 2018	10 h 30 Boulogne (PRIX G. D'ORNANO, DE LIEUREY, GONTAUT-BIRON)
Forfaits :	Vendredi 10 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 11 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 11 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 13 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 13 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

VICHY

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0720 227

4960 PRIX DU PARC NAPOLEON **1.000 m**
 (Classe 2)

Réservée F.E.E.

24 000

(12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 200, 456, 336.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 15 mai 2018 inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

Ligne Droite 2e Poteau (Corde à Gauche)

18 partants maximum

4961 PRIX DE POUILLY LES NONAINS **1.400 m**
 (Handicap)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 9 août 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mercredi 15 août 2018 (suite)**Mardi 7 août 2018** à 10 h 30**4962** PRIX "PROFESSEUR" EBELY **1.600 m**
(Classe 2)**22 000**

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 100, 418, 308.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2

18 partants maximum

4963 PRIX DE RANDAN **2.000 m**
(A réclamer)**15 000**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 15.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500, 4 k. 18 partants maximum

4964 PRIX MAURICE DE NEXON **2.400 m**
(D.)**24 000**

(12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2017 inclus, été classés dans les trois premiers d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 1er septembre 2017 inclus, gagné une Listed Race. **Poids : 56 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, gagné une course D ou été classés 2ème ou 3ème d'une course B, porteront 2 k. ; gagné une course B ou été classés 2ème ou 3ème d'une Listed Race, 3 k. En outre, tout gagnant d'une Listed Race, depuis le 1er juillet 2017 inclus, portera 2 k. 18 partants maximum

4965 PRIX DE VILLENEUVE LES CERFS **2.000 m**
(Handicap)
(G.)**14 000**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu 12.000 en victoires et places.

La référence applicable dans ce Handicap sera +35.**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.**

18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 9 août 9 h. 30

Mercredi 15 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4966 PRIX FRANCOIS DE MALHERBE **2.600 m Mardi 7 août 2018 à 10 h 30**
 (Autres Que de Pur Sang)
 (E.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 7.500. **Poids : 64 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus cette année et par 6.000 reçus l'année dernière.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

18 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 10 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 11 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 11 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 13 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 13 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

Mercredi 8 août 2018 à 10 h 30

822 PRIX DE SASSY (Handicap) **2.500 m****Support d'événement****55 000**

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.**

18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 10 août 9 h. 30

823 PRIX DE LA HUDERIE (Classe 1) **1.200 m****35 000**

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant, cette année, d'une course de Classe 1 portera 1 k.1/2 ; de plusieurs Classe 1, 2 k.1/2 ; d'une Listed Race, 3 k.1/2. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 .**Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.****Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.****(L.D.)** 18 partants maximum**824** PRIX DE L'ORBIQUET (A réclamer) **3.000 m****23 000**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

18 partants maximum

Jeudi 16 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

825 PRIX DU CHAMP DURAND **1.300 m** **Mercredi 8 août 2018** à 10 h 30
(Handicap divisé)
Première épreuve

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera +22.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 10 août 9 h. 30

826 PRIX DES HAUTES MOTTES **1.300 m**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°825

827 PRIX DE LA VALLEE **1.500 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er août 2017 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 1er février 2018 inclus, été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er mai 2018 inclus, gagné une course B. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, gagné une course D porteront 1 k.1/2 ; plusieurs courses D ou gagné une course B, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

828 PRIX DU COUESNON **1.300 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 8 août 2018 à 10 h 30

Jeudi 16 août 2018 (suite)

829 PRIX DES MARINES **2.500 m**
(Handicap de catégorie)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 10 août 9 h. 30

Forfaits :	Samedi 11 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 13 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 13 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 14 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 14 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0550 228

4729 PRIX CHAMBRE DE L'EDIT **1.600 m**
(Maiden)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4730 PRIX DE L'AMITIE PARIS-BASSIN **1.800 m**
D'ARCAÇON
(Handicap)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 10 août 9 h. 30

Jeudi 16 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4731 PRIX EXPRESS (D.)

1.000 m Mercredi 8 août 2018 à 10 h 30

20 000

(10 000, 3 800, 2 800, 1 600, 800, 600, 400) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, été classés dans les trois premiers d'une Listed Race. **Poids : 3 ans, 56 k.; 4 ans et au-dessus, 57 k.** Surcharges accumulées et limitées à 6 k. depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus : 1 k. par 7.000 gagnés.

(LIGNE DROITE).

14 partants maximum

4732 PRIX ALFRED FREMIOT (D.)

2.100 m

20 000

(10 000, 3 800, 2 800, 1 600, 800, 600, 400) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 40 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année : 1 k. par 6.000 reçus (A Réclamer et Handicaps de dotation totale inférieure à 20.000 exceptés).

18 partants maximum

4733 PRIX ROBERT PERRIN (Handicap de catégorie) (G.)

1.900 m

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.**

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 10 août 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mercredi 8 août 2018 à 10 h 30

Jeudi 16 août 2018 (suite)

4734 POULE D'ESSAI A 12.5% **2.200 m**
(Anglo-arabes - Mâles et femelles)

36 000
(18 000, 7 200, 5 400, 3 600, 1 800) - dotation France Galop.

CLASSIC I

Pour poulains entiers et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12.5 % de sang arabe à l'exclusion de ceux comptant 37.5% ou plus de ce sang. **Poids : 60 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 1 k. ; deux allocations de 10.000. 2 k. En outre, les chevaux comptant au moins 18,50 % de sang arabe recevront 2 k. ; au moins 25 % de ce sang, 4 k.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

L'Association Anglo-Course offrira une prime de 1000 euros au propriétaire du cheval classé 6ème et de 500 euros au propriétaire du cheval classé 7ème, sous réserve que le propriétaire, l'éleveur et l'entraîneur soient inscrits au Fonds de l'Élevage Anglo-Arabe.

18 partants maximum

4735 POULE D'ESSAI A 37,5% **2.200 m**
(Anglo-arabes - Mâles et femelles)

38 000
(19 000, 7 600, 5 700, 3 800, 1 900) - dotation France Galop.

CLASSIC I

Pour poulains entiers et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 37,5 % de sang arabe. **Poids : 60 k.** Les chevaux comptant au moins 50% de sang Arabe recevront 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 1 k. ; deux allocations de 10.000, 2 k.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

L'Association Anglo-Course offrira une prime de 1000 euros au propriétaire du cheval classé 6ème et de 500 euros au propriétaire du cheval classé 7ème, sous réserve que le propriétaire, l'éleveur et l'entraîneur soient inscrits au Fonds de l'Élevage Anglo-Arabe.

18 partants maximum

Jeudi 16 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4736 OMNIUM DES JUMENTS
(Anglo-arabes - Femelles)
(B.)

2.200 m Mercredi 8 août 2018 à 10 h 30

38 000

(19 000, 7 600, 5 700, 3 800, 1 900) - dotation France Galop.

CLASSIC I

Pour juments de **4 et 5 ans**, inscrites au Stud Book anglo-arabe, nées et élevées en France, comptant au moins 25 % de sang arabe. **Poids : 60 k.** Les juments ayant reçu une allocation de 15.000 porteront 1 k. ; une allocation de 20.000, 2 k. ; plusieurs allocations de 20.000, 3 k. En outre, les juments comptant au moins 37,5 % de sang arabe recevront 3 k. ; 50 %, 6 k.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places.

Les remises de poids pour les Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.

L'Association Anglo-Course offrira une prime de 1000 euros au propriétaire de la jument classée 6ème et de 500 euros au propriétaire de la jument classée 7ème, sous réserve que le propriétaire, l'éleveur et l'entraîneur soient inscrits au Fonds de l'Élevage Anglo-Arabe.

18 partants maximum

Forfaits :	Samedi 11 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 13 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 13 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 14 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 14 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

LE LION D'ANGERS

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0218 228

4495 PRIX DE LA VEZ
(Maiden)

1.400 m

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 8 août 2018 à 10 h 30

Jeudi 16 août 2018 (suite)

4496 PRIX ETIENNE FRACHON **2.400 m**
(Handicap de catégorie)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 10 août 9 h. 30

4497 PRIX DE GREZ NEUVILLE **2.000 m**
(Handicap à réclamer)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 9.000 ou 12.000.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 10 août 9 h. 30

4498 PRIX DE HAUTE FOLIE **1.400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 10 août 9 h. 30

Jeudi 16 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4499 PRIX DU BOIS MONTBOUCHER **1.400 m Mercredi 8 août 2018** à 10 h 30
 (Handicap de catégorie divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum
 Engagements dans la course n°4498

4500 PRIX EUGENE LOYANT **3.000 m**
 (Autres Que de Pur Sang)
 (E.)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 65 k.** Les chevaux n'ayant pas reçu 3.000 en places recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant reçu aucune allocation, 3 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Forfaits :	Samedi 11 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 13 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 13 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 14 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 14 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

Diurne

0310 229

Jeudi 9 août 2018 à 10 h 30

4569 PRIX D'AUBERVILLE - ETALON LE **1.400 m**HAVRE
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.**Poids : 58 k.** les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4570 PRIX DE TOLLEVILLE **1.400 m**(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4571 PRIX VOIX DU NORD **2.900 m**

(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayantjamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru

recevront 2 k.

17 partants maximum

4572 PRIX DU DEFI DU GALOP **1.800 m**

(A.)

45 000

(22 500, 9 000, 6 750, 4 500, 2 250) - dotation France Galop.

10ème ETAPE DU DEFI DU GALOPPour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et****au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2017 inclus, gagnéune course de Groupe. **Poids : 56 k.1/2.** Les chevaux ayant,

depuis le 1er septembre 2017 inclus, gagné une Listed Race

ou été placés 2ème d'une course de Groupe porteront 1 k.1/2 ;

ceux ayant, cette année, gagné une Listed Race ou été placés

2ème d'une course de Groupe porteront 3 k. ; ceux ayant,

cette année, gagné plusieurs Listed Races, 4 k.1/2.

18 partants maximum

Vendredi 17 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4573 PRIX DES MARGUERITES **1.600 m Jeudi 9 août 2018 à 10 h 30**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

17 partants maximum

4574 PRIX DES IRIS **2.200 m**
(A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

18 partants maximum

4575 PRIX DES SOURCES **2.200 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le Handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 11 août 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Jeudi 9 août 2018 à 10 h 30

Vendredi 17 août 2018 (suite)

4576 PRIX DES ENCLOS **2.200 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le Handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
Engagements dans la course n°4575

Forfaits :	Lundi 13 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 14 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 14 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 15 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 15 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0550 229

4737 PRIX ANDRE AUBERTIE **1.600 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4738 PRIX CHATEAU DE PORTETS **1.600 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

Vendredi 17 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4739 PRIX PIERRE SCHOCRON
(Classe 1)

1.600 m Jeudi 9 août 2018 à 10 h 30

30 000

(15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 17 février de cette année inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 17 février de cette année inclus, portera 2 k. ; depuis le 17 mai de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

4740 PRIX DU HARAS DE MALLERET
(Handicap)

1.200 m

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicables dans ce Handicap sera +26.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Deux semaines de balnéothérapie équine seront offertes au cheval gagnant par le Haras de Malleret.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 11 août 9 h. 30

4741 PRIX FERNAND SOUBAGNE
(A réclamer)
(G.)

2.000 m

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 15.000, 17.000 ou 19.000 **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 17.000 porteront 2 k. ; pour 19.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000, depuis le 1er mars de cette année inclus porteront 2 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 9 août 2018 à 10 h 30

Vendredi 17 août 2018 (suite)

4742 PRIX DE L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES - PERMIS D'ENTRAINER ET PP (Handicap divisé) (E.) Première épreuve **1.600 m**

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 11 août 9 h. 30

4743 PRIX MIRA (Handicap divisé) (G.) Deuxième épreuve **1.600 m**

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4742

4744 PRIX NEVADOUR (Groupe 3 PA - Arabes purs - Femelles) **1.900 m**

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

GROUPE 3 - PA

Pour pouliches de **4 ans**, inscrites à la naissance au Stud Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munies d'un livret signalétique. **Poids : 56 k.** Toute gagnante d'une course du Groupe II portera 1 k. ; d'une course du Groupe I, 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

18 partants maximum

Forfaits :	Lundi 13 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 14 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 14 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 15 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 15 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Samedi 18 août 2018

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

830 PRIX ETALON MUHAARAR **2.000 m Vendredi 10 août 2018** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er février 2018 inclus.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Publication des poids, le lundi 13 août 9 h. 30

831 PRIX DES ETALONS SHADWELL **1.200 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(L.D.) 18 partants maximum

832 CRITERIUM DU FONDS EUROPEEN **1.600 m**
DE L'ELEVAGE
(L.R.)

Réservée F.E.E.

122 000

(61 000, 24 400, 18 300, 12 200, 6 100)

offerts par le Fonds Européen de l'Élevage (F.E.E.)

La prime aux Propriétaires ne s'applique pas dans cette course.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, issus d'étalons inscrits au Fonds Européen de l'Élevage, ou inscrits au Fonds Européen de l'Élevage et n'ayant pas gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Le gagnant d'une Listed Race portera 2 k.

20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 18 août 2018 (suite)**Mercredi 1 août 2018** à 10 h 30**833** SHADWELL PRIX DU CALVADOS **1.400 m**
(Groupe II - Femelles)**130 000**

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour pouliches de **2 ans. Poids : 56 k.** La gagnante d'une course du Groupe II portera 2 k.**Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 1er août ou 2.200 à l'engagement le 10 août ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 15 août.****Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante.****(L.D.)** 20 partants maximum**834** SHADWELL PRIX DE LA NONETTE **2.000 m**
(Groupe II - Femelles)**130 000**

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour pouliches de **3 ans. Poids : 57 k.****Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 1er août ou 2.200 à l'engagement le 10 août ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 15 août.****Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante.**

20 partants maximum

Vendredi 10 août 2018 à 10 h 30**835** PRIX ETALON NAYEF **1.300 m**
(A réclamer)**23 000**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.**(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum**836** PRIX ETALON MUHTATHIR AU HARAS DU MEZERAY **2.000 m**

(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er février 2018 inclus.**Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.**

18 partants maximum

Engagements dans la course n°830

Samedi 18 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

837 PRIX ETALON MUKHADRAM **2.000 m** **Vendredi 10 août 2018** à 10 h 30
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Troisième épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er février 2018 inclus.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°830

Second Engagement :	Vendredi 10 Aout 2018 (PRIX DU CALVADOS, LA NONETTE)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mardi 14 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 15 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 15 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 16 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 16 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

VICHY

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0720 230

4968 PRIX DE PIONSAT **1.600 m**
 (Mâles et Hongres)
 (Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4969 PRIX DE LA GRANDE GRILLE **1.600 m**
 (Femelles)
 (Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 18 août 2018 (suite)

Vendredi 10 août 2018 à 10 h 30

4970 PRIX JURIETTI **2.400 m**
(Classe 1)

30 000

(15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 18 février 2018 inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 18 février 2018 inclus, portera 2 k. ; depuis le 18 mai 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

4971 PRIX DE DECIZE **2.400 m**
(A réclamer)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 15.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 7.500, 4 k.

18 partants maximum

4972 PRIX DE MONTLUCON **1.400 m**
(Handicap)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

La référence applicable dans ce Handicap sera +25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 13 août 9 h. 30

Samedi 18 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4973 PRIX DE SAINT-POURCAIN SUR SIOULE **1.600 m Vendredi 10 août 2018** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 12.500.

La référence applicable dans ce handicap sera + 27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 13 août 9 h. 30

4974 PRIX DE TOURY LURCY **1.600 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 12.500.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
Engagements dans la course n°4973

4975 PRIX ANTOINE DE VAZELHES **2.400 m**
(CRITERIUM DU CENTRE)
(GROUPE III AQP - Autres Que de Pur Sang)

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud Book, Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France.
Poids : 63 k.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

L'Association AQP remetra un trophée au propriétaire du cheval gagnant.

18 partants maximum

Forfaits :	Mardi 14 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 15 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 15 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 16 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 16 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

Vendredi 10 août 2018 à 10 h 30

838 DARLEY GRAND HANDICAP DES **1.200 m**
 SPRINTERS
 (Handicap divisé)
 (B.)
 Première épreuve

Support d'événement**70 000**

(35 000, 13 300, 9 800, 5 600, 2 800, 2 100, 1 400)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er février 2018 inclus.**La référence appliquée dans ce Handicap se situera entre :
 +14,5 et +17,5 pour les 3 ans****+16 et +19 pour les 4 ans et au-dessus****Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.****(L.D.)**

Publication des poids, le mardi 14 août 9 h. 30

839 PRIX DE PRETREVILLE **1.200 m**
 (Femelles)
 (Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
 Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.**(L.D.)** 18 partants maximum

840 PRIX DE LA VILLA LES AJONCS **1.500 m**
 (Handicap - C1)

40 000

(20 000, 7 600, 5 600, 3 200, 1 600, 1 200, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches **3 ans**, ayant couru au moins une fois dans une course à conditions Classe 1 ou une course de catégorie supérieure.**La référence applicable dans ce Handicap sera fixée entre
 +15 et +17.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
 à la déclaration des partants probables, afin que le poids
 le plus élevé soit fixé à 59 k.****(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 14 août 9 h. 30

Dimanche 19 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

841 DARLEY PRIX MORNY **1.200 m Mercredi 1 août 2018 à 10 h 30**
(Groupe I - Mâles et femelles)

350 000

(199 990, 80 010, 40 005, 19 985, 10 010)

Pour poulains entiers et pouliches de **2 ans. Poids : 57 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 2.100 à l'engagement ou 25.200 à l'engagement le 16 août.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant.

(L.D.) 20 partants maximum

842 DARLEY PRIX JEAN ROMANET **2.000 m**
(Groupe I - Femelles)

250 000

(142 850, 57 150, 28 575, 14 275, 7 150)

Pour juments de **4 ans et au-dessus. Poids : 57 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 2.200 à l'engagement ou 18.000 à l'engagement le 16 août.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur de la jument gagnant.

20 partants maximum

843 DARLEY PRIX DE POMONE **2.500 m**
(Groupe II - Femelles)

130 000

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe I. **Poids : 3 ans, 55 k. ; 4 ans et au-dessus, 59 k.** La gagnante, cette année, de deux courses du Groupe III ou d'une course du Groupe II portera 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 1er août ou 2.200 à l'engagement le 10 août ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 16 août.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la jument gagnante.

20 partants maximum

844 DARLEY PRIX KERGORLAY **3.000 m**
(Groupe II)

130 000

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus. Poids : 3 ans, 54 k. ; 4 ans et au-dessus, 59 k.** Le gagnant, depuis le 1er octobre 2017 inclus, d'une course du Groupe II portera 1 k. ; d'une course du Groupe I, 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 1er août ou 2.200 à l'engagement le 10 août ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 16 août.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 10 août 2018 à 10 h 30

Dimanche 19 août 2018 (suite)

845 PRIX DE CAGNY **1.200 m**
 (Handicap divisé)
 (D.)
 Deuxième épreuve

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**,
 ayant couru depuis le 1er février 2018 inclus.

(L.D.) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°838

Second Engagement :	Vendredi 10 Aout 2018 (PRIX DE POMONE, KERGORLAY)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mercredi 15 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Judi 16 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Judi 16 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 17 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 17 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Lundi 20 août 2018

ENGAGEMENTS

CHATEAUBRIANT

(Pôle National)

Diurne

0107 232

4424 GRAND PRIX DE CHATEAUBRIANT - **2.600 m** **Lundi 13 août 2018** à 10 h 30
PRIX SYNERGIE
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au dessus**, ayant couru depuis le 1er février de cette année inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 14 août 9 h. 30

4425 PRIX DES ETOILES **1.950 m**
(Handicap)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 14 août 9 h. 30

4426 PRIX DE SAINT-CLOUD **1.950 m**
(D.)

20 000

(10 000, 3 800, 2 800, 1 600, 800, 600, 400) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 36 k. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes recues en victoires et places cette année : 1 k. par 6.000 reçus.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 20 août 2018 (suite)**Lundi 13 août 2018** à 10 h 30**4427** PRIX DE PARISLONGCHAMP **2.600 m**
(A réclamer)
(G.)**12 000**

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

16 partants maximum

4428 PRIX USEFUL **2.600 m**
(Autres Que de Pur Sang - Femelles)
(E.)**18 000**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour juments de **4 et 5 ans**, inscrites au Stud-book, Autres Que de Pur Sang, nées et élevées en France, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 8.000. **Poids : 62 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année : 1 k. par 4.000 reçus.**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

16 partants maximum

4429 PRIX DE LA REGION BRETAGNE **2.600 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve**26 000**

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au dessus**, ayant couru depuis le 1er février de cette année inclus.

16 partants maximum

Engagements dans la course n°4424

Forfaits :	Mercredi 15 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jedi 16 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jedi 16 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 17 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 17 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Lundi 20 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

LIGNIERES EN BERRY

(1^{re} catégorie)

Semi-Nocturne

0711 232

4976 PRIX DU CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE **1.600 m** **Lundi 13 août 2018** à 10 h 30
(E.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 26 k. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année : 1 k. par 3.000 reçus.
18 partants maximum

4977 PRIX GEOFFROY DE LA SELLE **2.400 m**
(E.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 25 k. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année : 1 k. par 3.000 reçus.
18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 15 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 16 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 16 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 17 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 17 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mardi 21 août 2018

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

Lundi 13 août 2018 à 10 h 30

846 PRIX DE LA BARBERIE **1.600 m**
(Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

55 000

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.**

Publication des poids, le mercredi 15 août 9 h. 30

847 PRIX DE MONTAIGU **1.600 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Primes F.E.E. + 10% : 1 350, 540, 405.Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru.**Poids : 58 k.**

18 partants maximum

848 PRIX DE LA REBOUSIERE **1.600 m**
(Femelles)
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Primes F.E.E. + 10% : 1 350, 540, 405.Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.**

18 partants maximum

Mercredi 1 août 2018 à 10 h 30

849 PRIX DAPHNIS **1.600 m**
(Groupe III)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course du Groupe II. **Poids : 57 k.** Le gagnant, cette année, d'une course du Groupe III portera 2 k.**Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 1er août ou 1.600 à l'engagement le 13 août ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 17 août.****Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.**

20 partants maximum

Mardi 21 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

850 PRIX DE LA VILLA SAINT-AUGUSTIN **2.500 m** **Lundi 13 août 2018** à 10 h 30
(Handicap - C1)

40 000

(20 000, 7 600, 5 600, 3 200, 1 600, 1 200, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches **3 ans**, ayant couru au moins une fois dans une course à conditions Classe 1 ou une course de catégorie supérieure.

La référence applicable dans ce Handicap sera fixée entre +15 et +17.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 15 août 9 h. 30

851 PRIX DE FORMENTIN **2.500 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 26 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 15 août 9 h. 30

852 PRIX D'AUVILLARS **2.500 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 26 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°851

ENGAGEMENTS

Lundi 13 août 2018 à 10 h 30

Mardi 21 août 2018 (suite)

853 PRIX DE CAMPIGNY **1.600 m**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve
28 000
(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.
18 partants maximum
Engagements dans la course n°846

Second Engagement :	Mardi 14 Aout 2018 (<i>PRIX DAPHNIS</i>)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Jeudi 16 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 17 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 17 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 18 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 18 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

LE TOUQUET

(1^{re} catégorie)

Semi-Nocturne

0808 233

5015 PRIX DE PARIS-PLAGE **1.300 m**
(Maiden)
14 000
(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.
14 partants maximum

5016 PRIX GUYOT-LALIGANT **1.300 m**
(Femelles)
(Maiden)
12 000
(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**.
Les pouliches n'ayant pas reçu 2.000 en places recevront 2 k.
14 partants maximum

5017 PRIX GUSTAVE ET RENE WATTINE **2.100 m**
(Mâles et Hongres - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(Maiden)
12 000
(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant pas reçu 2.000 en places recevront 2 k.
Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).
Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
14 partants maximum

Mardi 21 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

5018 PRIX DE LA COTE D'OPALE **2.100 m** **Lundi 13 août 2018** à 10 h 30
(Femelles - Jockeys et Jeunes Jockeys)
(Maiden)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant pas reçu 2.000 en places recevront 2 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

14 partants maximum

5019 PRIX LINAMIX **1.300 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus.**

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 14 août 10 h. 30

5020 PRIX DES HAUTS-DE-FRANCE **2.100 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus.**

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 14 août 10 h. 30

ENGAGEMENTS

Lundi 13 août 2018 à 10 h 30

Mardi 21 août 2018 (suite)

5021 PRIX FRANCE GALOP **2.700 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 9.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 14 août 10 h. 30

Forfaits :	Judi 16 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 17 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 17 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 18 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 18 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Mercredi 22 août 2018

ENGAGEMENTS

SAINT-MALO

(Pôle Régional)

Diurne

0154 234

4430 PRIX ROBERT SURCOUF **1.800 m** **Mardi 14 août 2018** à 10 h 30
(A réclamer)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000 ou 15.000 **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.

14 partants maximum

4431 PRIX DE LA PORTE SAINT-THOMAS **2.500 m**
(A réclamer)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.

16 partants maximum

4432 PRIX JULIEN BROSSAIS **2.500 m**
(Autres Que de Pur Sang)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 64 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids prévues, par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 17 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 18 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 18 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 20 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 20 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

VICHY

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0720 234

Mardi 14 août 2018 à 10 h 30

4978 PRIX DE SEVIGNE **1.600 m**

(A réclamer)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500, 4 k.

18 partants maximum

4979 PRIX DE DURTOL **1.600 m**

(Classe 2)

24 000

(12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 200, 456, 336.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 22 mai 2017 inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

4980 PRIX D'ABREST **1.600 m**

(Maiden)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4981 PRIX DE PARAY LE FRESIL **1.600 m**

(A réclamer)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 15.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500, 4 k.

18 partants maximum

Mercredi 22 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4982 PRIX DE ROYET (Handicap)

2.000 m **Mardi 14 août 2018** à 10 h 30

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

La référence applicable dans ce Handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 16 août 9 h. 30

4983 PRIX DE LAPALISSE (A réclamer) (G.)

1.400 m

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 12.000, 15.000 ou 18.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 18.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

18 partants maximum

4984 PRIX DE LA SOURCE LARDY (Handicap divisé) (E.) Première épreuve

2.000 m

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 12.500.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 16 août 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mardi 14 août 2018 à 10 h 30

Mercredi 22 août 2018 (suite)

4985 PRIX DE LA SOURCE CHOMEL **2.000 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
 n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation
 de 12.500.

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
 à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
 soit fixé à 60 k.**

18 partants maximum
 Engagements dans la course n°4984

Forfaits :	Vendredi 17 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 18 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 18 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 20 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 20 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Jeudi 23 août 2018

ENGAGEMENTS

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

Diurne

0310 235

4577 GRAND PRIX DE CLAIREFONTAINE (L.) **2.400 m** **Jeudi 16 août 2018** à 10 h 30

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

18 partants maximum

4578 PRIX DES BLEUETS (A réclamer) **2.200 m**

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

18 partants maximum

4579 PRIX DES COSMOS (A réclamer) (E.) **1.600 m**

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

17 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 16 août 2018 à 10 h 30

Jeudi 23 août 2018 (suite)

4580 PRIX DES VILLAS **3.400 m**
(Handicap)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +32.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 17 août 9 h. 30

Forfaits :	Samedi 18 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 20 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 20 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 21 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 21 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

MOULINS

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0716 235

4986 PRIX DES ERABLES **1.400 m**
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

4987 PRIX DE PARAY-LE-MONIAL **2.200 m**
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

Jeudi 23 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4988 PRIX DE MOLADIER **2.400 m Jeudi 16 août 2018 à 10 h 30**
(Handicap)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 17 août 9 h. 30

4989 PRIX DES PLATANES **2.200 m**
(A réclamer)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

14 partants maximum

4990 PRIX JOSEPH LORRAIN **2.400 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 12.500.

La référence applicable dans ce Handicap sera +29.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 17 août 9 h. 30

4991 PRIX MAURICE DE DAMPIERRE **2.400 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 12.500.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Engagements dans la course n°4990

ENGAGEMENTS

Jeudi 16 août 2018 à 10 h 30

Jeudi 23 août 2018 (suite)

4992 PRIX MAURICE ET HENRI DE LAGENESTE **2.400 m**
(Autres Que de Pur Sang - Femelles)
(Maiden)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop. Pour pouliches de **3 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nées et élevées en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 64 k.** Surcharges accumulées en places : 1 k. par 1.500 reçus. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4993 PRIX VIDEO ROCK **2.400 m**
(Autres Que de Pur Sang - Mâles et Hongres)
(Maiden)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop. Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 64 k.** Surcharges accumulées en places : 1 k. par 1.500 reçus. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Forfaits :	Samedi 18 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 20 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 20 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 21 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 21 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Vendredi 24 août 2018

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

854 PRIX DE COLLEVILLE
(Classe 2)

1.300 m Jeudi 16 août 2018 à 10 h 30

Réservée F.E.E.

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (A Réclamer excepté), mais n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant (A Réclamer et Handicap exceptés) reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. ; une allocation de 13.500, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 24 mai 2018 inclus, reçu 7.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

855 PRIX DU MONT CANISY
(A réclamer)

1.300 m

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 28.000, 34.000 ou 40.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 34.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 40.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 13.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 13.000, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

856 PRIX DE LA CROIX D'HEULAND
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)

1.500 m

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 16 août 2018 à 10 h 30

Vendredi 24 août 2018 (suite)

857 PRIX DE L'ABBAYE SAINT-LEONARD **1.900 m**
(Classe 1)**35 000**

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 24 mars 2018 inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 24 mars 2018 inclus, portera 2 k. ; depuis le 24 mai 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

858 PRIX DE PONT AUDEMER **2.500 m**
(Classe 2)**28 000**

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 2 ni, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 57 k**. Les chevaux ayant reçu une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 15.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 16.000 recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

859 PRIX DE SAINT-ETIENNE LA
THILLAYE **2.700 m**
(B.)**33 000**

(16 500, 6 270, 4 620, 2 640, 1 320, 990, 660)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er août 2017 inclus, gagné une course de Groupe ni, depuis le 1er février 2018 inclus, une Listed Race et n'ayant, depuis le 1er mai 2018 inclus, ni gagné une course B (Handicap excepté), ni été classés 2ème d'une Listed Race. **Poids : 57 k**. Les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, gagné une course B ou été classés 2ème d'une Listed Race porteront 1 k.1/2 ; gagné plusieurs courses B ou été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe, 3 k.

18 partants maximum

Vendredi 24 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

860 PRIX DE LANGERAI (Handicap de catégorie divisé) **1.900 m Jeudi 16 août 2018 à 10 h 30**
Première épreuve

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er avril 2018 inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le samedi 18 août 9 h. 30

861 PRIX DE LAUMARC (Handicap de catégorie divisé) **1.900 m**
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er avril 2018 inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°860

Forfaits :	Lundi 20 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 21 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 21 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 22 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 22 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

SAINT-MALO

(Pôle Régional)

Diurne

0154 236

Jeudi 16 août 2018 à 10 h 30

4433 PRIX JACQUES CARTIER **1.100 m**
(A réclamer)**13 000**

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 14.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 6.500 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.500, 3 k.

12 partants maximum

4434 PRIX ABBATIALE **1.800 m**
(Classe 2)**18 000**

(9 000, 3 420, 2 520, 1 440, 720, 540, 360) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

14 partants maximum

4435 PRIX DE LA SOCIETE DES COURSES **2.500 m**
DE PORNICHET
(Classe 2)**18 000**

(9 000, 3 420, 2 520, 1 440, 720, 540, 360) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans l'une de leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

Vendredi 24 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4436 PRIX ALAIN LEQUEUX **1.800 m Jeudi 16 août 2018 à 10 h 30**
(Jockeys et Jeunes Jockeys)
(E.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant jamais reçu une allocation de 8.000. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année : 1 k. par 3.000 reçus.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4437 PRIX FRANCOIS-RENE DE CHATEAUBRIAND **1.800 m**
(Handicap de catégorie)
(E.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus.**

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le samedi 18 août 9 h. 30

4438 PRIX DE LA SOCIETE DES COURSES DE NANTES **2.500 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus.**

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le samedi 18 août 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Judi 16 août 2018 à 10 h 30

Vendredi 24 août 2018 (suite)

4439 PRIX RICHARD DE GENNES **1.100 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 7.000, 9.000 ou 11.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 9.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 11.000, 3 k. En outre les chevaux ayant, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.000, 3 k. 14 partants maximum

Forfaits :	Lundi 20 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 21 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 21 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 22 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 22 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Samedi 25 août 2018

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Semi-Nocturne

862 GRAND HANDICAP DE LA MANCHE **3.200 m** **Vendredi 17 août 2018** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(B.)
Première épreuve

Support d'événement

70 000

(35 000, 13 300, 9 800, 5 600, 2 800, 2 100, 1 400)

Pour tous chevaux de **3 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er février 2018 inclus.

La référence applicable dans ce Handicap se situera entre :

Pour les 3 ans, entre +12 et +15.

Pour les 4 ans et au-dessus, entre +17,5 et +20,5.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 20 août 9 h. 30

863 PRIX DE CAEN **1.200 m**
(Classe 1)

44 000

(22 000, 8 360, 6 160, 3 520, 1 760, 1 320, 880)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas gagné 2 courses de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant d'une course de Classe 1 portera 2 k. ; depuis le 25 mai 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(L.D.) 18 partants maximum

864 PRIX DE COUDRAY RABUT **3.000 m**
(Classe 1)

35 000

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 25 février 2018 inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 25 février 2018 inclus, portera 2 k. ; depuis le 25 mai 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 25 août 2018 (suite)

Vendredi 17 août 2018 à 10 h 30

865 PRIX DE VILLERVILLE **1.900 m**
(A réclamer)**23 000**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum**866** PRIX DES ROUGES **1.300 m**
(B.)**33 000**

(16 500, 6 270, 4 620, 2 640, 1 320, 990, 660)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er août 2017 inclus, gagné une course de Groupe ni, depuis le 1er février 2018 inclus, une Listed Race et n'ayant, depuis le 1er mai 2018 inclus, ni gagné une course B (Handicap excepté), ni été classés 2ème d'une Listed Race. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, gagné une course B ou été classés 2ème d'une Listed Race porteront 1 k.1/2 ; gagné plusieurs courses B ou été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum**867** PRIX DE CANAPVILLE **2.000 m**
(D.)**28 000**

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er août 2017 inclus, gagné une Listed Race et n'ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, ni gagné une course B, ni été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er mai 2018 inclus, gagné une course D. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 4.000 reçus, depuis le 1er février 2018 inclus, en victoires et places.

18 partants maximum

868 PRIX DE LA FOLIE **1.000 m**
(Handicap)
(E.)**19 000**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +32.**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****(L.D.)** 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 20 août 9 h. 30

Samedi 25 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

869 PRIX DE BREVEDENT **3.200 m Vendredi 17 août 2018** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Deuxième épreuve

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour tous chevaux de **3 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er février 2018 inclus.

16 partants maximum

Engagements dans la course n°862

Forfaits :	Mardi 21 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 22 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 22 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 23 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 23 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

PORNICHET

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0147 237

4440 PRIX HENRI MENAGER **1.600 m**
(A réclamer)

12 000(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 12.000, 14.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k 1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.**(Piste en Sable Fibré)** 14 partants maximum

4441 PRIX GILLES TARTOUE **2.400 m**
(Maiden)

15 000(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant pas, cette année, reçu 3.000 en places recevront 2 k.**(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum

4442 PRIX DU MARAIS **1.700 m**
(Maiden)

15 000(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant pas reçu 3.000 en places cette année recevront 2 k.**(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 17 août 2018 à 10 h 30

Samedi 25 août 2018 (suite)

4443 PRIX DE REDON 2.400 m
(E.)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant jamais reçu une allocation de 6.000 **Poids : 57 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

4444 PRIX DE NORT-SUR-ERDRE 2.100 m

(Handicap divisé - Mâles et Hongres)

(E.)

Première épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers et hongres de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 20 août 9 h. 30

4445 PRIX FRANCOIS ANDRE 2.100 m

(Handicap divisé - Mâles et Hongres)

(G.)

Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers et hongres de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.**(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum

Engagements dans la course n°4444

4446 PRIX DE LAPEYROUSE 2.400 m

(Autres Que de Pur Sang)

(Maiden)

(E.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 64 k**. Les chevaux n'ayant pas reçu 2.000 en places recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 21 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 22 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 22 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 23 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 23 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Dimanche 26 août 2018

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

870 PRIX CASINO BARRIERE DEAUVILLE **2.000 m** **Vendredi 17 août 2018** à 10 h 30
(Handicap - Femelles)

Support d'événement

55 000

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100)

Pour pouliches de **3 ans**.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante.

Publication des poids, le mardi 21 août 9 h. 30

871 PRIX CASINO BARRIERE TROUVILLE **1.900 m**
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

872 PRIX HOTEL BARRIERE LE ROYAL **1.300 m**
DEAUVILLE
(A réclamer)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

873 PRIX DE MEAUTRY BARRIERE **1.200 m** **Mercredi 8 août 2018** à 10 h 30
(Groupe III)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids : 3 ans, 56 k.1/2 ; 4 ans et au-dessus, 58 k.** Le gagnant, cette année, d'une course du Groupe III portera 1 k. ; de deux courses du Groupe III ou d'une course du Groupe II, 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 8 août ou 1.600 à l'engagement le 17 août ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 23 août.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

(L.D.) 20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Dimanche 26 août 2018 (suite)**Mercredi 8 août 2018** à 10 h 30**874** LUCIEN BARRIERE GRAND PRIX DE DEAUVILLE (Groupe II) **2.500 m****200 000**

(114 000, 44 000, 21 000, 14 000, 7 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.
Poids : 3 ans, 54 k.1/2 ; 4 ans et au-dessus, 58 k.1/2. Le gagnant, depuis le 1er octobre 2017 inclus, de deux courses du Groupe III ou d'une course du Groupe II portera 1 k.1/2 ; de deux courses du Groupe II ou d'une course du Groupe I, 3 k.

La course sera précédée d'un défilé.

Versement à la poule des propriétaires : 1.550 à l'engagement le 8 août ou 2.200 à l'engagement le 17 août ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 23 août.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

20 partants maximum

875 PRIX QUINCEY BARRIERE (Groupe III) **1.600 m****80 000**

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er septembre 2017 inclus, gagné une course de Groupe II. **Poids : 57 k.** Le gagnant, depuis le 1er septembre 2017 inclus, d'une course de Groupe III portera 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 1er septembre 2017 inclus, été classés dans les trois premiers d'une course de Groupe recevront 1 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 8 août ou 1.600 à l'engagement le 17 août ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 23 août.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.**(L.D.)** 20 partants maximum**Vendredi 17 août 2018** à 10 h 30**876** PRIX HOTEL BARRIERE LE NORMANDY DEAUVILLE (Handicap de catégorie divisé) (E.) **1.900 m**

Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 21 août 9 h. 30

Dimanche 26 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

877 PRIX HOTEL BARRIERE L'HOTEL DU GOLF DEAUVILLE **1.900 m** **Vendredi 17 août 2018** à 10 h 30
 (Handicap de catégorie divisé)
 (E.)
 Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
 Engagements dans la course n°876

878 PRIX BARRIERE DES ENTRAINEURS **1.500 m**
 (G.)

6 000

(3 000, 1 200, 900, 600, 300)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 30 k. et n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu 12.000 en victoires et places. **Poids : 72 k.**

Pour toute personne autorisée à entraîner en France ou à l'étranger, n'étant pas titulaire d'une autorisation de monter.

La cravache ne pourra pas être utilisée comme instrument de sollicitation sous peine de distancement.

Le résultat de cette course ne sera pas pris en compte pour la qualification et le calcul des poids des chevaux dans leurs courses à venir (Article 47 paragraphe II).

La prime aux Propriétaires, la prime aux éleveurs et les pourcentages, prévues aux Article 37 et 43 du Code des Courses au Galop, ne s'appliquent pas dans cette course.

En cas d'éliminations, les chevaux montés par leurs entraîneurs, seront retenus en priorité et un seul cheval par entraîneur sera retenu dans cette épreuve.

Course de démonstration : cette course ne servira pas de support aux paris hippodrome et hors hippodrome.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Second Engagement :	Vendredi 17 Aout 2018 (PRIX DE MEAURY, GD PX DEAUVILLE, QUINCEY)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mercredi 22 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 23 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 23 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 24 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 24 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

Diurne

0310 239

Lundi 20 août 2018 à 10 h 30

4581 PRIX DE LA PETITE FERME **2.400 m**
(Femelles)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4582 PRIX DE LA VILLA STRASSBURGER **2.400 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4583 PRIX NORTH JET **1.400 m**
(Handicap)

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 21 août 9 h. 30

4584 PRIX KENMARE **1.400 m**
(Classe 2)

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 2 ni, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 15.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 16.000 recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

Lundi 27 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4585 PRIX HIGHEST HONOR (Classe 2)

1.800 m **Lundi 20 août 2018** à 10 h 30

28 000

(14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 2 ni, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 15.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 16.000 recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

4586 PRIX DU GRAND JARDIN (Handicap de catégorie)

2.200 m

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 21 août 9 h. 30

4587 PRIX DES COLCHIQUES (A réclamer - Jockeys et Jeunes Jockeys)

2.400 m

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 20 août 2018 à 10 h 30

Lundi 27 août 2018 (suite)

4588 PRIX DES CLEMATITES **2.900 m**
(A réclamer)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.**
Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ;
pour 12.000, 3 k En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er
mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ;
plusieurs allocations de 7.000, 4 k.
17 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 22 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 23 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 23 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 24 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 24 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Mardi 28 août 2018

ENGAGEMENTS

DAX

(1^{re} catégorie)

Semi-Nocturne

0516 240

4745 PRIX DU CHENE DE SAINT-VINCENT DE PAUL (Maiden) **1.200 m** **Lundi 20 août 2018** à 10 h 30

Réservée F.E.E.

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

4746 PRIX DES TROIS COURONNES (Classe 2) **1.400 m**

24 000

(12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k**. Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 28 mai de cette année inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

14 partants maximum

4747 PRIX DE L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU SUD-OUEST (Handicap de catégorie) **1.400 m**

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 22 août 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mardi 28 août 2018 (suite)

Lundi 20 août 2018 à 10 h 30

4748 PRIX DE LA BARRE **2.300 m**
(Handicap de catégorie)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 22 août 9 h. 30

4749 GRAND PRIX DE LA VILLE DE DAX **2.300 m**
(D.)

25 000

(12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course B ou une Classe 1.

Poids : 3 ans, 55 k. ; 4 ans et au-dessus, 58 k.1/2. Les chevaux ayant, cette année, gagné une Classe 2 porteront 1 k.1/2 ; gagné une course D ou été classés 2ème ou 3ème d'une Listed Race, 2 k.1/2.

14 partants maximum

4750 PRIX CUVREAU **2.100 m**
EXPERTISES-ENCHERES
(Handicap divisé)

(G.)

Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 22 août 9 h. 30

4751 PRIX DE LA FONTAINE CHAUDE **2.100 m**
(Handicap divisé)

(G.)

Deuxième épreuve

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Engagements dans la course n°4750

Mardi 28 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4752 PRIX GENERAL J. COURREGES **2.300 m** **Lundi 20 août 2018** à 10 h 30
(Anglo-arabes)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

CLASSIC III.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 37,5 % de sang arabe, n'ayant pas reçu 13.000 en victoires et places. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, : 1 k. par 3.000 reçus. En outre, les chevaux comptant au moins 50 % de sang arabe recevront 3 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les jeunes jockeys sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Forfaits :	Judi 23 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 24 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 24 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 25 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 25 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

879 PRIX DU HAVRE **1.500 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er février 2018 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 22 août 9 h. 30

880 PRIX DE LA CAUVINIERE **1.500 m**
(Classe 2)

Réservée F.E.E.

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (A Réclamer excepté), mais n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant (A Réclamer et Handicap exceptés) reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. ; une allocation de 13.500, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 1er mai 2018 inclus, reçu 7.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 28 août 2018 (suite)

Lundi 20 août 2018 à 10 h 30

881 PRIX DU LOUVET **1.300 m**
(Maiden)**25 000**

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.**(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum**882** PRIX DE LA MORELLE **1.500 m**
(A réclamer)**23 000**

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.**(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum**883** PRIX DE LA MONNERIE **1.900 m**
(D.)**20 000**

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 32 k. **Poids : 56 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er novembre 2017 inclus : 1 k. par 4.000 reçus.**(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum**884** PRIX DU GUE **2.500 m**
(A réclamer)

(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.**(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum**885** PRIX DE DIEPPE **1.500 m**
(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er février 2018 inclus.**(Piste en Sable Fibré)** 16 partants maximum

Engagements dans la course n°879

Mardi 28 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

886 PRIX DU TREPORT **1.500 m Lundi 20 août 2018** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Troisième épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
ayant couru depuis le 1er février 2018 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°879

Forfaits :	Judi 23 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 24 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 24 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 25 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 25 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

DEAUVILLE

(Pôle National)

Diurne

Mardi 21 août 2018 à 10 h 30

887 PRIX DU BOCAGE NORMAND **1.300 m**
 (Handicap divisé)
 (D.)
 Première épreuve

Support d'événement**52 000**

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er février 2018 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
 Publication des poids, le jeudi 23 août 9 h. 30

888 PRIX DE LA BANCHE **1.200 m**
 (A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

(L.D.) 18 partants maximum

889 PRIX DE LOUVIERES-EN-AUGE **1.500 m**
 (Classe 1)

35 000

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 1er mars 2018 inclus, portera 2 k. ; depuis le 29 mai 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Mercredi 29 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

890 PRIX DU HAMEL **1.500 m** **Mardi 21 août 2018** à 10 h 30
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k..

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

891 PRIX DE LA COUR DU CHASSEUR **3.000 m**
(Handicap)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 23 août 9 h. 30

892 PRIX DES FRESNEAUX **1.900 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

893 PRIX DES COTES DE NORMANDIE **1.300 m**
(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er février 2018 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°887

ENGAGEMENTS

Mardi 21 août 2018 à 10 h 30

Mercredi 29 août 2018 (suite)

894 PRIX DES PLAINES DE NORMANDIE **1.300 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Troisième épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
ayant couru depuis le 1er février 2018 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°887

Forfaits :	Vendredi 24 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 25 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 25 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 27 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 27 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Jeudi 30 août 2018

ENGAGEMENTS

LE LION D'ANGERS

(Pôle National)

Diurne

0218 242

4501 HANDICAP DU LION D'ANGERS - **2.000 m Mercredi 22 août 2018** à 10 h 30
PRIX DE L'ASSELCO
(Handicap divisé - Femelles)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040) - dotation France Galop.

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er février de cette année inclus.

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 24 août 9 h. 30

4502 PRIX DE
CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE **1.400 m**
(Classe 2)

Réservée F.E.E.

24 000

(12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 200, 456, 336.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 30 mai de cette année inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

4503 PRIX PAUL SAULOU **2.000 m**
(Classe 1)

30 000

(15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 1er mars de cette année inclus, portera 2 k. ; depuis le 30 mai de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 22 août 2018 à 10 h 30

Jeudi 30 août 2018 (suite)

4504 PRIX DU MONDIAL DU LION **2.000 m**
(A réclamer)**13 000**

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 13.000 ou 15.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 15.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 7.500, 3 k.

16 partants maximum

4505 PRIX YANN POIRIER **2.400 m**(Autres Que de Pur Sang - Femelles)
(Maiden)**18 000**

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop. Pour pouliches de **3 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nées et élevées en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 63 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 2.000 reçus. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

16 partants maximum

4506 PRIX DE LA FEE DU MAS **2.000 m**(Handicap divisé - Femelles)
(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520) - dotation France Galop.

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er février de cette année inclus.

16 partants maximum

Engagements dans la course n°4501

Forfaits :	Samedi 25 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 27 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 27 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 28 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 28 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Jeudi 30 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

MARSEILLE BORELY

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0610 242

4817 PRIX DES NEFLIERS **1.550 m Mercredi 22 août 2018** à 10 h 30
(A réclamer)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 14.000 ou 18.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 1er avril de cette année inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 7.500, 3 k.

14 partants maximum

4818 PRIX ALL IS VANITY **1.800 m**
(Classe 2)

22 000

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 100, 418, 308.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

4819 PRIX COLONEL MALDAN **2.000 m**
(Handicap divisé)
Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 24 août 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mercredi 22 août 2018 à 10 h 30

Jeudi 30 août 2018 (suite)

4820 PRIX ANDRE GREGORI **2.000 m**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

12 000
(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.
16 partants maximum
Engagements dans la course n°4819

4821 PRIX CADOLIVE **2.450 m**
(A réclamer)

12 000
(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.000, 3 k.
14 partants maximum

4822 PRIX DU SYNDICAT DES PROPRIETAIRES DU SUD-EST **2.000 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Première épreuve

16 000
(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 24 août 9 h. 30

4823 PRIX DU SYNDICAT DES ELEVEURS **2.000 m**
DU SUD-EST
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

12 000
(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
16 partants maximum
Engagements dans la course n°4822

Forfaits :	Samedi 25 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 27 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 27 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 28 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 28 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Vendredi 31 août 2018

ENGAGEMENTS

PORNICHET

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0147 243

4447 PRIX DE BREHAT **1.600 m Jeudi 23 août 2018 à 10 h 30**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

4448 PRIX LA ROCHE PERCEE **1.600 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

4450 PRIX ISIDORE THIBAULT **2.100 m**
(Maiden)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant pas, cette année, reçu 3.000 en places recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

4449 PRIX JOBIC SEVERE **2.100 m**
(E.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas reçu une allocation de 7.500. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Judi 23 août 2018 à 10 h 30

Vendredi 31 août 2018 (suite)

4451 PRIX DE LA MAINGUINIERE **3.100 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 9.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le samedi 25 août 9 h. 30

4452 PRIX DU PAYS BLANC **1.700 m**
(Handicap divisé)
(G.)

Première épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le samedi 25 août 9 h. 30

4453 PRIX DE LA COTE SAUVAGE **1.700 m**
(Handicap divisé)
(G.)

Deuxième épreuve

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°4452

Forfaits :	Lundi 27 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 28 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 28 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 29 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 29 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Dimanche 7 octobre 2018

ENGAGEMENTS

PARISLONGCHAMP

(Pôle National)

Diurne

503 QATAR PRIX DE L'ARC DE TRIOMPHE
(Groupe I - Mâles et femelles)

2.400 m Mercredi 9 mai 2018 à 10 h 30

Support d'événement

5 000 000

(2 857 000, 1 143 000, 571 500, 285 500, 143 000)

La prime aux propriétaires ne s'applique pas dans cette épreuve et les primes aux éleveurs sont fixées comme suit : 135.000 (1er), 54.000 (2ème), 27.000 (3ème), 13.500 (4ème), 6.750 (5ème).

Pour chevaux entiers et juments de **3 ans et au-dessus. Poids : 3 ans, 56 k.1/2 ; 4 ans et au-dessus, 59 k.1/2. Versement à la poule des propriétaires : 8.300 à l'engagement le 9 mai ou 120.000 au 1er engagement supplémentaire le 3 octobre.**

Forfait initial : Lundi 1er octobre à 11 h.30.

La course sera précédée d'un défilé.

Le nombre de partants sera réduit en éliminant les chevaux auxquels le service des handicapés de FRANCE GALOP aura attribué les valeurs Handicap les plus faibles.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant.

(G.P.) 20 partants maximum

Forfaits :	Lundi 1 ^{er} Octobre 2018	11 h 30 Boulogne
Forfaits 2 :	Mardi 2 Octobre 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 3 Octobre 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 3 Octobre 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 4 Octobre 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 4 Octobre 2018	12 h 30 Boulogne

